



**ASSOCIATION FRANÇAISE  
POUR L'ÉTUDE DE L'ÂGE DU FER**

**Bulletin N°18**

A . F . E . A . F

**2000**



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

J'ouvrirai ce bulletin n°18, 2000 de l'AFEAF par quelques renseignements principaux sur la vie de notre Association. Du point de vue organisationnel ces dernières années ont été empreintes d'une grande continuité dans le fonctionnement de nos instances. Le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises depuis le début de 1998 : le 14 février 98 à Paris (conseil extraordinaire), le 22 mai 98 à Gérone, le 12 septembre 98 à Paris, le 30 janvier 99 de nouveau à l'E.N.S., le 14 mai 99 à Nantes ; enfin le 29 janvier 2000 à Saint-Germain-en-Laye. La matière principale de l'ordre du jour est pratiquement constante, autour de la prévision et de l'organisation des colloques à venir et de la publication des colloques passés. Nous pouvons espérer à cet égard que l'année 2000 sonnera le renouveau des publications alors que le colloque de Martigues, mis sur les rails par Jean Chausserie-Laprée et Dominique Garcia, représente notre prochain très grand rendez-vous de l'Ascension au 1er juin 2000. Après son détour sur l'Atlantique le Colloque se transportera donc, pour la première fois, sur la Méditerranée.

Comme vous le savez, l'Assemblée Générale ordinaire se réunit chaque année, au moment du colloque, pour voter le quitus moral et financier de l'Association. Le 22 mai 98 à Gérone et le 13 mai 99 à Nantes vous nous avez donné votre confiance et nous vous en remercions. La tenue de l'Assemblée Générale est aussi l'occasion de renouveler les membres du Conseil d'Administration, selon un calendrier programmé et que vous trouvez normalement affiché à la fin de votre Bulletin. Ces dernières années ont vu les départs de Sylvain Collet, Claire Soyer, Anne Villard, Patrick Pion et Stéphane Verger, auxquels nous rendons hommage. Ceux-ci ont été compensés par les entrées de Jean Chausserie-Laprée, José Gomez de Soto, Christine Jouannet, Laurent Olivier, François Malrain et Guy San Juan.

Le Conseil d'Administration procède à l'élection des principaux responsables. La composition du Bureau - Marie-Jeanne Lambert, Secrétaire Générale, Sylvie Lourdaux, Trésorière, et, moi-même,

Président - demeure la même depuis mai 98. Nos deux Présidents d'honneur, Alain Duval, Directeur Régional des Affaires Culturelles à la Réunion, et Jacques-Pierre Millotte, Professeur Émérite de l'Université de Franche-Comté, très soucieux de la bonne santé de l'Association et de son rayonnement, restent en contact avec nous. Depuis 94, au-delà des noms déjà cités, le Conseil d'Administration est resté formé d'un «noyau dur» dans lequel on retrouve John Collis, Cynthia Dunning, Patrice Méniel, Bernard Lambot, Jean-Paul Le Bihan, André Rapin, Michel Vaginay et Jean-Loup Flouest, Vice-Président. Chacun aura observé que la composition du Conseil d'Administration reflète peu ou prou les différents horizons géographiques de notre territoire et, sans qu'on impose de «quota», les différentes composantes de l'archéologie française.

Ce début d'année 2000 aura été marqué d'un changement dans l'organisation de la Journée d'Actualité et dans la mise en œuvre du Bulletin qui en reprend la matière. Sylvie Lourdaux a abandonné cette lourde charge et chacun comprend que son rôle de Trésorier suffit à sa peine. La mise en place du programme de la Journée a été reprise par Christine Jouannet, désormais votre interlocutrice à ce sujet, alors que François Malrain se charge de la confection du Bulletin. La qualité de ce dernier et la régularité de sa publication, en général disponible au moment du colloque de l'Ascension, est en l'état un des meilleurs témoignages du dynamisme de notre Association et nous devons y veiller. Grâce à l'obligeance de Laurent Olivier, qui nous a fait l'honneur d'une salle «Hallstatt» rénovée au Musée des Antiquités Nationales, la Journée du 29 janvier 2000 s'est tenue au château de Saint-Germain-en-Laye. Comme la précédente, qui clôturait un cycle ouvert à l'École Normale Supérieure, rue d'Ulm, celle-ci fut d'une grande qualité grâce à ses organisateurs, au public, toujours nombreux et d'une grande qualité d'écoute, et bien sûr grâce au talent d'une bonne quinzaine de communications.

Besançon, le 30 janvier 2000  
Alain Daubigney, Professeur  
à l'Université de Franche-Comté

**JOURNEE D'INFORMATION DE L'AFEAF**  
29/01/2000

Musée des Antiquités Nationales. Saint-Germain-en-Laye.

## SOMMAIRE

**PINARD Estelle** : Chambly (Oise) « La Remise ronde » : une nécropole de La Tène ancienne.

**GRUAT Philippe, MARTY Georges** : l'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron).

**BUCHSENSCHUTZ Olivier** : Sur trois «murus gallicus» en Berry : La Groutte, Meunet-Planchez, Luant.

**LE BIHAN Jean-Paul** : quelques remarques à propos du Ier Âge du Fer à l'ouest de l'Armorique.

**MENEZ Yves** : Le Camp de Saint-Symphorien à Paule : souterrains et constructions enterrées ou semi-enterrées.

**TANGUY Daniel** : Inguiniel (Morbihan) «Kerven-Teignouse».

**RIQUIER Sandrine** : La nécropole du Ier siècle av J.-C. de Esvres sur Indre (Indre et Loire).

**LEJARS Thierry, PACCARD Nathalie** : La fosse Cotheret : une nécropole aristocratique exceptionnelle sous la piste de l'aéroport Charles De Gaulle à Roissy (Val d'Oise).

**PADIRAC H., BEYNEIX A., DUDAY H., GRUAT Ph., LAMBERT G. MARTY G.** : découverte d'une tombe aristocratique féminine de la fin du Ier Âge du Fer en Quercy : le tumulus de Montseigne (Saint-jean de Cour, Lot).

**CLAVEL Viviane** : L'occupation du sol à l'Âge du Fer sur le chantier Toyota à Onnaing .

**LAMBOT Bernard** : Acy-Romance. Fouilles 99 : une fosse culturelle à armes miniatures.

**CORNEC T., POUX M. , PETORIN N., NILESSSE O.** : du sanctuaire à la ferme : pratiques rituelles et importations vinaires en territoire picton.

**JUD Peter** : Bale Gasfabrick : Fosses, rites et objets. Fouille 1999.

**BARRAL Philippe** : Un bilan de 4 années de recherche sur l'habitat gaulois de Verdun-sur-le-Doubs (S et L).

**OLIVIER Laurent** : Nouvelles recherches sur les nécropoles de tumulus du Ier Age du Fer en Bourgogne.

## TEXTES HORS COMMUNICATION

**BOULESTIN Bruno et SÉGUIER Jean-Marc**: Une découverte anthropologique exceptionnelle : le crâne de Roissy Château

**BRIDE Anne-Sophie** : La parure en verre celtique au deuxième Âge du Fer dans l'Est de la Gaule.

**DHENNEQUIN Laurent** : L'armement du Sud-Ouest de la France au Ier Âge du Fer.

**GARDES Philippe** : L'oppidum d'Esberous à EAUZE (Gers). Bilan des recherches 1996-1998.

**HAMM Gilles** : Les objets en bronze en cours de fabrication à Bibracte.

**MALRAIN François** : Les enclos gaulois de Verberie «la Plaine d'Herneuse»(Oise).

**ROUGIER Richard** : Une ferme de La Tène D1 à Rue (Somme). Un site côtier à vocation artisanale et agricole

**TOMASON Raymond et Robert BALLY** : Mise au point sur les types de tressage employés dans la fabrication de la nasse de pêche laténienne de Melz-sur-Seine (S et M) et processus de sa reconstitution.

**VIAL Eloïse** : Les représentations zoomorphes en métal du deuxième Âge du Fer en Europe celtique.

**CHAMBLY " LA REMISE RONDE  
(OISE)  
Une nécropole de La Tène ancienne**

**Estelle PINARD\***

Cette nécropole est implantée sur la commune de Chambly, au lieu-dit " la Remise Ronde ", au sud du département de l'Oise, à la limite de département avec le Val d'Oise. Elle se situe en bordure immédiate de la rive droite de l'Esches et les sépultures ont été installées de part et d'autre d'un chenal presque entièrement comblé à La Tène ancienne.

Les limites de décapage sont imposées au Nord et au Sud par l'emprise de l'aménagement, la construction d'un centre commercial. En revanche, à l'Est et à l'Ouest, les limites de la nécropole peuvent être considérées comme atteintes puisque le bourrelet et la lentille de tuf remanié sur lesquels sont installées les tombes disparaissent. Au total 58 sépultures ont été mises au jour (55 inhumations et 3 incinérations).

Considérant le très mauvais état de conservation des sépultures découvertes dans les tranchées d'évaluation, des modalités particulières d'intervention ont été définies. Ainsi, les observations de terrain ont été privilégiées, faisant intervenir dès le début de l'opération des anthropologues, céramologue et paléométallurgiste.

Une politique de prélèvement des sédiments comblant les fosses a été mise en place. Elle a été appliquée systématiquement pour la carpologie, ponctuellement lorsque la profondeur des sépultures le permettait pour la micro-morphologie. Par ailleurs, le contenu des vases a été préservés en vue d'analyses palynologiques. Les analyses de ces prélèvements pourront peut-être, lorsque nous disposerons des résultats, permettre d'étayer les hypothèses concernant les modes de dépôts des corps dans les fosses et d'identifier le contenu des vases.

Les données anthropologiques ont permis la mise en évidence de quelques caractéristiques de la population inhumée. Elle est

composée de 36 adultes, 12 immatures et 5 indéterminés. 13 individus adultes sur 36 ont pu être sexués. Les données métriques n'ont pu être relevées que pour 5 individus. Le mauvais état de conservation général ne permet pas d'aborder la structure de mortalité de la population ni le calcul des paramètres paléodémographiques.

Sur les 3 incinérations, l'une est particulière puisqu'elle se présente sous la forme d'une fosse semblable aux inhumations. L'étude anthropologique des restes incinérés montre qu'il s'agit d'un adulte de plus de 30 ans. L'examen des esquilles montre que la crémation a affecté des ossements frais et non un individu dont le processus de décomposition aurait été très largement abouti. Cette observation semble infirmer l'hypothèse d'une pratique funéraire double avec réouverture de la sépulture pour l'incinération différée du squelette et maintien des restes collectés. Il arrive que certaines nécropoles de La Tène ancienne notamment dans la Marne livrent des incinérations qui seraient l'expression du prolongement de la tradition du milieu local antérieur. Cette hypothèse semble valide pour Chambly où l'on peut supposer que la mise en pratique du nouveau traitement des corps, à savoir l'inhumation, s'est accompagné d'une phase d'adaptation ; cette sépulture pourrait ici faire le lien entre la crémation et l'inhumation.

Les deux autres incinérations paraissent plus classiques et sont comparables à celles que l'on rencontre fréquemment sur les nécropoles contemporaines.

Les observations taphonomiques ont également permis de mettre en évidence des gestes liés aux pratiques funéraires. La présence d'aucun contenant en matériau périssable de type cercueil, pouvant conditionner une décomposition en espace vide n'a été observée. La très grande majorité des dépôts étudiés s'est effectué avec des enveloppes textiles souples, linceul et/ou vêtement, induisant une décomposition des corps en espace colmaté. La possibilité que certains corps aient été enveloppés et maintenus par des liens périssables a donc été déduite des seules observations taphonomiques, aucun système

\* Estelle Pinard base archéologique 526 rue des Lombards 60 680 Le Fayel AFAN/CRAVO  
Email : Archeo. MVO@Wanadoo. fr

de fermeture non périssable n'ayant été trouvé.

Il semble que cette présence de textiles puisse parfois s'accompagner de l'installation sous-jacente au corps d'une véritable litière en matériau périssable, isolant le défunt du fond de la fosse. Si aucun élément organique n'a été conservé, cette hypothèse est appuyée par : l'affaissement plus prononcé de la partie supérieure de certains squelettes et par le fait que les squelettes ne reposent pas sur les fonds de fosse, l'épaisseur sédimentaire intermédiaire avoisinant les 10 cm. Les prélèvements micromorphologiques permettront peut-être d'argumenter ces observations.

15 inhumations ont livré des esquilles humaines brûlées découvertes en contact avec le squelette. La simultanéité des deux dépôts est indéniable. L'hypothèse la plus valide concernant cette gestuelle funéraire est celle du rituel d'accompagnement des défunts par une poignée d'esquilles issue de la crémation immédiate ou différée d'un ou plusieurs autres défunts.

La céramique n'est pas systématiquement présente dans chaque sépulture, elle est pourtant l'élément d'accompagnement le plus largement répandu. Les analyses typomorphologique et technologique ainsi que les comparaisons avec les nécropoles contemporaines ont permis de situer la fréquentation entre le 1<sup>er</sup> quart du Ve siècle et le 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.. Une répartition en 3 phases est possible avec un hiatus entre la deuxième et la troisième phase. Celles-ci correspondent au Aisne-Marne IIa, au Aisne-Marne IIb et au Aisne-Marne IIIc et IV.

Aucun dépôt ne dépasse trois vases et les associations sont assez récurrentes et avérées pour chaque phase chronologique : dépôt d'un vase unique, dépôt de deux vases juxtaposés et dépôt de deux vases superposés (avec une utilisation secondaire des écuelles faisant alors office de couvercle). Les dépôts céramiques se distribuent de part et d'autre du défunt et semblent plutôt se concentrer dans la partie supérieure (à droite ou à gauche de l'épaule). Certains dépôts sont directement installés sur les membres inférieurs ou, au chevet de la fosse, et semblent même avoir précédé l'installation du défunt en conditionnant son agencement.

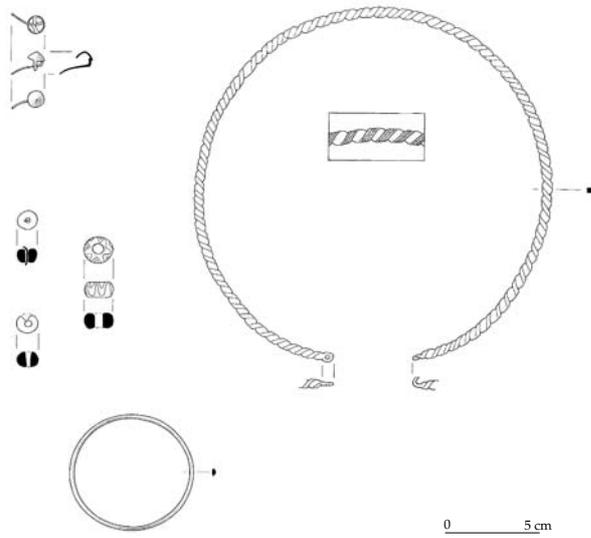
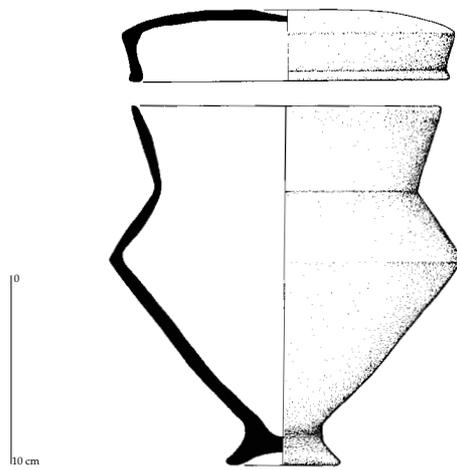
Le mobilier métallique est presque exclusivement composé d'éléments de parure en bronze et en fer. Ils permettent une attribution correspondant aux 2 premières phases chronologiques définies par l'étude du mobilier céramique.

Ces éléments de la parure ont été mis au jour en position fonctionnelle et ne figurent pas dans chaque sépulture. Les tombes à parure concernent seulement des femmes et des enfants.

La plupart de ces objets semble avoir été portée du vivant de l'individu et présentent des traces d'usure caractéristiques. Au sein de la nécropole, un individu plus richement doté se distingue : outre sa parure métallique (torque et bracelet en bronze) l'adulte féminin de cette sépulture portait un petit ensemble, retrouvé sous la nuque, de trois perles (deux en verre et une en roche) et un bouton-agrafe ayant pu agrémenter la torque («pendeloques» ?) ou servir à maintenir une coiffure.

Les études morpho-typologiques des parures et du mobilier céramiques ont montré l'appartenance des groupes humains installés à Chambly à la culture de l'Aisne-Marne. D'un point de vue stylistique, les parures s'intègrent parfaitement à celles des nécropoles de l'Aisne. Il en est de même pour les vases, avec une adaptation qu'il faut probablement attribuer à une production «locale» de la céramique. Il semble donc que cette nécropole permette, pour le début de La Tène ancienne, d'étendre la zone d'influence de la culture Aisne-Marne jusqu'au Sud du département de l'Oise.

Malgré sa localisation géographique très à l'Ouest, la nécropole de Chambly s'intègre donc, tant par sa chronologie, son implantation que par son rituel funéraire au groupe des nécropoles de la culture Aisne-Marne. Hormis le dépôt d'esquilles humaines brûlées, elle ne présente que de légères différences, comme c'est d'ailleurs le cas pour chaque nécropole. Ces gestes, s'ils s'inscrivent dans un mouvement culturel plus général et systématique, expriment ici des particularismes «micro-locaux».



mobilier de la sépulture 229 (dessins M. Friboulet et C. Breton).

**L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DU  
PUECH DE MUS  
(SAINTE-EULALIE-DE-CERNON, AVEY-  
RON) : CAMPAGNE 1999**

**Philippe GRUAT\* et Georges MARTY\*\***

L'enceinte de rebord de plateau du Puech de Mus est située sur la bordure occidentale du Causse du Larzac, à 842 m d'altitude d'où elle surplombe la haute vallée du Cernon. Ce site de hauteur, identifié par André Soutou en 1965, fait l'objet de nouvelles recherches depuis 1995 (voir *bulletins A.F.E.A.F.* n° 15 de 1997, p. 25-27, n° 16 de 1998, p. 13-16 et n° 17 de 1999, p. 38-40). La campagne 1999 constitue la dernière année d'un programme triennal mené par une équipe pluridisciplinaire. Elle visait à achever la fouille exhaustive d'un secteur de fortifications et d'habitat (S.1), traité sur près de 1200 m<sup>2</sup>.

**Évolution des fortifications et des systèmes d'accès**

Les deux premiers remparts " calcinés ", dont l'architecture a été précisée les campagnes précédentes, associent astucieusement la pierre et le bois (chêne). Ils constituent vraisemblablement un même et unique ouvrage, d'environ 4,40 à 5,73 m de large, d'autant que les dendrochronologies obtenues sur leurs poutres respectifs sont quasiment synchrones : entre -486/-480 et -456/-450, les dernières étant les plus probables. Aucun système de porte n'est connu à ce jour pour cette première phase (**IIIa et b**) de fortification du site, démantelée par un feu entretenu et volontaire, peu de temps après avoir été érigée.

Les restructurations du système de défense, à l'avant du précédent, concernent les zones où le parement interne du premier ouvrage calciné n'avait plus suffisamment d'élévation. Elles s'effectuent autour de la deuxième moitié du Ve s. av. J.-C.

Dans un premier temps, il s'agit d'une simple mais puissante palissade, fouillée sur 28 m de longueur et pouvant encore atteindre 0,65 m de profondeur. D'après les négatifs, on peut estimer le diamètre moyen des pièces de

bois autour de 20 cm de diamètre, rarement moins (15 cm) ou plus (30 cm). L'ensemble, qui se poursuit vers le sud-sud-est, ménage probablement déjà un accès latéral de 4,30 m à 4,60 m (**phase IV**).

Rapidement un nouveau dispositif est mis en place. Il comprend des structures sur poteaux porteurs ou sablière basse ainsi que des glacis ou bastions de pierre et de terre, partiels, bordés d'un système de fossé simple ou double selon les secteurs (**phase V**). L'accès de l'enceinte, intégralement appréhendé semble-t-il, comprend une porte à recouvrement de plus de 3 m de large et un passage en chicane à travers le premier fossé sur une largeur d'environ 7 m.

La phase suivante (**phase VI**), le système de porte précédent est condamné par un puissant mur-barrage de plus de 3 m d'épaisseur, peut-être surmonté d'une palissade. Son parement intérieur est flanqué d'un bastion de pierre de 7 m de long sur 1,80 m à 2,20 m de large. L'ensemble borde, côté septentrional, l'accès de l'enceinte qui s'effectue désormais par un talus en pente douce, borné et complété au sud par un dispositif sur poteaux porteurs.

Avant l'abandon définitif de l'enceinte, vers -400 / -375, la porte du dernier état est obturée à son tour par un petit muret disposé à l'arrière d'un des talus (**phase VII**).

En moins d'un siècle, voire en un demi-siècle, on passe donc d'un ouvrage vraisemblablement à parements internes, associant astucieusement la pierre et le bois, à une enceinte palissadée, puis talutée et fossoyée, dont on a appréhendé les grandes lignes de trois systèmes d'accès successifs, et ce pour la première fois en Midi-Pyrénées. Il ne s'agit cependant pas d'une création *ex nihilo*. Quelques documents en position secondaire signalent une occupation (**phase I**) dès le Chalcolithique ou Néolithique Final (3500 à 2200 av. J.-C.), bien représentée dans les environs du site. Les niveaux de base des diverses stratigraphies relevées indiquent également un modeste habitat, non fortifié, dont de rares structures en creux ont été mises au jour. Il est attribuable entre la fin du VIe et le début du Ve s. av. J.-C. (**phase II**).

\* : Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (A.S.P.A.A.), Centre Archéologique Départemental, Le Bourg, 12630 Montrozier, chercheur associé à l'U.M.R. 154 du C.N.R.S. (Lattes).

\*\* : A.S.P.A.A.

## Une forge et des sépultures périnatales

À l'intérieur de l'enceinte, un secteur d'habitat a été intégralement étudié sur une surface de 280 m<sup>2</sup>. Les structures mis au jour appartiennent essentiellement à des bâtiments sur poteaux porteurs aménagés au moins en deux phases, postérieures à la calcination du parement intérieur du premier rempart.

La campagne 1999 a surtout consisté à la fin de la fouille d'un bâtiment d'environ 8,80 m sur 6,40 à 7 m, interprété comme une forge. De plan quadrangulaire (50 m\_ environ de surface couverte utilisable), il ne paraît vraiment fermé que du côté des vents dominants d'ouest, secteur muni d'un puissant solin de pierre, faisant également office de mur-terrasse pour compenser le pendage du socle. À l'intérieur de ce dernier, plus rarement en contrebas, une batterie de soles d'argile rubéfiée a été étudiée. Presque toutes sont liées à la métallurgie du fer, accessoirement à celle du bronze : nombreuses battitures, fragments de parois vitrifiées, abondantes scories, " loupes de fer ", sidérolites, objets finis, ébauchés, usagés ou destinés au recyclage, rares fragments de creusets et coulures de bronze. Il s'agit là, assurément, d'une découverte exceptionnelle à aussi haute époque (deuxième moitié du Ve s. av. J.-C.). La présence de deux fosses à griller le minerai de fer sidérolitique (S. 30 et 31), dans le secteur de l'entrée en chicane du premier fossé de la phase V, suggère probablement une mise en œuvre, sur le site même, de la plupart des phases opératoire de cette métallurgie. Il reste toutefois à s'assurer de l'ancienneté de ces fosses par des datations radiocarbone. Au vu des techniques mises en œuvre, tant au niveau des fortifications qu'au niveau des habitats en matériaux périssables, il est clair que ces dernières relèvent plutôt du domaine indigène, voire celtique, à l'instar du second rempart, que du monde méditerranéen, pourtant très proche géographiquement (100 km à vol d'oiseau environ).

Quatre nouvelles sépultures périnatales sont venues s'ajouter à celles exhumées les campagnes précédentes. Une (SP 6), en position latérale droite contractée, était dépourvue du crâne. Une autre (SP 5), bien conservée, laisse entrevoir la possibilité d'une décomposition en milieu vide, voire un dépôt secondaire, tant les ossements ne présentent pas de connexion. Au total, sept sépultures

périnatales ont été étudiées sur l'ensemble du secteur d'habitat. Leur distribution, nettement centrée dans ou autour de la forge (six sur sept), incite à voir là un éventuel lien avec la métallurgie ou, en fonction d'autres comparaisons, avec l'artisanat en général. Il s'agit du premier référentiel de ce type disponible pour la protohistoire des Grands Causses. Ces découvertes, indiquent que, comme dans le Midi de la France, les très jeunes sujets sont à rechercher en contexte d'habitat et non dans les sépultures contemporaines où ils font généralement défauts. L'originalité réside ici dans la présence de probables systèmes de signalisation et / ou de protection des dépôts dans deux ou trois cas, phénomène à notre connaissance inédit, pour cette période, en Gaule méditerranéenne.

## Mobilier et statut du site

Parmi l'abondant matériel exhumé, essentiellement d'origine locale, les céramiques tournées d'origines méditerranéennes sont faiblement représentées (de moins de 1 % à 2,5%) : grise monochrome et claire peinte ou non d'Occident, vernis noir, amphores massaliètes et étrusques. Là aussi, nous sommes très loin des pourcentages présentés par les sites du Midi. Ces productions sont toutefois précieuses pour les datations.

Certes la céramique commune présente quelques analogies avec des ensembles languedociens du Ve s. av. J.-C., mais elle a des caractères qui lui sont incontestablement propres. Les phases d'occupation, dictées par la chronologie relative, paraissent indiquer une évolution typologique notable malgré une durée de vie relativement brève de l'enceinte. On soulignera, par exemple, la part prise par les formes fermées ovoïdes qui augmentent progressivement (de 2,61% à 10,64%). Elles constituent, d'ores et déjà, un bon marqueur local alors qu'elles semblent peu ou pas attestées dans les ensembles languedociens contemporains.

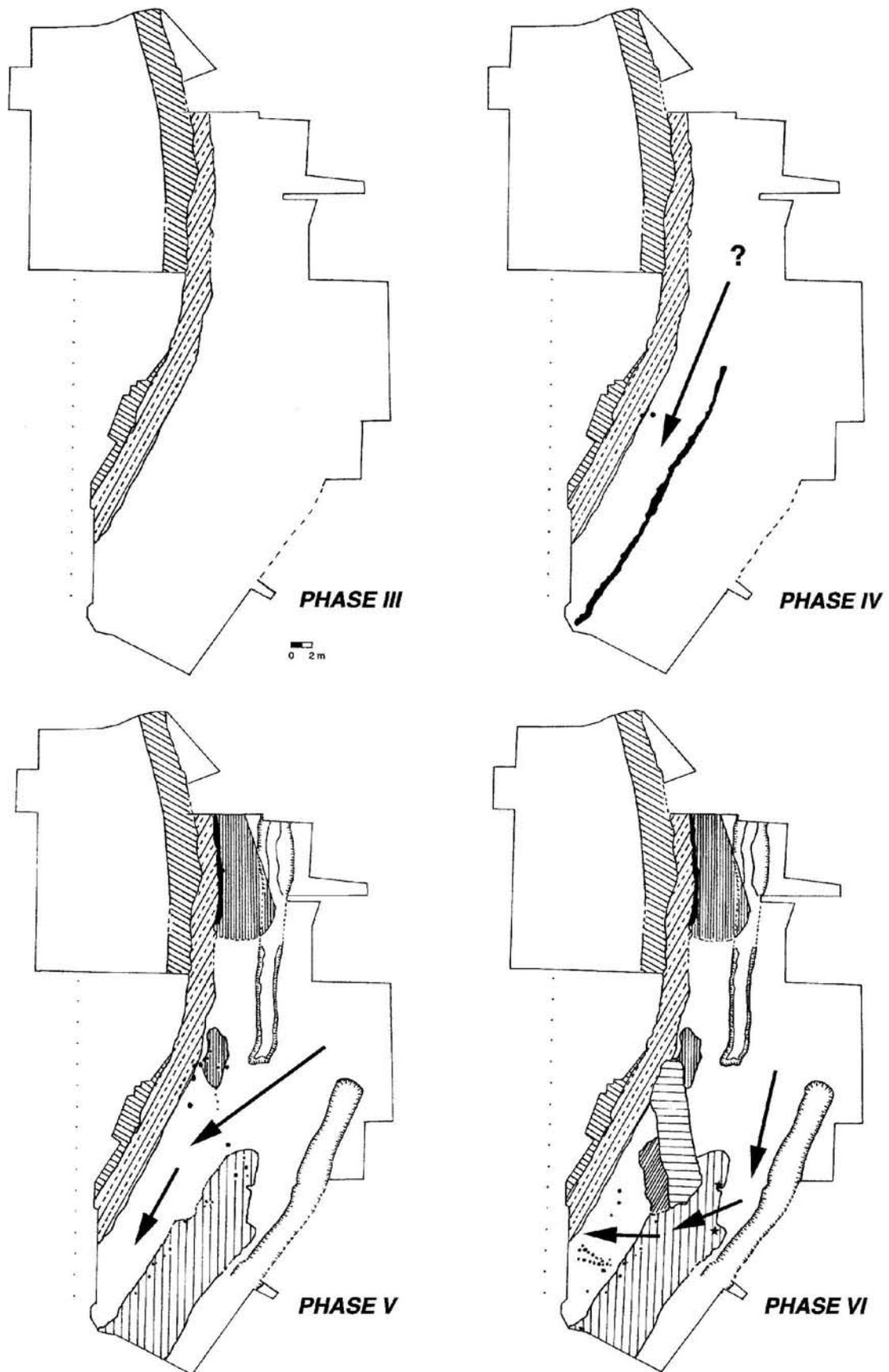
Si le mobilier évoque des activités agropastorales (meules, faune) et artisanales (fusaiïoles), la métallurgie du fer et du bronze (nombreuses scories, objets en cours de fabrication, sidérolites) est sur représentée par rapport aux autres sites contemporains du Languedoc et d'ailleurs, posant avec acuité la question du statut exact de cette enceinte.

La situation topographique du site, particulièrement inhospitalière pour des activités quotidiennes classiques (agriculture, artisanat,...), montre une intention évidente de marquer un territoire donné et donc un statut particulier. En outre, l'acharnement mis en œuvre pour fortifier plusieurs fois un ensemble de superficie modeste (1 ha), au prix d'efforts considérables et vraisemblablement collectifs, surprend, d'autant que son fonctionnement fut assez court (au mieux moins d'un siècle). Les reconstitutions que l'on peut esquisser des systèmes de défense successifs, à partir des données de terrain, suggèrent un rôle ostentatoire ou monumental d'appropriation du territoire, souvent souligné pour ce type de site. Toutefois la destruction par le feu d'au moins deux ouvrages défensifs, les parcours imposés par les systèmes successifs de porte contraignant les visiteurs à présenter leur flanc droit à découvert, la présence d'armement dans les niveaux d'abandon de l'enceinte impliquent également un rôle défensif peu discutable.

Cette fonction est sans doute à mettre en relation avec la situation géographique et stratégique de l'enceinte, commandant l'accès à une voie naturelle : la haute vallée du Cernon. Elle est surtout localisée en bordure d'un axe économique important, reliant de tous temps les hautes terres du Massif Central à la côte languedocienne. D'ailleurs des produits importés, généralement considérés comme des biens de prestige en domaine celtique, sont attestés : des céramiques tournées d'origine méditerranéenne, de l'ambre, du corail, certains objets métalliques telle cette fibule à tablette en bronze doré à l'étain. Il est donc tentant de voir dans un tel site un modèle local, très atténué ou plus exactement un *ersatz* plus tardif, des centres aristocratiques en vigueur en Celtique au cours des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles av. J.-C.

L'importance de la métallurgie du fer et du bronze, attestée sur toute la surface de l'enceinte par la fouille du secteur 1, mais aussi par les prospections et divers sondages, n'est pas sans évoquer une fonction comparable à un site comme Bragny-sur-Saône, même si ce dernier est un habitat de plaine. Dans les deux cas nous sommes peut-être en présence de lieux réservés à une " élite " d'artisans, des forgerons, au savoir-faire précieux et convoité. L'étude de la faune en cours (travaux Y. Lignereux ), peut s'avérer décisive quant à l'in-

terprétation du statut des habitants du Puech de Mus, comme à Bragny. Les déterminations des campagnes 1995 à 1998 sont déjà riches en informations. L'alimentation carnée domestique (95,3 %) est dominée, en masse de restes, par le bœuf (54 à 60 %) devant les caprinés (22 à 30 %) et le porc (16 à 18 %). Pour un habitat situé sur le Causse du Larzac, traditionnellement voué à l'élevage des ovicaprinés depuis le Néolithique, ces résultats sont pour les moins inattendus. Ils incitent à envisager une complémentarité avec la vallée du Cernon, située au pied du site, où ce type d'élevage est plus adapté. La présence de castor dans la faune chassée (4,7 %) suggère le même schéma. Dans l'optique d'une poursuite des recherches, cette problématique s'avère d'ores et déjà décisive pour saisir le fonctionnement de l'enceinte du Puech de Mus par rapport au terroir l'environnant. Gageons que des prospections systématiques montreraient vraisemblablement l'existence d'établissements ruraux complémentaires, à l'instar d'autres régions.



*Evolution proposée des fortifications et des systèmes d'accès du Puech de Mus (état fin 1999).*

## SONDAGES SUR LES HABITATS FORTIFIÉS DE LA TÈNE FINALE DE LA GROUTTE (CHER), MEUNET-PLANCHES ET LUANT (INDRE), EN SEPTEMBRE 1999.

Olivier BUCHSENSCHUTZ\*

Nous avons réalisé trois sondages ponctuels avec un petit groupe d'étudiants des Universités de Tours et de Paris 1 sur des gisements fortifiés du Berry, dans le cadre du Projet Collectif de Recherches " Le Berry Antique ", soutenu par les fonds européens du FEDER et du FSE.

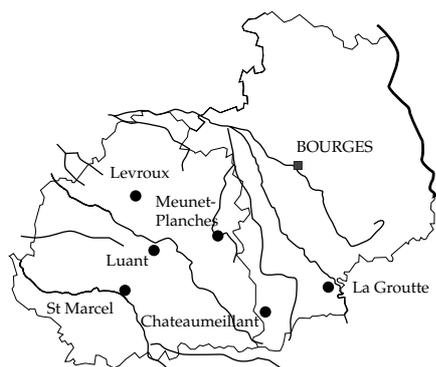
L'éperon de La Grotte (Cher), construit au Néolithique, et occupé sporadiquement pendant le premier âge du Fer, avait livré deux clous de *murus gallicus* à MM. Hugoniot et Vannier. Un sondage de contrôle, guidé par l'emploi d'un détecteur de métaux de très bonne qualité (DECCO) mis à notre disposition par l'équipe du CNRS Sisyphe, a permis de retrouver deux autres clous en place, et de confirmer l'ancienneté de la porte rentrante qui est encore traversée par le chemin d'accès au site. Cet oppidum, comme plusieurs autres dans le Berry, a donc été doté d'un rempart monumental traditionnel peu de temps avant que le modèle urbain gallo-romain ne s'impose, et conduise à abandonner le site de hauteur au profit du site voisin de Drevant, qui possède une parure monumentale typiquement romaine. Rappelons qu'à Saint Marcel (Indre), S. Krausz a mis au jour récemment un *murus gallicus* qui ceinture l'emplacement où se développe ensuite la ville romaine, comme à Bourges (Cher). Ce type de rempart apparaît donc comme un élément caractéristique d'un urbanisme indigène qui se développe pendant tout le premier siècle avant J.-C.

Le site de Meunet-Planches (Indre) avait livré des fiches en fer au 19<sup>e</sup> s. Il s'agit d'une enceinte géométrique de 1 ha environ appuyée à une petite falaise qui domine la rivière de la Théols. Les photographies aériennes, les anciens cadastres, et enfin les vestiges de talus sur le terrain, dessinent trois côtés d'un rectangle aux angles arrondis, le quatrième étant formé par la falaise qui domine la rivière. La prospection avec le détecteur et la fouille ont permis de retrouver des fiches en place, puis

des poutres horizontales entrecroisées, et enfin un parement très soigné en calcaire. De rares tessons de céramique et d'amphore parsèment la surface du site.

Le site de Luant (Indre), dont les remparts sont encore bien conservés en relief, était bien connus des archéologues de la région, mais il n'avait encore jamais fait l'objet de sondages archéologiques. Il occupe environ 1,5 ha, sur un terrain plat composé de sables de Brenne recouvrant partiellement un socle calcaire, près des sources de la Claise. Il a livré également des fiches de *murus gallicus*, au sommet du talus et sur l'aile est de la porte rentrante. Le rempart est constitué de terre, de pierre et de bois, mais le sondage n'a fait que l'effleurer en surface. Les rares tessons, très roulés, peuvent être protohistoriques.

Ces deux derniers sites ouvrent de nouvelles hypothèses : c'est la première fois en effet qu'on trouve en Berry des habitats aussi petits en surface (entre 1 et 2 ha) dotés d'un *murus gallicus*. Il s'agit vraisemblablement de la résidence d'un noble avec sa famille et sa maison, un "*aedificium*" au sens de César. Le *murus gallicus*, considéré généralement comme un symbole de l'urbanisme de La Tène finale, aurait ainsi été utilisé également par les nobles pour orner leur résidence.



MURUS GALLICUS du Berry

\*CNRS/ENS Paris. université de Paris 1

## QUELQUES REMARQUES A PROPOS DU PREMIER AGE DU FER À L'OUEST DE L'ARMORIQUE

Jean-Paul LE BIHAN

### 1. DES SITES DU PREMIER AGE DU FER A QUIMPER

Trois sites du Premier âge du Fer furent découverts à Quimper en 1998 et 1999 dans le cadre d'opérations de diagnostic ou de sauvetage.

#### 1.1. Kerveguen EL.14-15 (fig.1)

L'habitat de bas de pente de Kerveguen EL.14-15 livra une nuée de trous de poteaux contenant des fragments de clayonnages brûlés et quelques dépressions creusées dans le substrat argileux ; également des traces de foyers et un enclos de forme ovale d'une quinzaine de mètres de longueur. Détecté et fouillé sur cinquante mètres de longueur, un fossé rectiligne (T.8-T.15) avait servi de fondation à une palissade avant d'avoir bordé un talus.

La céramique permet de dater l'ensemble des vestiges de la parcelle EL.14 du Premier âge du Fer, sans davantage de précision (fig.2a). Aucun plan de bâtiment ne put être reconstitué. L'hypothèse d'un établissement agricole de faible dimension fut retenue sans qu'il fût possible d'en interpréter clairement le plan : un habitat sans enclos bordé, à l'est, d'une palissade puis d'un talus. Mais à quel réseau relier les trous de poteaux de la parcelle EL.15 située à l'est de ce talus ? Les poteries (fig.2b) permettent-elles d'affirmer qu'elles étaient légèrement postérieures à celles découvertes dans la parcelle EL.14 ? (cf. *infra*).

#### 1.2. Kerveguen EL 18 (fig.1)

La situation est moins brillante sur le second site de bas de pente de Kerveguen EL.18 distant de 200 mètres du gisement EL.14-15. Un simple diagnostic découvrit un épandage de poteries et quelques structures en creux du Premier âge du Fer (trous de poteaux, petites fosses) associées à des vestiges très dégradés gallo-romains ou médiévaux. Ainsi, plusieurs fonds d'urnes funéraires antiques (2 à 3 cm de hauteur conservée) contenant leurs ossements brûlés furent

découverts *in situ*. Ces vestiges d'urnes résultaient d'une érosion ayant abrasé plusieurs décimètres de substrat géologique argileux. Une fouille de sauvetage aurait exigé de vastes décapages et des moyens importants. La faible quantité et la dispersion des vestiges ne la justifiait pas. Nous pouvons, néanmoins avoir quelques regrets. Un habitat assez consistant fut peut-être construit ici au Premier âge du Fer.

#### 1.3. Keryen

Encore plus discret fut le site de Keryen, situé sur un rebord de plateau au nord-ouest de l'agglomération de Quimper. Ne furent mis au jour que trois trous de poteaux et, à une centaine de mètres de distance, le fond d'une urne. Deux tessons protohistoriques gisaient dans les trous de poteaux. Les restes de l'urne, déposée verticalement, étaient calés dans le sol parmi les roches du substrat. Des ossements brûlés étaient éparpillés autour du vase. De fortes analogies avec la poterie mise au jour à Kerveguen incitent à le dater du Premier âge du Fer. Il est possible d'envisager l'existence d'un habitat très modeste entouré de quelques sépultures dispersées. Une forte érosion aurait eu raison de l'immense majorité des vestiges.

#### 1.4. Conclusions

Si modestes soient-ils, ces trois sites constituent une première à Quimper, davantage connu par ses fermes indigènes de la fin du Second âge du Fer. C'est intéressant pour l'histoire du peuplement protohistorique de cette commune et cela donne à réfléchir plus largement à propos de celui de l'Armorique au Premier âge du Fer. En effet, les habitats de cette époque demeurent bien rares. Ils sont généralement découverts lors de l'étude des phases anciennes des fermes du Second âge du Fer. Les sites découverts semblent annoncer l'existence de nombreux habitats modestes et dispersés sans déterminisme géographique particulier. Leur ténuité voile d'autant leurs vestiges aux archéologues que l'érosion a détruit presque totalement leurs fondations.

L'explication par l'érosion suffit-elle, sous le prétexte que le Premier âge du Fer est plus ancien que le Second ? Ainsi l'absence de traces des nombreuses cabanes d'époque romaine découle des techniques d'arrimage au

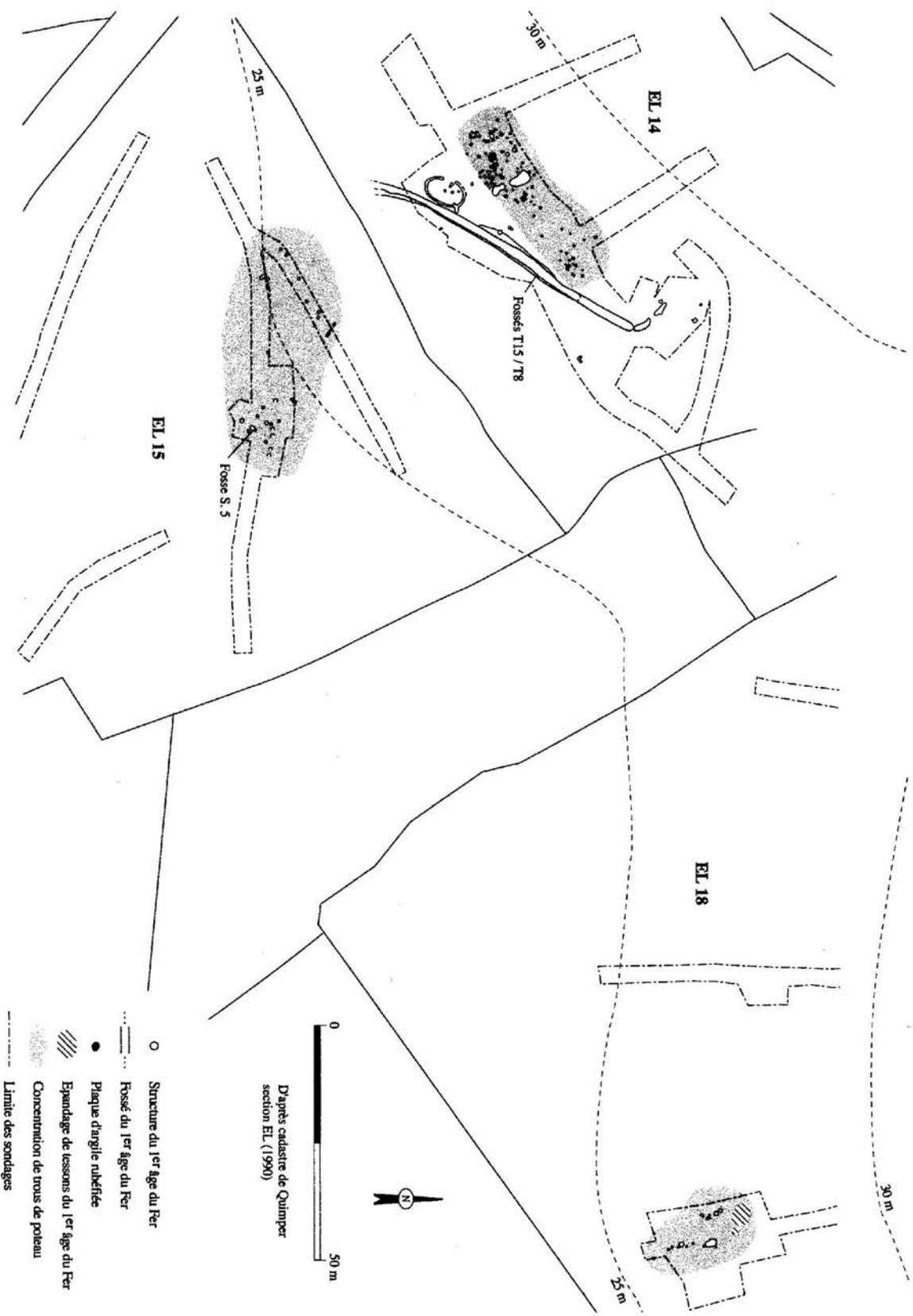


Fig. 1 - Quimper Kervéguen : ensemble des vestiges du 1er âge du Fer

sol : pas de trous de poteaux (Le Bihan, Chronique annuelle du Bulletin de la Soc. archéo. du Finistère). Certes, la découverte des habitats du Premier âge du Fer en Armorique reste conditionnée par la méthode, d'observation et l'acharnement sur les sites fouillés lors des grands décapages. Mais, comme dans d'autres régions, il faut peut-être éviter de plaquer de manière trop systématique des schémas désormais admis pour la période de La Tène : squelettes d'habitats révélés par des enclos fossoyés et des trous de poteaux. La diversité des techniques retenues aux âges du Fer ne doivent pas étonner ; elles peuvent toutefois dérouter.

## 2. A PROPOS DES POTERIES DU PREMIER AGE DU FER D'OUessant

Un lot de poteries découvertes sur le site de Mez-Notariou à Ouessant suscite beaucoup d'intérêt, en particulier des comparaisons avec le mobilier " marnien " des Jogasses. Plusieurs allusions de cet ordre furent faites lors de journées ou colloques récents de l'AF.E.A.F. (Paris et Nantes, 1999). Rien n'est publié sur la question à ce jour à ce sujet. Il est donc tentant d'évoquer l'allure des poteries fines découvertes dans le secteur 5 du site de Mez-Notariou ; en particulier dans la couche Us.146.

L'absence de recherches systématiques et de comparaisons très poussées entre les poteries armoricaines et leurs homologues champenois nous prive sans doute d'éléments de réflexion fructueux, en particulier pour les poteries fines de petite dimension. Ainsi, des vases d'Ouessant à paroi lisse, mais de belle qualité, ne sont pas très différents des poteries des Jogasses. Certes, leurs formes se retrouvent sur d'autres sites d'Armorique (Kervéo, 29, Erquy, 22), mais ce sont très souvent des vases décorés, au contraire de leurs homologues ouessantins ou champenois.

Il faut alors solliciter la chronologie. A Ouessant, la couche Us.146, homogène, privée de tout mobilier du Second âge du Fer, ne livre que des vases lisses, mais en très grande quantité (fig.3a). Les décors estampés ou à marguerites n'apparaissent que dans des couches où se mêlent des formes et décors de La Tène ancienne tels que la croix de Saint-André ou la large cannelure interne (couche Us.147 par exemple, fig.3b). C'est la première fois que ce

type d'opposition peut être observée sur un même site et sur de telles quantités de mobilier

Une évolution différente de l'ornementation des vases entre l'Armorique et une région comme la Champagne, à partir d'un fond commun de formes identiques datant de la fin du Premier âge du Fer et propre à des espaces beaucoup plus vastes, peut être suggérée : l'Armorique choisit massivement le décor par estampage au cours de son entrée dans le Second âge du Fer, à l'instar de régions continentales éloignées, tandis que la Champagne retient bien davantage le décor peint. Ceci n'empêche d'ailleurs pas les Armoricains d'utiliser parfois la peinture. Un amincissement de la lèvre, alors dotée d'une large cannelure interne, peut aussi caractériser le passage des vases armoricains de la fin du Hallstatt au début de La Tène. Un tel schéma confirmerait l'évolution chronologique qui semble se dessiner à travers les grands lots de poteries du secteur 5 d'Ouessant : les estampages, accompagnant les décors de marguerites n'apparaîtraient qu'au tout début de La Tène, après une phase d'utilisation de jattes à paroi exclusivement lisse. Les poteries de Quimper - Kerveguen EL.14 et EL.15 (fig.2) ne contredisent pas un tel scénario. Ici, le décor estampé n'apparaît pas encore. Toutefois, l'amincissement de la lèvre et la cannelure interne se manifestent dans une partie isolée du site (EL.15). Il pourrait s'agir d'un indice de chronologie.

## 3. CONCLUSIONS

Les signes cliniques dont se nourrissent les archéologues pour identifier le passage Hallstatt - La Tène en Armorique, puis pour le percevoir en termes de changement de société, donc d'Histoire, demeurent rares. Le débat à propos de la date d'apparition des premiers souterrains armoricains lors de la transition Premier - Second âge du Fer reste ouvert. Les sites de Quimper et d'Ouessant, dépourvus de ces salles hypogées, livrent des vestiges d'habitat du Premier âge du Fer d'allure différente de celle des fermes laténiennes les plus classiques et de belles séries de poteries pouvant être nettement rattachées aux deux âges du Fer. C'est donc l'occasion de suggérer quelques pistes de réflexion, fussent-elles issues d'intuitions.

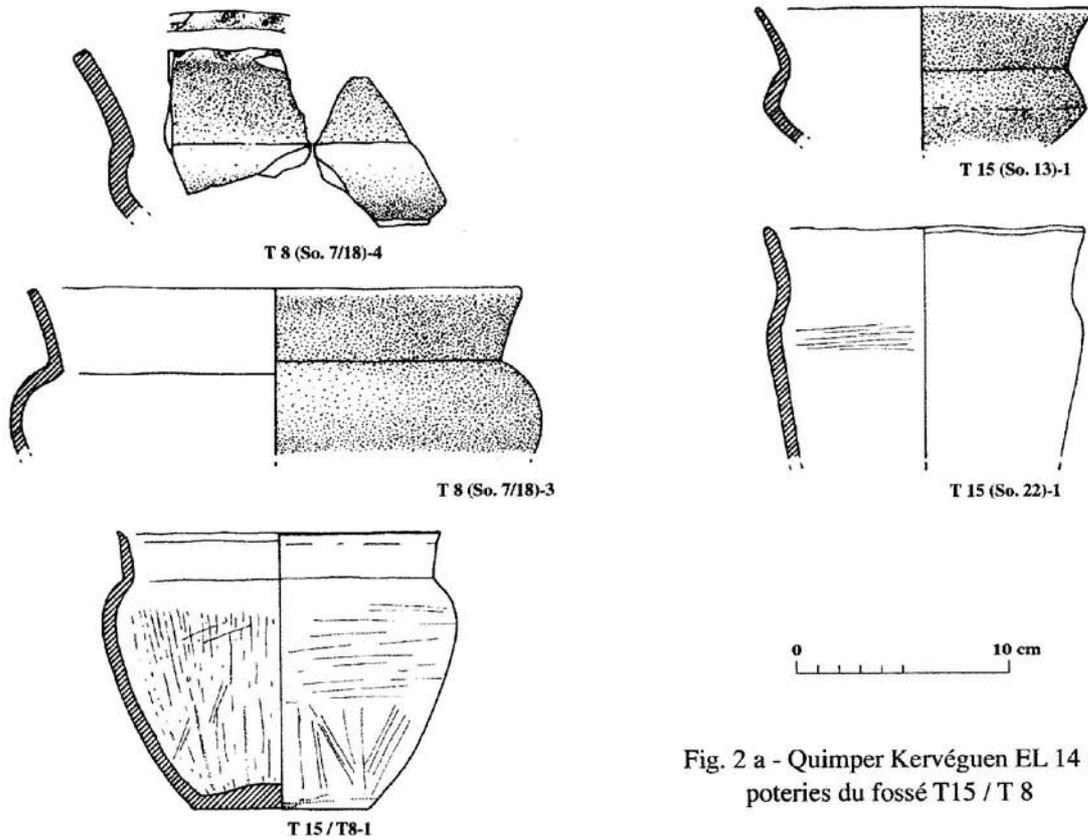


Fig. 2 a - Quimper Kervéguen EL 14 :  
poteries du fossé T15 / T 8

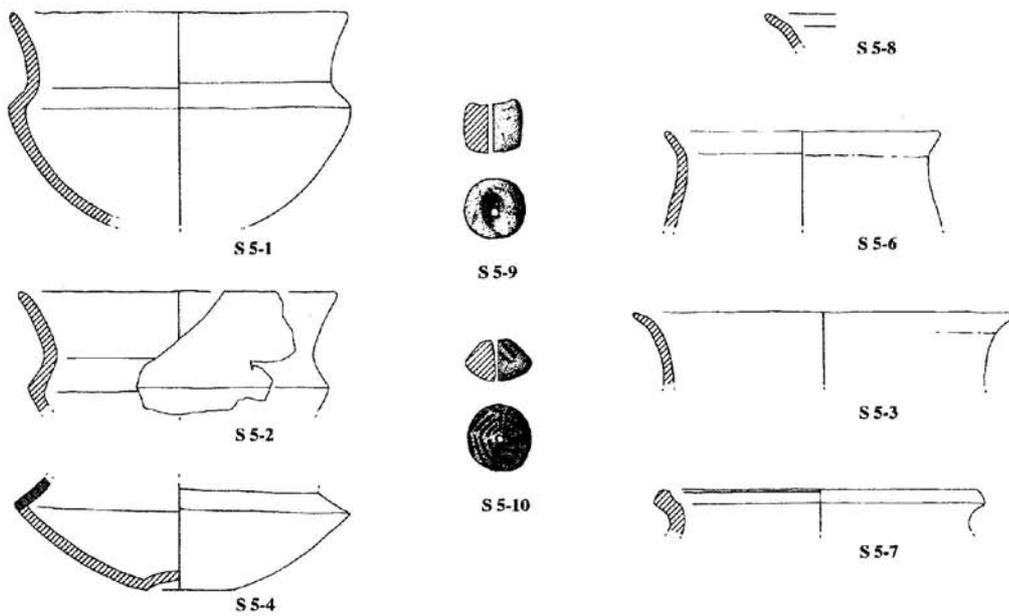


Fig. 2 b - Quimper Kervéguen EL 15 : poterie de la fosse S. 5

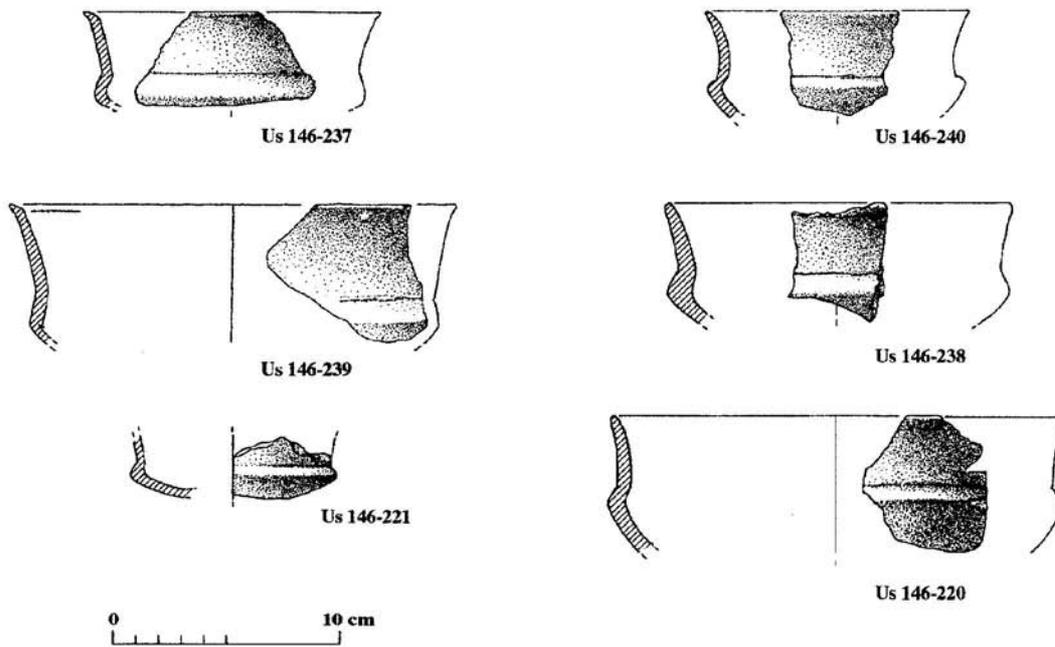


Fig. 3 a - Ouessant Mez - Notariou : poteries de l'Us. 146

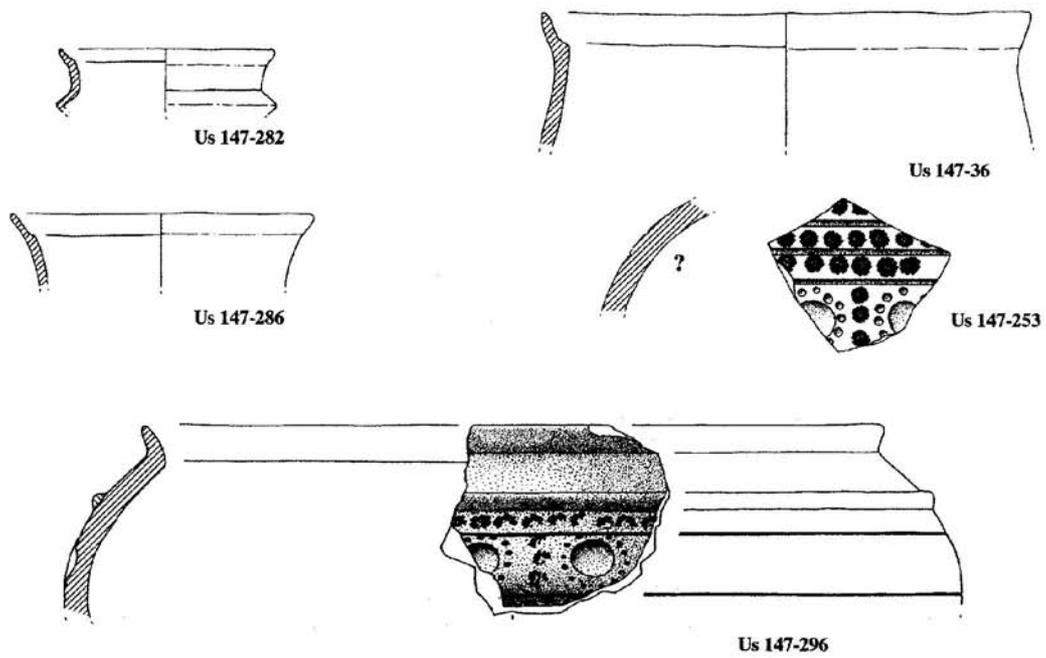


Fig. 3 b - Ouessant Mez - Notariou : poteries de l'Us. 147

**LE CAMP DE SAINT-SYMPHORIEN À  
PAULE (CÔTES  
D'ARMOR) SOUTERRAINS ET  
CONSTRUCTIONS ENTERRÉES OU  
SEMI-ENTERRÉES**

**Yves MENEZ\***

Le Camp de Saint-Symphorien à Paule est fouillé depuis 1988. En 1999, les recherches ont porté principalement sur des structures souterraines, enterrées ou semi-enterrées qui sont rattachées à la première phase d'occupation du site, datée des V<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles avant J.-C.. Leur répartition sur le plan de ce premier habitat, une vaste ferme enclose d'une superficie supérieure à l'hectare, ne semble pas aléatoire.

Toutes sont regroupées sur une superficie de 3.500 m<sup>2</sup>, localisées à l'emplacement ou à la périphérie immédiate du seul bâtiment d'habitation identifié pour cette phase. Les quatre souterrains, distants de moins de 20 m, sont tous localisés dans l'angle nord-ouest des enclos. Les souterrains mixtes, pour partie bâtis, pour partie creusés en sape dans le substrat, sont localisés dans le même secteur, mais à proximité immédiate de la maison. Les constructions enterrées sont situées sous le bâtiment. Quant aux constructions semi-enterrées, elles sont localisées dans l'enclos principal, à proximité du fossé de clôture mais éloignées du bâtiment.

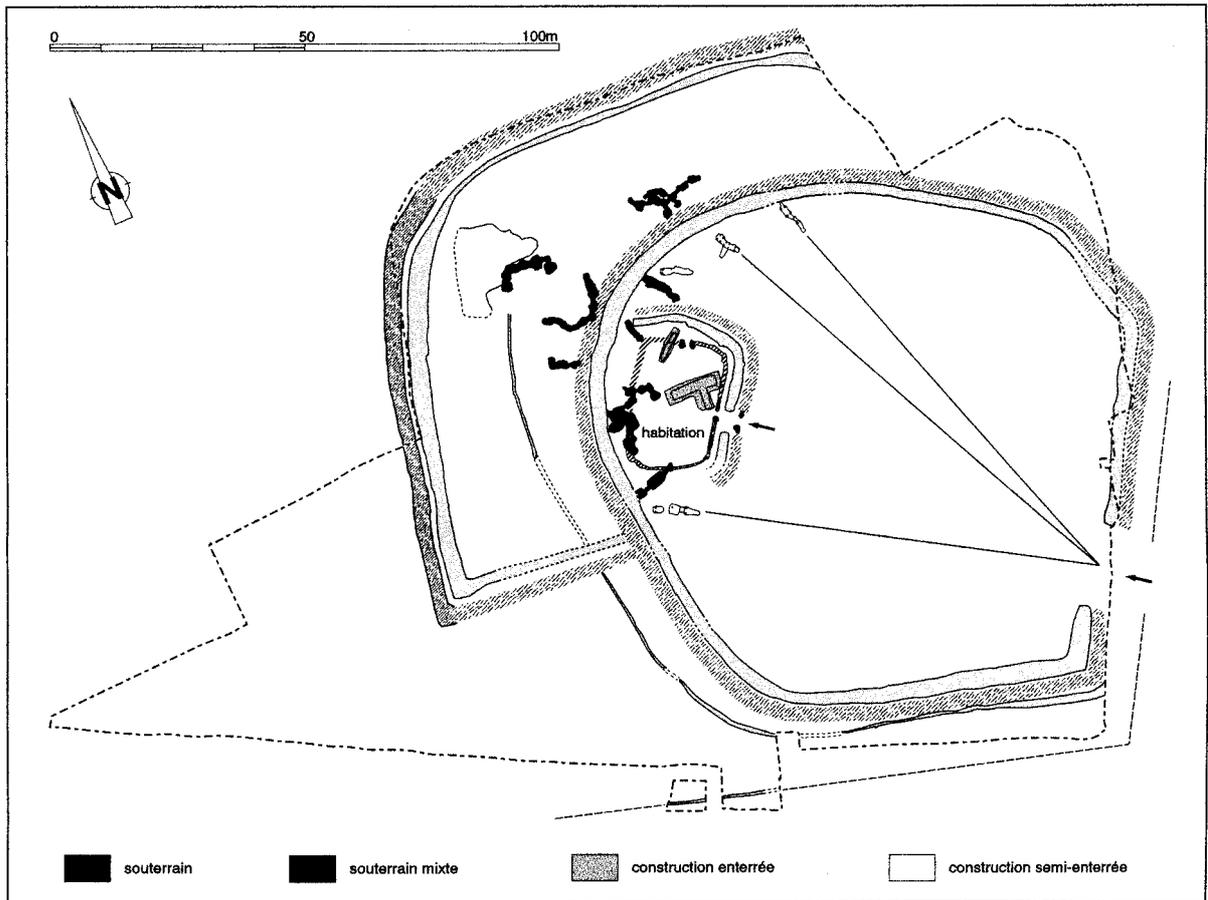
Les types définis pour ces excavations semblent donc refléter des caractéristiques de structures enfouies ou semi-enterrées aux fonctions vraisemblablement différentes, et réparties de manière raisonnée à la périphérie de la maison. L'hypothèse suggérée pour les souterrains, véritables ou mixtes, est celle de lieux de stockage utilisés de manière ponctuelle pour cacher les vivres ou les ustensiles de l'habitat. Les constructions enterrées pourraient s'apparenter à des silos ou des caves, utilisés de manière quotidienne.

Les constructions semi-enterrées pourraient être des ateliers ou des lieux de stockage nécessitant une hygrométrie et une température relativement constante.

On notera que les axes de trois de ces dernières structures, qui émergeaient du sol, se dirigent vers l'entrée de la ferme. Cet indice pourrait témoigner, avec d'autres recueillis lors des campagnes de fouille antérieures, d'une volonté de la part des constructeurs de cet habitat de respecter un schéma d'organisation théorique, organisant les annexes autour de la maison.

\*Yves Menez UMR 6566

Service Régional de l'Archéologie de Bretagne



PAULE - Camp de Saint-Symphorien - Localisation des souterrains, constructions enterrées et semi-enterrées sur le plan de la ferme des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant Jésus-Christ.

**LE SITE D'HABITAT DE L'ÂGE DU FER  
DE KERVEN – TEIGNOUSE À INGUINIEL  
(MORBIHAN)**

**LA SECONDE PHASE D'UTILISATION  
DU SITE**

**Daniel TANGUY**

L'étude de l'habitat de Kerven Teignouse a débuté en 1992. Cette fouille exhaustive a fait l'objet de plusieurs comptes rendus dans les bulletins de l'A.F.E.A.F.

En 1999, la fouille a concerné prioritairement la partie nord de l'habitat. Les éléments importants concernent avant tout le site de la fin de La Tène ancienne. Cette seconde phase correspond à une extension de l'habitat initial par l'adjonction d'un second enclos implanté au nord du précédent.

Cette nouvelle limite curviligne d'une surface de 730 m<sup>2</sup> est matérialisée par un fossé et un talus interne. L'importance du fossé croît vers le nord pour atteindre 1,50m de profondeur et 4 m de largeur au niveau de l'entrée. Des traces de reprises attestent que ces dimensions étaient plus modestes dans un premier temps. A la simple entrée du premier enclos, succède une entrée plus monumentale, protégée par un portail solidement ancré à l'arrière du talus.

A l'avant de ce nouvel enclos une nouvelle limite caractérisée par un fossé d'une largeur maximale de 1 mètre pour une profondeur moyenne de 0,40m. Il est probable qu'à la fin de La Tène ancienne l'extrémité nord du replat était un espace réservé aux animaux qui avaient sans doute la possibilité de s'abreuver au cours d'eau tout proche, la pente étant assez douce dans ce secteur. Le dispositif de raccordement à l'habitat, au nord ouest, est constitué d'une mince rigole sans doute liée à la fermeture de l'enclos. Par ailleurs, un fossé contemporain, plus puissant, plonge vers la zone humide et son extrémité ouest n'a pas été étudiée.

La zone de pacage s'appuie vers l'est à la dépression formée par la voie d'accès à l'habitat.

Ce chemin, marqué en surface par une large dépression comblée de terre très humique, se situe dans l'axe des entrées successives de l'habitat de Tène ancienne. Il est marqué, au niveau du franchissement de la première entrée, par une légère dépression creusée dans l'arène granitique. Par contre, à l'extérieur de l'habitat et au niveau de la rupture de pente, l'encaissement atteint 1,80 m. Le chemin est taillé dans la roche ou l'arène. Les versants sont en pente douce et la base, large de 2 m., la base est marquée par deux sillons parallèles et rectilignes distants d'1,20m.. Ces traînées régulières, plus ou moins marquées selon la nature du sous-sol sont larges de 12cm pour une profondeur de 15cm. Ce sont les traces laissées par les roues de chariots. Elles sont, par endroits, colmatées partiellement par de l'argile compacte et il est probable que les irrégularités dues aux passages ont été régulièrement aplanies par ce moyen.

Ce chemin a cessé de fonctionner au moment de la réorganisation de l'habitat datée du III<sup>ème</sup> siècle av. J.C.. Il est sectionné par le fossé de l'avant cour nord. Le comblement du fossé à ce niveau indique la disparition de ce chemin. L'entrée du nouveau site est d'ailleurs décalée d'une dizaine de mètres vers l'est.

Le franchissement du vallon marécageux, au nord de l'habitat, par le chemin de La Tène ancienne ne fait aucun doute. Actuellement un bas marais tourbeux, épais d'environ 2m, occupe le fond de la dépression. Les études menées par D. MARGUERIE montrent que cette tourbière s'est mise en place à partir du IX<sup>ème</sup> siècle av. J.C.. On sait aussi qu'au Second Age du fer, le chemin franchit un vallon encaissé creusé par un cours d'eau plus important que le ruisseau actuel. Il est donc probable que le franchissement se fait alors par un gué ou un pont. Ces aménagements ont dû conditionner par la suite la formation de la tourbière.

La poursuite du décapage de l'enclos central, daté du III<sup>ème</sup> et II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. a aussi révélé des indices d'occupations de La Tène ancienne. Il s'agit surtout d'une sixième structure souterraine dont le puits d'accès est partiellement fouillé. Le mobilier, de la céramique richement ornée, recueilli à la surface de ce puits d'accès, sous un foyer, est daté de la fin IV<sup>ème</sup> siècle av. J.C.. Outre l'intérêt soulevé par la mise en évidence de la multiplica-

tion des structures de stockage sur ce site à La Tène ancienne, cette découverte confirme l'extension de l'habitat vers le sud durant cette période.

La poursuite des recherches dans ce secteur en 2000 devrait permettre de mieux appréhender les limites de l'habitat vers le sud.

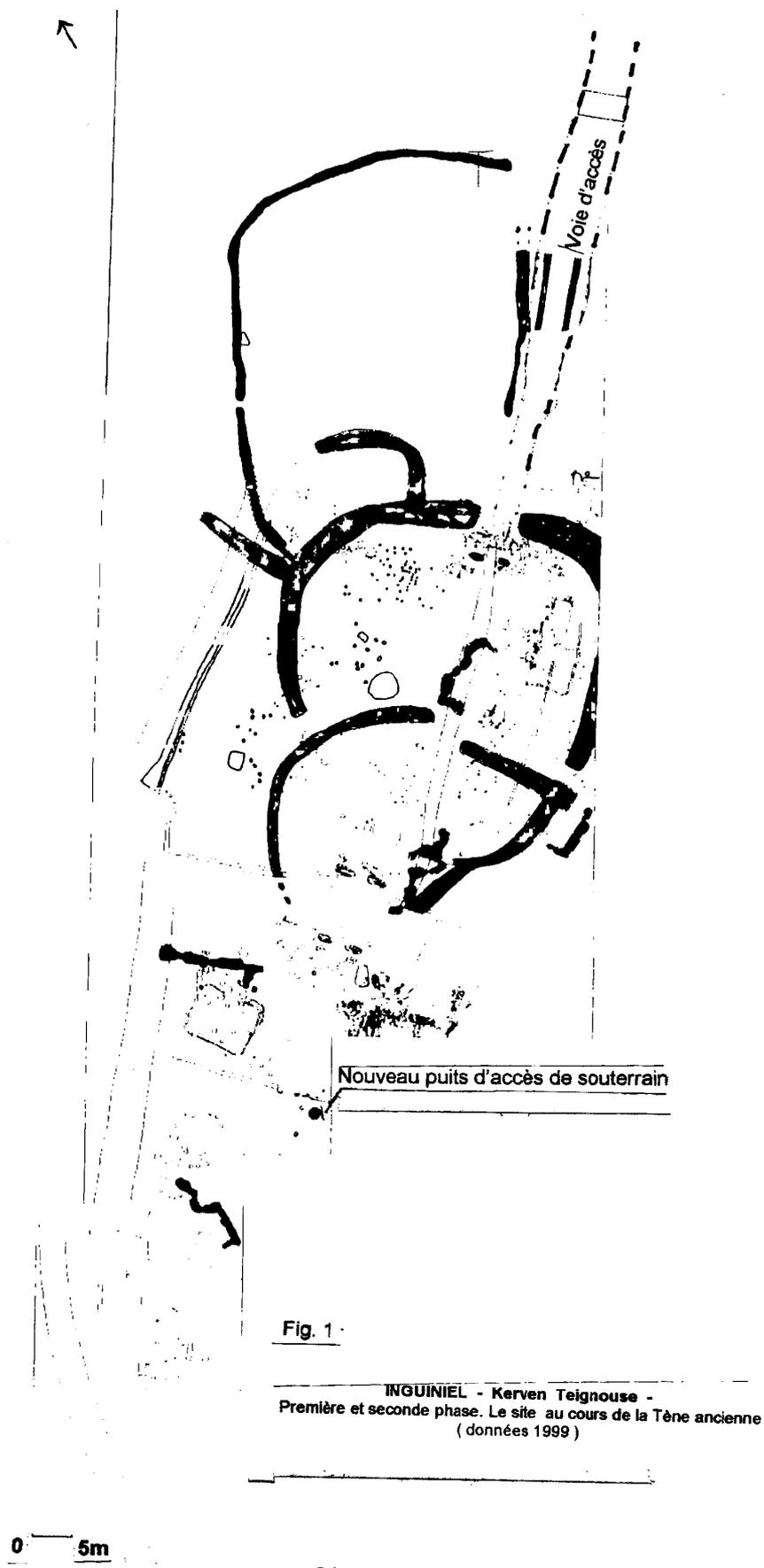


Fig. 1

INGUINIEL - Kerven Teignouse -  
Première et seconde phase. Le site au cours de la Tène ancienne  
(données 1999)

0 5m

**LES TOMBES DE GUERRIERS DE LA  
NÉCROPOLE  
DE ESVRES-SUR-INDRE,  
" VAUGRIGNON " (INDRE-ET-LOIRE)**

**Sandrine RIQUIER \***

La nécropole est située à 15 km au sud de Tours, au centre du territoire Turon. Elle est implantée sur le rebord nord de la vallée de l'Indre, à proximité d'un site potentiel d'agglomération secondaire gallo-romaine et à 150 m d'une importante nécropole du Haut-Empire.

Au total, une trentaine de tombes ont été fouillées sur une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>. Seule la limite nord de la nécropole a été reconnue. Aucune limite spatiale n'est attestée. Toutes les sépultures, orientées est-ouest, correspondent à des inhumations, mais en raison de l'acidité des sédiments sableux, les ossements ont presque totalement disparu. Seuls quelques fragments de crânes ou de dents permettent d'orienter les défunts la tête à l'est, sauf dans un cas. D'autre part, la moitié des tombes peut être attribuée à des enfants : les petits objets sont associés à des fosses de petites dimensions (longueur inférieure à 1,60 m), correspondant vraisemblablement à des sépultures d'enfants.

Les premiers éléments de l'étude révèlent une fréquentation continue de cette nécropole de La Tène C2 (fibules à ressort long et pied attaché sur l'arc) à l'époque augustéenne (amphores hispaniques de type Pascual 1 et Dressel 7/11).

On peut distinguer 3 types de tombes :

- Les tombes " simples " : 21 tombes ont livré de 1 à 10 céramiques, des fibules et des potins turons " au taureau cornupète " Lyon 714-729, 2<sup>ème</sup> classe ou Lyon 701-713, 1<sup>ère</sup> classe, et, pour deux d'entre elles, des bracelets en bronze à jonc lisse. Un tiers de ces tombes renfermait des éléments de cercueils (clous et/ou ferrures).

- Les fosses quadrangulaires : 4 fosses n'ont livré aucun mobilier. Cependant, les dimensions et les orientations sont équivalentes aux tombes " simples ". Dans l'une d'elles était

aménagé un petit coffre en dalles de meulière. Elle témoigne de l'absence de mobilier non périssable dans certaines tombes, même si on ne peut soutenir que toutes ces fosses correspondent réellement à des sépultures.

- Les tombes de guerriers : dans 3 tombes sont associées une amphore et une arme<sup>\*\*</sup> ; une amphore était déposée dans une quatrième tombe (F.140) presque entièrement détruite par une structure postérieure.

**La répartition spatiale des tombes permet de déterminer trois concentrations d'importance inégale. Chacune renferme une tombe de guerrier avec amphore et arme. L'une d'entre-elle (F.135) est cependant un peu à l'écart des autres, entre deux concentrations.**

*Les tombes à amphore :*

**La tombe F.165**

La fosse mesure 2,45 m sur 1,05 m pour une profondeur de 0,40 m sous le décapage. Une couche noire, correspondant à du bois sec, dessine un rectangle au centre de la fosse, limité sur les côtés longitudinaux par des dépôts. Elle correspond probablement au couvercle d'un cercueil chevillé puisqu'aucun clou n'a été retrouvé. Sous cette couche, au centre de la fosse, une épée de 0,95 m de longueur était déposée, poignée à l'est, ce qui laisse supposer que le défunt était orienté la tête à l'est. Au sud de l'épée a été déposée une lance dont le talon conserve des traces de tissu minéralisé. Près du talon ont été retrouvés deux anneaux en fer avec des traces de tissu, un potin et un fragment de bracelet en verre bleu de type La Tène Moyenne, probablement contenus dans un sac. Un fragment de lame en silex blond était déposé près de la poignée de l'épée.

Le long de la limite sud du cercueil, une amphore hispanique de type Pascual 1 à pâte beige a été déposée horizontalement, l'ouverture vers l'est. Sous cette amphore ont été retrouvés des fragments de faune brûlée qui restent à identifier. Une olla était déposée dans l'angle sud-ouest de la tombe, près du pied de l'amphore. Deux assiettes posées à plat sur une pierre et un pot ont été placés le long de la paroi sud de la fosse.

\*Sandrine Riquier Base AFAN, site BRGM, 3 av. Claude Guillemin, 45 060 Orléans Cedex 2.

\*\*Mobilier déposé à l'IRRAP, en cours de traitement. L'identification de ces objets a été réalisée en collaboration avec André Rapin.

Une assiette en *terra rubra* et un pot non tourné se trouvaient du côté nord. Leur position laisse supposer qu'ils étaient à l'origine disposés sur le couvercle du cercueil. Enfin, dans l'angle nord-ouest était situé un fragment d'une petite meule en grès.

#### La tombe F.140

Le creusement d'un fossé moderne a détruit les 2/3 de cette tombe dont ne subsiste qu'une amphore hispanique de type Pascual 1 déposée horizontalement, une assiette en *terra nigra* (MENEZ 39) située près du pied de l'amphore et une *ollae* près du col.

#### La tombe F.139

La fosse sépulcrale mesure 2,73 m sur 1,30 m pour une profondeur de 0,50 m sous le décapage. On note un léger surcreusement dans la partie centrale de la tombe, de 2,05 m de long pour 0,55 m de large. Des blocs de meulière, situés en périphérie, devaient servir de calage à un contenant qui n'a pas laissé de traces (cercueil chevillé ?). Un fragment de calotte crânienne permet d'orienter le défunt la tête à l'est. Un javelot était déposé sur la gauche du corps. Une amphore à saumure de Bétique Dressel 7/11 était déposée verticalement dans l'angle nord-ouest de la fosse, à côté d'un petit pot. Aux pieds du défunt étaient déposés deux assiettes et, le long de la jambe droite, deux autres pots. Quelques fragments de faune brûlée étaient placés près de la jambe gauche.

#### La tombe F.135

La fosse mesure 3,30 m de long pour 2,30 m de large et 1,30 m de profondeur sous le décapage. La fouille du comblement de cette tombe a révélé plusieurs couches de sable mêlées à de l'argile dont les pendages indiquent l'existence d'un important espace vide. L'analyse des données permettra de préciser l'architecture interne de cette tombe. Dans le tiers inférieur du remplissage a été retrouvée une poutre avec mortaises et des fragments de tenons encore engagés, qui pourrait correspondre à un élément du plafond. Les mensurations indiquent que les planches de couverture mesuraient environ 0,20 m de large et 3-4 cm d'épaisseur.

Au centre de la fosse, une couche noire concave, d'environ 0,20 m d'épaisseur aux extrémités, encadre l'ensemble des dépôts. Ces traces laissent envisager l'existence d'un cercueil ou d'un tronc d'arbre évidé. Il est calé, côté nord par un amas de pierres.

Aucun élément de squelette n'a subsisté, mais la position du mobilier permet d'orienter le défunt la tête à l'est. Une agrafe de ceinture circulaire se trouvait au centre de la fosse. Le long du bras gauche a été déposé un *pugio* dont le fourreau en bois est très bien conservé, orienté poignée vers l'est. Le long de la jambe droite a été disposée une lance à douille, sans talon.

Une assiette était placée sur le ventre du défunt et, à ses pieds, un vase bobine et une jatte carénée. Dans l'angle nord-est de la fosse était placée verticalement une amphore italique Dressel 1B.

Dans le comblement de cette tombe ont été recueillis quelques tessons d'amphores et de vase bobine calcinés identiques à un amas d'amphores très fragmentées, de diverses céramiques et de faune brûlées (F.181), situé à une quarantaine de mètres au nord de cette tombe<sup>3</sup>. Cet amas, composé de 4 kg d'amphores, évoque " le pavé " retrouvé près de la tombe de Clémency. Il pourrait correspondre à des reliefs liées aux funérailles du défunt, dont quelques éléments ont pu être déposés symboliquement sur la tombe.

Cet ensemble funéraire, et notamment la tombe F.135, peut être rapproché des tombes privilégiées qui composent le groupe du Centre de la Gaule (groupe du Berry, tombes d'Antran, de Saint-Georges-de-Baillargeaux, de Saint-Augustin à Boiroux), même si les dépôts sont plus modestes. On notera cependant l'intégration de cette tombe au sein d'une nécropole, son association à d'autres sépultures de guerriers, et, d'autre part, la proximité immédiate d'une d'agglomération secondaire.

#### Bibliographie

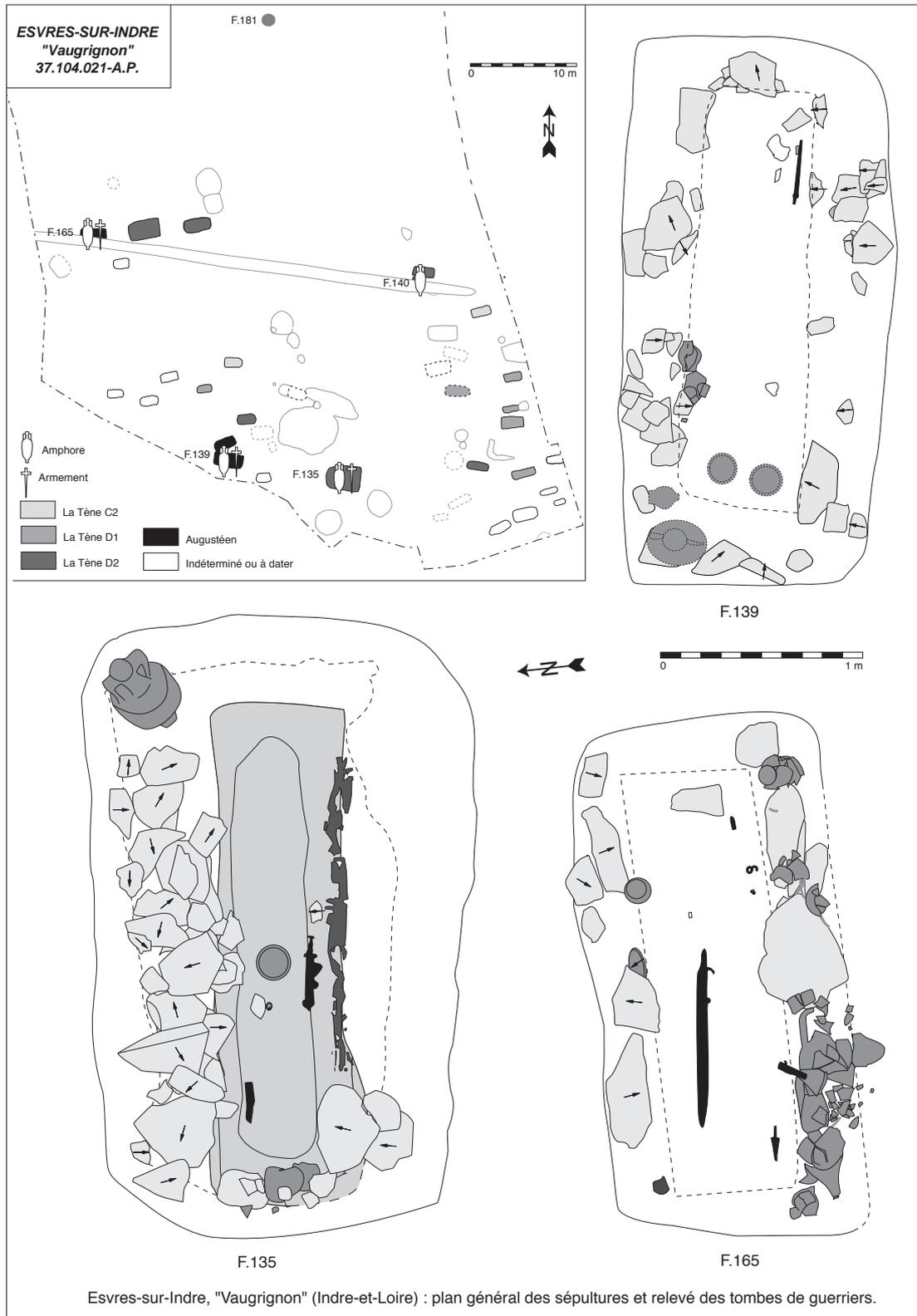
D. Dussot, G. Lintz, D. Vuillat – La sépulture gauloise de Boiroux, commune de Saint-Augustin (Corrèze), *Aquitania*, tome X, 1992, pp. 5-30.

**A. Ferdière, A. Villard** – La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges, *Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus, 7<sup>ème</sup> supp. de la R.A.C.F., Saint-Marcel, 1993, 316 p.*

*d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art I, Luxembourg 1991, 182 p.*

**J. Metzler et al.** – Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique, *Dossiers*

**J.-P. Pautreau (dir.)** – Antran (Vienne), un ensemble aristocratique du Premier siècle, *Regard sur les collections, Musée de la ville de Poitiers et de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers, 1999, 120 p.*



**LA FOSSE COTHERET, UNE NÉCROPOLE  
ARISTOCRATIQUE GAULOISE EXCEP-  
TIONNELLE SOUS LES PISTES DE L'AÉ-  
ROPORT CHARLES DE GAULLE À  
ROISSY (VAL-D'OISE).**

**Thierry LEJARS\* et Nathalie PACCARD\*\***

Les travaux engagés dans le cadre du programme d'extension de l'aéroport de Paris et l'aménagement des nouvelles pistes ont permis la découverte d'un cimetière d'époque celtique qui livre de précieuses informations sur les Celtes de la Plaine de France et la façon dont ils honoraient, pour leur voyage dans l'au-delà, les plus illustres d'entre eux.

Le cimetière est situé au nord de l'aéroport, à proximité d'une zone archéologique dense, qui présente toutes les caractéristiques d'un habitat gaulois de plaine. L'ensemble funéraire, relativement modeste et concentré, comprend une petite dizaine de tombes à inhumation. Les ossements sont rarement conservés en raison de l'acidité naturelle du sous-sol ce qui, malheureusement, nous prive de données anthropologiques essentielles. Parmi les sépultures, deux se distinguent du lot tant par la taille (environ 2,5 m sur 4 m) que par la nature des dépôts et en particulier la présence de chars à deux roues.

La première tombe, la plus prestigieuse par le mobilier, est datée des années 300 av. J.-C. Le défunt, certainement un homme si l'on considère ses effets personnels, a été inhumé sur un véhicule à deux roues déposé en entier dans la tombe. Ce véhicule, contrairement à la plupart des exemplaires contemporains connus, se singularise par la présence de nombreuses pièces ornées en bronze (clavettes d'essieu, garnitures de joug et appliques décoratives des harnais). Il s'agit à l'évidence d'un véhicule d'apparat. L'ensemble comprend en outre deux grands vases en céramique et une garniture en bronze d'une vingtaine de centimètres de diamètre richement ornée. L'objet initialement associé à un récipient en matière organique, se caractérise par la qualité plastique de la réalisation et une maîtrise parfaite

d'un programme iconographique qui ne laisse rien au hasard. Cet objet, comme les appliques décoratives du char sont à l'évidence l'œuvre d'un créateur, tant dans le domaine de la conception des images que dans celui de leur réalisation technique. Ces bronzes relèvent du style dit *Plastique*, mais chacun d'eux, par son originalité, démontre la spécificité d'un tel ensemble qui trouve ses meilleures comparaisons dans la région même. En témoigne la série des bronzes, réputée provenir de Paris, acquise par le MAN en 1904. La qualité de ces créations en fait des chefs d'œuvre représentatifs de l'apogée de l'art celtique en Europe.

La seconde sépulture, aussi importante bien que moins spectaculaire, est celle d'un guerrier inhumé sur un véritable char de combat. Mieux que la précédente, cette tombe, compte tenu du plan de répartition du mobilier (les pièces en relation avec le char d'un côté, les armes et la parure du mort de l'autre) offre une image particulièrement claire pour illustrer ce type de sépulture avec le dépôt d'un char complet.

Ce petit cimetière de la Plaine de France n'est pas isolé. Des nécropoles à peine plus grandes, présentant des caractères similaires, sont attestées sur les communes voisines de Bouqueval et du Plessis-Gassot. Ces ensembles funéraires, compte tenu de leur taille, de la qualité des vestiges exhumés, portent manifestement la marque de groupes sociaux privilégiés, vraisemblablement une aristocratie qui avait la maîtrise du sol et contrôlait l'ensemble des activités économiques, sociales et religieuses. Ces nécropoles marquent une période relativement faste, mais aussi éphémère, du développement de la société gauloise dans cette région, à l'aube du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

\*Thierry Lejars, CNRS-UMR 8546-Ens Paris

\*\*Nathalie Paccard, AFAN Paris

**DÉCOUVERTE D'UNE TOMBE ARISTOCRATIQUE FÉMININE  
DE LA FIN DU PREMIER ÂGE DU FER EN  
QUERCY :  
LE TUMULUS DU CAMP DE  
MONSEIGNE  
(SAINT-JEAN-DE-LAUR, LOT)**

**Hervé PADIRAC, Alain BEYNEIX, Henry DUDAY, Philippe GRUAT, Georges LAMBERT et Georges MARTY**

Le tumulus du Camp de Monseigne est situé sur la rive gauche du Lot, en bordure du Causse de Limogne. D'un diamètre apparent de 13 m pour une hauteur de 0,85 m dans la partie conservée, il a été partiellement détruit par des travaux d'élargissement de voirie et le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau. La partie disparue est estimée au tiers de la surface initiale. Un autre tertre, pillé, plus petit, de 6 à 7 m de diamètre pour une hauteur apparente de 0,40 m, est localisé à une trentaine de mètres au sud-ouest du précédent. Le sauvetage a révélé trois niveaux de sépultures. Tout d'abord, apparurent une ou deux incinération(s) à peine enfouie(s), matérialisée(s) par trois vases, dont un servant sans doute de couvercle, associés à de rares débris d'os brûlés. Malgré l'absence de mobilier précisément datable, la chronologie relative des sépultures de ce tumulus nous incite à attribuer cette incinération au Ve s. av. J.-C., période durant laquelle ce rite se généralise sur les Causses du Rouergue voisin.

La poursuite de la fouille a permis la découverte d'un étroit bracelet de bronze, déroulé, découvert isolé, au milieu des pierres, à 0,70 m sous la surface du tertre. Il présente un décor d'incisions et de points, les seconds dessinant une guirlande ou entourant trois petits cercles.

A 0,80 / 0,85 m de profondeur, une riche inhumation féminine, en décubitus dorsal, fut mise au jour. Elle est orientée sud-est / nord-ouest, tête au sud-est. Elle était accompagnée d'un riche viatique en bronze : un torque creux, deux boucles d'oreilles assorties, une fibule à fausse corde et bouclette ornée sur le pied d'une perle d'ambre, 47 et 53 bracelets-armilles aux avant-bras, un anneau spiralé. Au niveau de la base des fémurs et des genoux, les

vestiges d'une remarquable parure vestimentaire, toujours en bronze, ont été recueillis : deux gros anneaux moulés et plus de 1600 cabochons à crochets. Seuls 44 exemplaires ont 18 mm de diamètre, les autres sont plus petits et oblongs (3 à 5 mm sur 3 mm) et parfois encore " en connexion " grâce à l'oxydation. Une offrande alimentaire avait été déposée près du tibia droit, au niveau des pieds : sans doute un quart avant d'un jeune oviscapriné. Un autre dépôt de ce type fut rencontré à gauche de la tête, contre une dalle verticale. L'ensemble est attribuable, notamment grâce à la fibule à bouclette, à la fin du Premier âge du Fer, autour de la charnière VIe / Ve s. av. J.-C. Une deuxième inhumation, masculine celle-là, a été découverte juste en dessous de l'inhumation féminine précédente. Elle était presque en position tête-bêche par rapport à cette dernière qui l'a partiellement remaniée. Elle n'était accompagnée d'aucun mobilier apparent. Toutefois un tel dépôt a pu disparaître s'il se trouvait au niveau des pieds du défunt, zone emportée par les engins mécaniques.

On remarquera que les trois niveaux de sépultures, situés presque au centre du tumulus, sont pratiquement superposés. Un système de signalisation, aujourd'hui disparu, matérialisait peut être leur emplacement.

Il convient également de mentionner la présence de quelques débris humains, très dispersés, dans la partie centrale et sud-ouest du tumulus. Parmi ces derniers, on relève quelques dents d'enfants.

Dans le tertre, il a été recueilli de nombreux tessons de plusieurs vases modelés, à forts dégraissants, surtout regroupés au sud de la sépulture féminine. Un autre secteur, celui-là riche en fragments de lignite, s'étendait au nord de cette même sépulture. L'étude en cours nous dira s'il est là fortuitement (ce dernier est présent dans le sous-sol local) ou s'il s'agit de mobilier détérioré (parure ?).

Aucune structure bâtie ne fut mise en évidence. Seules quelques concentrations de pierres plates disposées en écaille ont été mises en évidence au nord-est et un probable tronçon de parement avec " contreforts " qui semble toutefois être en dehors des limites apparentes du tumulus.

L'inhumation féminine du tumulus du Camp de Monseigne revêt une importance particulière pour le Premier Age du Fer des Causses. Sa richesse, hors du commun pour cette région, souligne le rang social élevé de la défunte. Les comparaisons typologiques indiquent des affinités avec le domaine celtique, à l'instar d'autres ensembles funéraires de la bordure sud-ouest du Massif Central. Son association avec un torque dessine, dans cette aire géographique, les contours d'un groupe restreint de tombes féminines au caractère aristocratique évident. A ce sujet, la proximité de la grotte des Palabres (Boussac), où une inhumation ainsi parée est attestée, se doit d'être signalée.

**ONNAING (Nord)  
SYNTHÈSE DES OCCUPATIONS PROTO-  
HISTORIQUES**

**Viviane CLAVEL \* et  
Stéphane GAUDEFROY\*\***

Au-delà des problèmes méthodologiques et des lacunes engendrés par la rapidité de l'intervention archéologique liée au projet Toyota, un bilan de l'occupation humaine du territoire d'Onnaing s'impose.

**Un habitat dispersé : âge du Bronze - premier âge du Fer- début second**

L'ensemble des occupations du Bronze se résume à quelques fosses isolées ou parfois regroupées en petits noyaux de quelques structures, qui recueillent les rebuts des activités domestiques.

**Les occupations du Hallstatt**

Une réelle continuité existe avec la phase ancienne du Hallstatt. La présence de structures appartenant au Hallstatt ancien au sein d'une occupation de l'époque du Bronze montre un vrai *continuum* (site 1, 3 et 4). Cette permanence est sensible dans le mobilier céramique qu'il est d'ailleurs mal aisé de distinguer, mais elle est surtout perceptible dans la nature des vestiges rencontrés. Comme à la période précédente, les concentrations du Hallstatt ancien réunissent tout au plus cinq ou six fosses et là encore elles livrent un mobilier détritique parfois important, où se mêlent tessons céramiques, éléments lithiques et nombreux restes de torchis.

À partir du Hallstatt moyen, un regroupement semble s'opérer et deux concentrations beaucoup plus importantes se font jour. Cette phase marque une rupture très nette avec l'implantation humaine de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer. Après une main mise sur l'ensemble du territoire, en petits habitats dispersés, s'opère la concentration des lieux d'habitat.

La phase finale du premier âge du Fer

semble marquée par le ralentissement de l'occupation humaine.

**Les occupations de La Tène ancienne**

A partir du début du second âge du Fer, on retrouve une situation semblable à l'âge du Bronze, avec quelques fosses creusées çà et là. Ce sont de petites cuvettes où a été rejeté un mobilier détritique parfois abondant, et de nombreux restes de torchis.

Aucune tombe attribuée au premier ou au début du second âge du Fer n'a été découverte. Compte tenu du faible nombre de structures appartenant à ces phases, cette absence n'est pas surprenante. Toutefois des problèmes de conservation peuvent être avancés. Par ailleurs, il faut noter l'absence de fossés clairement reconnus dans le cadre de ces occupations.

**L'émergence des enclos : La Tène moyenne et finale**

Les premiers fossés apparaissent avec la phase C1. À partir de ce moment leur présence est indéfectible, ce sont eux qui structurent l'espace. La transformation des formes de l'habitat est alors rapide. Toutes les occupations sont inscrites à l'intérieur d'enclos ou à proximité, et ce de manière continue, jusqu'à l'abandon des sites au cours de la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. C'est le plein développement des installations agricoles.

À Onnaing, neuf de ces installations ont été identifiées pour la période protohistorique. Elles couvrent les phases de La Tène moyenne, C1 et C2, puis La Tène finale, au D1. La phase D2 est attestée, bien que moins représentée ; elle marque les changements qui annoncent la forme des installations d'époque gallo-romaine.

Ce remarquable catalogue permet de définir les traits morphologiques et les éléments constitutifs des fermes, entre le II<sup>ème</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., et au-delà de rendre compte des évolutions socio-économiques de la société gauloise.

\*VivianeClavel AFAN 518 rue Saint-Fuscien Amiens

\*\*StéphaneGaudefroy 518 rue Saint-Fuscien Amiens

## Formes, surfaces

Les installations agricoles découvertes à Onnaing offrent une variété de formes et de plans à la hauteur de la diversité et de la complexité des habitats mis au jour ces dernières années. Il est difficile, ici comme ailleurs, de proposer un classement morpho-fonctionnel de ces sites, mais on peut néanmoins découper chaque occupation en deux occurrences communes :

- l'occupation s'organise à partir d'une surface enclose, le plus souvent délimitée par un fossé, interrompu pour ménager des accès, et regroupant les structures d'habitat (bâtiments, puits, silos et fosses) ;
- autour de ce " noyau ", gravitent des segments de fossés ouverts, parfois rattachés à l'enclos, parfois sans connexion apparente, qui déterminent de petites parcelles ou qui semblent ne servir qu'à drainer.

L'estimation des surfaces encloses, pour le cœur des occupations, montre des superficies comprises entre 2400 et 9000 m<sup>2</sup>.

## Les bâtiments d'habitation

Plusieurs types de constructions ont été identifiés. Ils illustrent les formes couramment attestées, avec des constructions quadrangulaires sur quatre ou cinq poteaux et des constructions avec un poteau en avancé dans l'axe médian. Les superficies varient de 12,5 à 31 m<sup>2</sup> (moyenne de 23 m<sup>2</sup>), ce qui, au regard des données habituelles, constitue des modules plutôt petits. La faiblesse de l'échantillon ne rend pas compte d'évolution chronologique.

## Tombes

Si l'habitat laténien est particulièrement bien représenté à Onnaing, en revanche son corollaire, le domaine funéraire, est très pauvre. En effet seules six incinérations ont pu être identifiées.

## **Fonctions**

La pauvreté des installations à vocation agricole est un écueil particulièrement dommageable à l'identification des activités et à une analyse fonctionnelle de l'habitat. Les sites

d'Onnaing ne dérogent pas à cette règle et il est difficile de reconnaître des espaces spécialisés.

Si l'on rassemble les indices dont nous disposons pour Onnaing, on constate qu'ils forment un faisceau témoignant plutôt en faveur d'une économie tournée vers l'élevage : très peu de greniers et de silos présents dans les fermes ; nombre important de faisselles dans les corpus céramique ; aménagements fossoyés aptes à gérer des flux d'animaux (chicanes, corridors, entonnoirs), surtout celui du cheptel ovin. Dans cette hypothèse, les restes osseux devraient être nombreux. Leur rareté pourrait donc être le fait de problèmes de conservation mais aussi de problèmes taphonomiques liés à des modalités de rejets particulières.

## **Évolution**

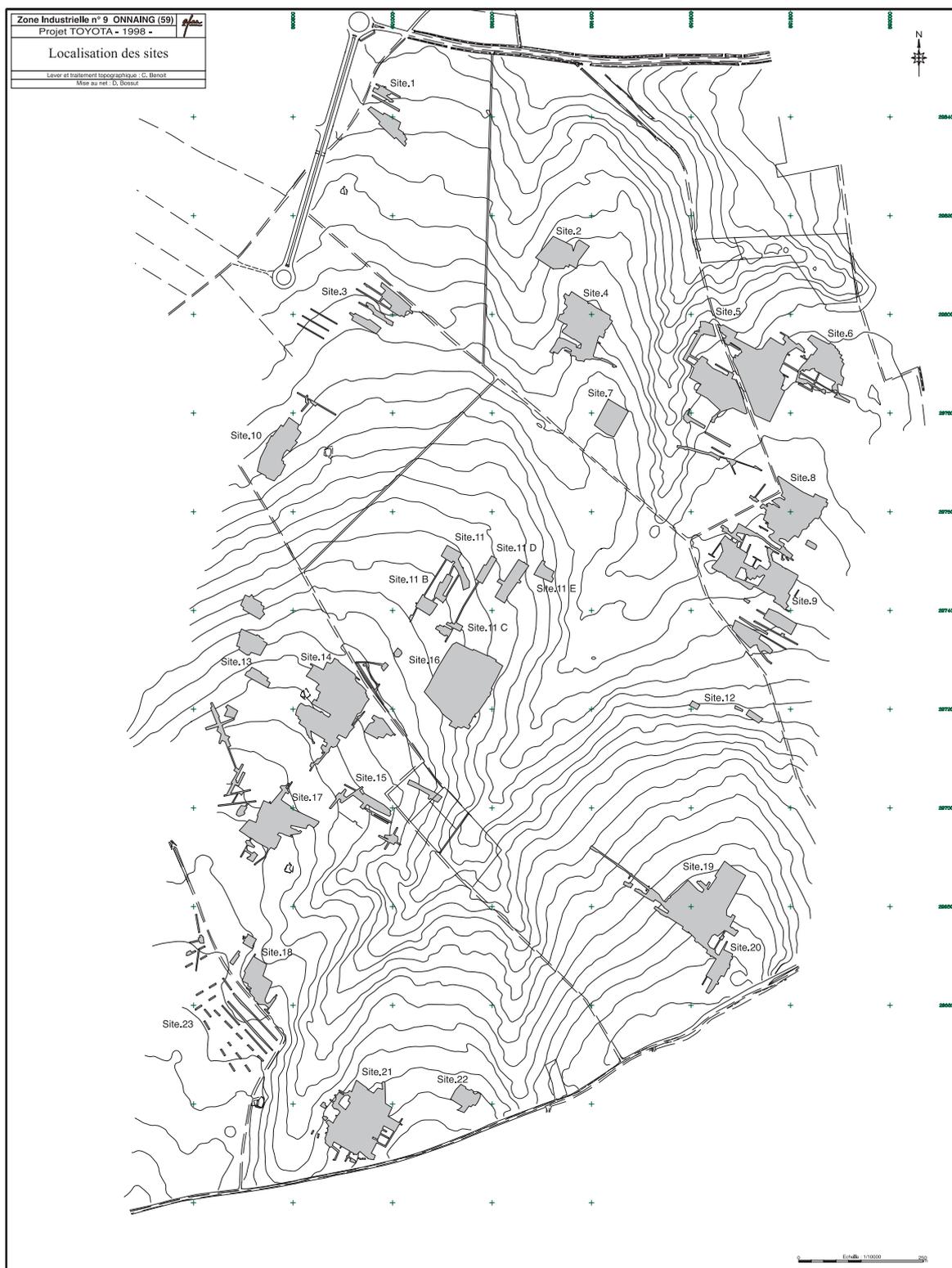
On n'observe pas d'évolution des formes des installations agricoles pendant tout le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., tant il est vrai que chaque site a sa forme propre. Pendant toute cette période, les enclos sont construits suivant des schémas qui échappent à notre logique. C'est seulement à partir de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle que semble se mettre en place une structure orthogonale. Le passage de l'une à l'autre de ces formes est illustré par l'un des sites : à l'enclos curviligne initial, daté de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, est ajouté dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, une série de parcelles inscrites dans un plan orthogonal. Dans le courant de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, ce plan semble être généralisé. À partir de ce moment, les axes des implantations sont fixés et ne changent plus, même à la période gallo-romaine. Un autre site illustre parfaitement cette persistance : l'enclos fondé à La Tène D2 selon un plan orthogonal est agrandi au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère suivant le même plan.

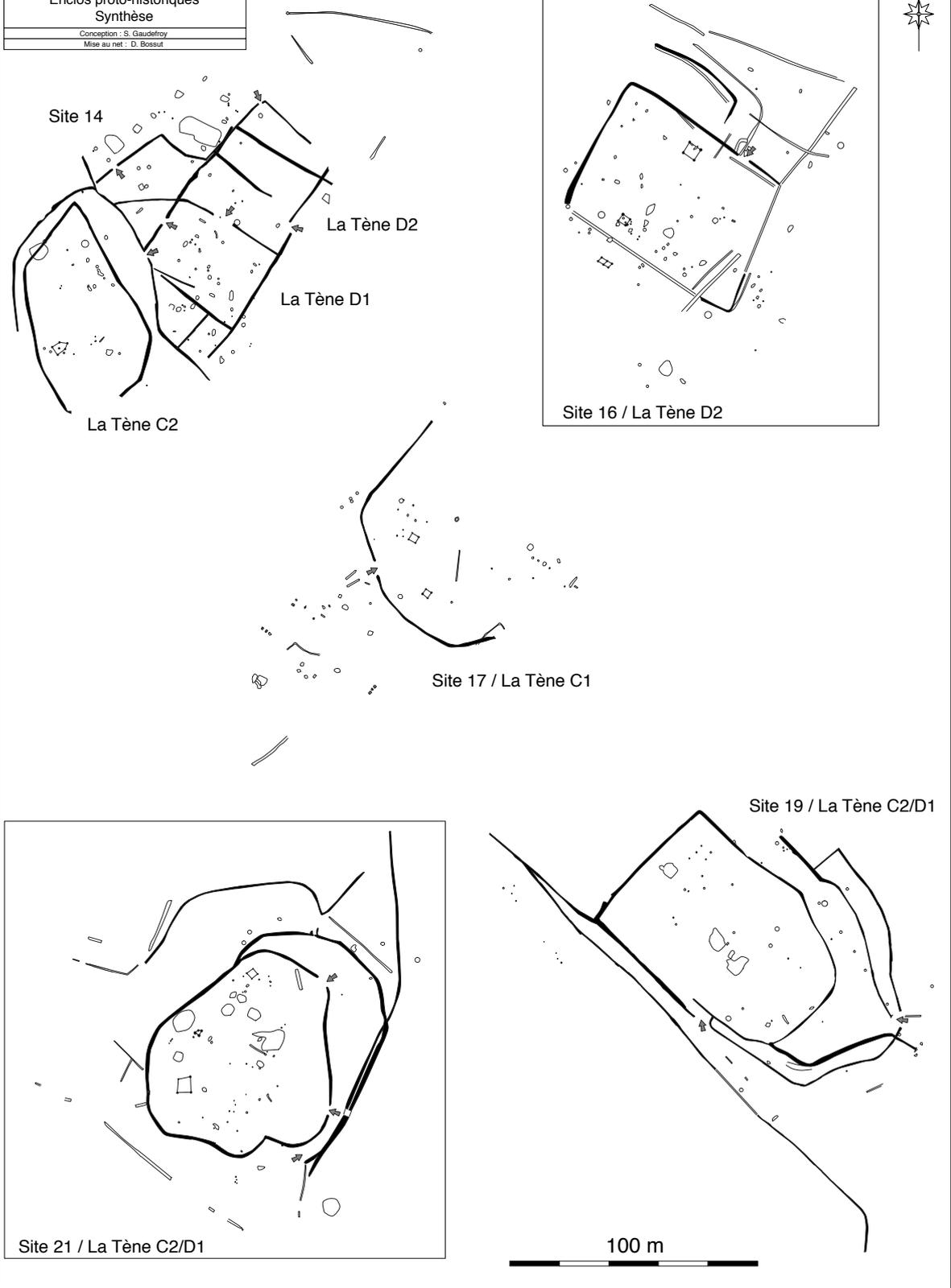
Le renouvellement des sites pourrait être rapide à Onnaing. Trois cas de figure peuvent être distingués. Dans le premier, le site est en fonction pendant une ou deux générations, le plan est fixé et aucune modification n'est observée jusqu'à l'abandon. Dans le deuxième cas, un enclos est fondé, utilisé puis abandonné au profit d'un nouvel enclos construit à peu de distance. Dans le troisième cas, d'import-

tantes restructurations se font sur place et bouleversent peu à peu le plan initial.

En terme d'occupation du territoire, on pourrait donc avoir pour toute la période, trois ou quatre fermes fonctionnant au même moment et se partageant les terres, soit une surface de 60 à 80 ha par établissement. Cette hypothèse ouvre des perspectives passion-

nantes quant aux relations qu'entretenaient ces fermes distantes de 800 à 1500 m. Elles restent difficiles à percevoir car apparemment aucun site ne partage de structure commune avec un voisin. Avaient-elles des activités complémentaires leur permettant de pratiquer des échanges ou au contraire étaient-elles toutes tournées vers les mêmes types de production ?





**ACY-ROMANCE (ARDENNES)  
NOUVEAUX ÉLÉMENTS CULTUELS  
DANS LE VILLAGE GAULOIS**

**Bernard LAMBOT\***

Après la découverte en 1995 d'une vingtaine d'individus roulés en boule, la tête entre les pieds, sur une esplanade devant une grande construction surmontant un puits de section carrée, l'étude en 1998 de trois autres personnages, regardant le soleil se lever, assis au milieu d'une grande cour, la découverte en 1999 d'une fosse renfermant des centaines de fers de lances miniatures permet d'évoquer, enfin sérieusement, les pratiques religieuses villageoises à l'époque gauloise. Il y a également d'autres éléments comme la place centrale et les restes des repas communautaires qui ont pu s'y tenir, les fosses à brebis témoignant de véritables hécatombes en rapport avec des banquets (Méniel 1998) et l'organisation spatiale préconçue prenant comme référence un tertre de l'âge du Bronze (Lambot 1999). A ces données déjà conséquentes il faut ajouter l'identification de tombes de sacrificateurs et leurs armes symboliquement détériorées, comme il est connu sur les sanctuaires.

La découverte inattendue de cette fosse, dans un secteur fort éloigné de ce qui est considéré comme le cœur de l'habitat, modifie totalement notre perception de la pratique religieuse rurale villageoise. Se sont des circonstances fortuites et banales, le dépôt de tas de fumier sur une zone programmée pour être décapée, qui nous ont poussé à aller vérifier l'étendue du village gaulois au Sud, de l'autre côté de la route départementale. Une ancienne évaluation, face à la grande place centrale, n'avait révélé que peu de choses, quelques poteaux et deux silos peu profonds et pauvres en mobilier et rien ne poussait à investiguer de nouveau dans ce secteur. Les photos aériennes, réinterprétées à la lumière des découvertes récentes sont très claires, mais il n'en était pas de même avant. Les conditions de fouille sont plus difficiles en raison d'un sous-sol moins compact et d'une forte pente ayant favorisé l'érosion. Il est évident que les poteaux les

moins profonds ont disparu. Deux bâtiments assez vastes ont été reconnus. Dans un trou de poteau du plus grand a été trouvé un hémistatère uniface. Une fosse rectangulaire associée à cette bâtisse contenait un fer de lance, un couteau miniature, une barre de grill recoupée ayant servi certainement de lingot. On ne peut exclure une activité de forge dans les environs immédiats.

La fosse à miniatures, de 4 m de diamètre, a été fouillée sur vingt-cinq centimètres d'épaisseur. La sonde ne touche pas le fond à 1,20 m de profondeur sous le niveau fouillé, ce qui donne au moins 1,50 m de profondeur totale. Une couche compacte de craie a été sentie à 45 cm de profondeur.

Le comblement s'est fait à partir du bord N-E comme l'atteste la densité et la pente des rejets. Dans les couches supérieures, les tessons sont gallo-romains, Auguste/Tibère, et accompagnent un os de bœuf de grande taille importé. Les miniatures se rencontrent à partir de la surface. Elles augmentent assez régulièrement au fur et à mesure de la fouille et sont associées, dans le dernier niveau fouillé, à des lances réelles dont les flammes ont été cassées. Des associations ont été observées et il peut s'agir de véritables dépôts. Il existe encore de nombreux objets en fer sous le dernier niveau fouillé. Il faut noter également la présence d'une monnaie frappée Rémo/Rémo pratiquement en surface et de deux potins dans des couches plus profondes. La morphologie de ces lances miniatures varie beaucoup suivant la taille mais aussi suivant la matière première employée qui est parfois un simple morceau de tôle de récupération. Il est trop tôt pour proposer une typologie, mais les dimensions vont de 10 cm à 2 cm et quatre grandes classes peuvent être retenues pour l'instant. La première compte essentiellement de grands objets de 10 à 6 cm qui imitent pour la plupart correctement des fers de lances, la deuxième de 6 à 3 cm rassemble des fers étirés rectangulaires ou trapézoïdaux à douille simplement roulée, la troisième est constituée de tôles triangulaires martelées à extrémité roulée en douille et la dernière est constituée essentiellement par des petits cônes de 4 à 2 cm de long. A la fouille ces derniers ont été identifiés comme

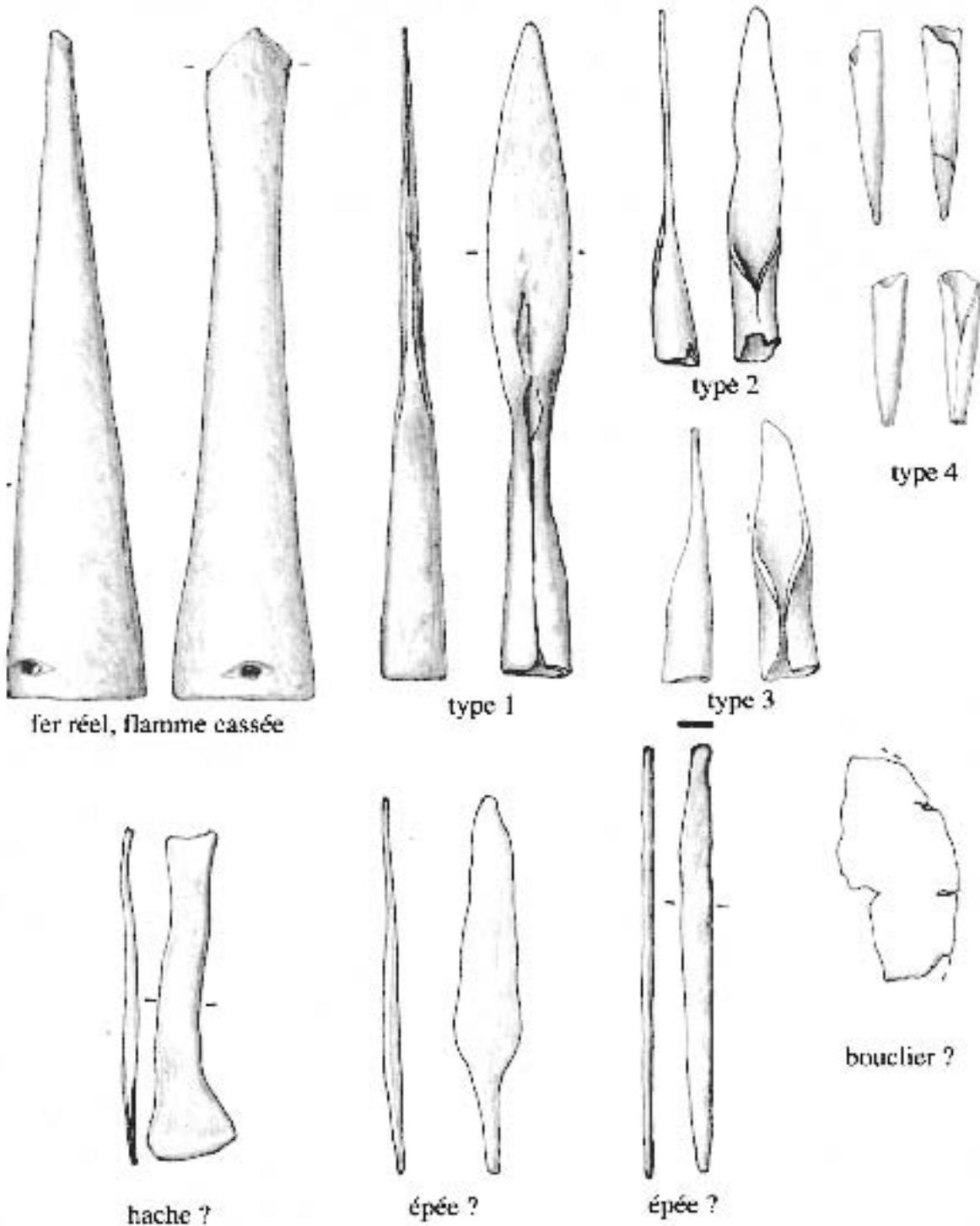
\*Bernard Lambot/CRAVO 21 rue des Cordeliers 60 200Compiègne

des talons de lance, ce qui ne semble pas être le cas.

La fouille de cette fosse a été menée très finement en employant un système de relevé précis en trois dimensions. Il en est évident que cette structure, unique à ce jour en milieu vil-

lageois, est primordiale pour comprendre les manifestations religieuses gauloises.

Il est bien trop tôt pour qu'une interprétation soit proposée et la fouille de cette fosse va constituer le point fort de l'année 2000.



## DU SANCTUAIRE À L'ENCLOS RURAL : PRATIQUES CULTUELLES ET IMPORTA- TIONS VINAIRES EN TERRITOIRE PICTON

Matthieu. POUX\*, Thierry CORNEC,  
Olivier NILLESSE, Nicolas PÉTORIN\*\*.

L'étude des importations vinaires à la Tène finale connaît, depuis quelques années, un véritable essor, avec la multiplication des comptages consacrés à de vastes régions (Aisne, Picardie, Bourgogne, Centre, Ile-de-France, Lyonnais, Gaule du Nord-Est...). Tandis que se multiplient les publications portant sur la typologie, l'épigraphie et l'origine des amphores, le statut de leur contenu et les modalités mêmes de sa consommation demeurent largement méconnus. La masse de documents livrés par les grands sites d'*oppida* et d'habitat ouverts, comme les phénomènes de résidualité ou de remploi inhérents à ce type de mobilier, se prêtent en effet difficilement à une étude de consommation détaillée. Des données concrètes ne peuvent être obtenues que sur la base de contextes archéologiques bien délimités et plus aisément gérables sur le plan quantitatif – établissements ruraux, sanctuaires et sépultures.

Le problème n'intéresse pas uniquement les céramologues et touche à des questions plus essentielles : les importations représentent-elles un mode d'approche privilégié du mode de fonctionnement culturel et politique des sociétés indigènes de la fin de l'âge du fer ? En d'autres termes : l'omniprésence du vin dans les fouilles de cette période, qui traduit *a priori* un faciès de consommation généralisé, s'accorde-t-elle encore avec l'idée d'un accès très hiérarchisé au produit, valorisé dans un cadre politique ou religieux ? De quels critères dispose-t-on pour établir cette hiérarchie ? Les concepts d'*oppida* et de " ferme indigène ", par exemple, suffisent-ils encore à rendre compte d'une réalité sociologique dont la complexité apparaît de plus en plus évidente ?

Ces questions figurent au cœur d'une recherche en voie d'aboutissement, consacrée au banquet et aux rites de boisson en Gaule celtique (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.) et financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. Une approche adaptée, dite taphonomique, portant sur la composition et la distribution spatiale des dépôts d'am-

phores, leur processus de formation et les manipulations rituelles auxquelles ils ont été soumis (Poux 1997). L'identification des consommateurs, la détermination du laps de temps écoulé entre la consommation et l'abandon des amphores, de leurs modalités d'enfouissement ou de retraitement et surtout, la nature du contexte et du mobilier associé, constituent autant de paramètres à prendre en compte.

Les départements de la façade Atlantique constituent, dans ce domaine, un terrain d'investigation privilégié, grâce à l'essor récent de l'archéologie préventive, lié à celui des travaux autoroutiers. La multiplication des fouilles et des comptages effectués sous l'égide de F. Laubenheimer (GDR 1040 du CNRS) révèlent que les amphores y sont beaucoup plus fréquentes que l'on pouvait le supposer : plusieurs centaines d'individus sur les " fermes " de Fontenay-le-Comte " Les Genêts " (Vendée), d'Échiré " Le Chemin Chevaleret " (Deux-Sèvres), des quantités tout aussi conséquentes sur l'*oppidum* de Pons et sa périphérie (Font-Barbot, tombe à char de Tesson), plusieurs dizaines d'individus sur les sanctuaires de Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne) et Muron (Charente-Maritime). On perçoit d'emblée un paradoxe, entre la présence massive du vin sur plusieurs établissements ruraux souvent qualifiés de " modestes ", d'une part, en contexte de sanctuaires et de sépultures privilégiées, d'autre part, au sein desquels sa consommation ne saurait être *a priori* considérée comme domestique.

Ce thème est surtout l'occasion de présenter trois découvertes récentes, directement liés à la problématique. La qualité des méthodes de fouille mises en œuvre permet d'analyser en détail le contexte de consommation des dépôts d'amphores et leurs interactions avec d'autres catégories de mobilier, notamment métalliques, dont l'apport à la hiérarchisation des sites vendéens a été souligné dans une étude récente (Nillesse et Guillaumet 1999).

### Le site des " Varennes " à Saint-Georges-les-Baillargeaux

Ce site fouillé en 1998 au sud-ouest de Poitiers est surtout connu pour la découverte d'une riche sépulture de guerrier datée de la Tène D1, présentée ici même l'année dernière (Pétorin 1999). Il s'avère au terme des fouilles

que cette tombe s'inscrit dans le périmètre d'un sanctuaire matérialisé par un *fanum* du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., entouré d'une enceinte trapézoïdale. Plusieurs fosses et fossés fouillés en périphérie du temple et dans la partie méridionale de l'enclos ont livré des dépôts pouvant être rattachés à la fin de la période gauloise : la faune et les amphores vinaires y prédominent largement sur les autres catégories de mobilier ; certains, marqués par des associations particulières – dépôt de crânes de bœuf ou de cheval, dépôts de gros tessons d'amphores et de meules brisées volontairement, mâchoires de porc –, répondent visiblement à des préoccupations votives, qui peuvent être mises en relation avec une première phase de fonctionnement du sanctuaire à la Tène D2 et au début de la période augustéenne.

Le plus important d'entre eux, enfoui dans une fosse isolée au centre de l'enclos, comprenait à lui seul près de 100 kg d'amphores Dressel 1B, issus d'une vingtaine de récipients ou grosses parties de récipients largement reconstituables. Leur étude détaillée démontre qu'elles ont été consommées et enfouies simultanément, après avoir été soumises à un décolletage par lame et à un bris volontaire. Le contexte particulier de cette consommation est confirmé par le mobilier associé : à savoir plusieurs mâchoires animales et un petit dépôt groupé d'objets métalliques comprenant, essentiellement, une anse de seau – utilisé pour le mélange des boissons ? – et une lame de couteau en fer (mobilier en cours d'étude par Th. Lejars). La confrontation de ces différents ensembles permet d'appréhender, sur un même site, la mise en scène du banquet en contexte cultuel et funéraire – la tombe recelait également une amphore Dressel 1 complète, encore munie de son bouchon !

### **Muron “ Les Prés-de-Lise ”**

Un cas tout aussi explicite de pratiques religieuses faisant appel au vin importé réside sur la fouille, un peu plus ancienne, du site des “ Prés de Lise ” à Muron (Charente-Maritime, fouille J. Gomez de Soto et Th. Lejars, 1991). Ce sanctuaire guerrier a livré, rappelons le, près d'une centaine de pièces d'armement (épées, fourreaux, lances, boucliers) concentrées sur des surface de fouilles très restreintes. Près de

300 tessons d'amphores de type gréco-italique ou Dressel 1 ont été extraits de ces sondages. Leur étude récente révèle qu'elles sont, là encore, parfaitement intégrées à l'activité culturelle.

Une fosse peu profonde (*favissa* ?) aménagée au centre de l'espace cultuel et scellée par un niveau de pierres, recelait en particulier de grandes quantités d'offrandes incluant plusieurs lames d'épées, un grand fragment de chaudron en bronze, un crâne d'équidé complet et une centaine de tessons d'amphores. Ces dernières se distinguent des autres dépôts par une sélection drastique des éléments de cols et d'anses (80 % des tessons). Chaudron, restes animaux consommés (porc et mouton) et amphores, renvoient également à la sphère du repas cultuel, étroitement liée aux activités sacrificielles exercées sur le site. La datation de ce dépôt, à la transition de la Tène C2 et D1 témoigne de l'ancienneté de cette tradition, inscrite dans la continuité de pratiques antérieures faisant appel aux boissons indigènes.

### **Fontenay-le-Comte “ Les Genêts ”**

L'établissement rural des “ Genêts ” à Fontenay-le-Comte a déjà été présenté dans le cadre de plusieurs communications AFEAF (fouille O. Nillesse). Cet important domaine occupé dans le courant de la Tène D1 a livré plus d'une centaine d'amphores républicaines, fait exceptionnel pour ce type de contexte. Moins connus sont les neuf petits enclos découverts en périphérie de cet habitat, tous vides à l'exception de l'un d'entre eux. De forme quadrangulaire, parfaitement orienté sur les quatre points cardinaux, ce dernier était entouré d'un fossé palissadé de 16 m x 17 m.

Cet ensemble revêt, abstraction faite de sa taille, toutes les apparences d'un sanctuaire : ses fossés recelaient, en effet, un fer de lance ployé et une dépouille d'ovi-capriné soigneusement déposée dans le fossé (Guillaumet et Nillesse 1999). Son autre particularité réside dans la découverte, dans la branche sud du fossé, d'un important dépôt de tessons d'amphores, à l'exclusion quasi-totale d'autres catégories céramiques. Ce dépôt comporte une vingtaine de récipients volontairement brisés à l'aide d'armes ou d'outils et incinérés à la manière des amphores issues de certains contextes funéraires contemporains. Leur étude récente suggère l'existence de pratiques

de consommation exercées au centre du péribole, les dépôts ayant été déversés à partir de l'intérieur de l'enclos. Cet ensemble a contribué à la définition d'une catégorie de structures usitées pour la pratique du banquet cérémoniel, qui se retrouvent sous des formes et modules variables dans bien d'autres régions de la Gaule (Poux 2000).

### Échiré " Le Chemin Chevaleret "

L'établissement de Chemin Chevaleret, fouillé en 1999, occupe lui aussi une place tout à fait particulière dans le faciès local. Deux enclos principaux, limités par un classique système de fossé-talus interne, dessinent l'organisation bipartite du site : un enclos principal, quadrangulaire, entourant une série de grands bâtiments séparés par des espaces de circulation, est doublé par un enclos où un seul bâtiment est construit. Cet ensemble délimitant une surface totale de 5200 m<sup>2</sup>, est ceinturé par des constructions sur poteaux de plan simple et classique, précisément distribués selon les enclos : des petits greniers sur quatre poteaux et de grands bâtiments rectangulaires sont rejetés à l'extérieur, alors que les bâtiments d'architecture plus complexe figurent dans l'enclos central. Cette organisation rigoureuse, soulignée par la géométrie et la distribution des structures, reflète vraisemblablement une stricte répartition des activités sur le modèle proposé pour ce type d'établissement – un espace d'habitat séparé de l'espace agricole.

La nature du mobilier et sa répartition dans les structures (fossés, trou de poteau) présentent des spécificités qui distinguent le Chemin Chevaleret de la majorité des sites connus dans la région. Le mobilier métallique, bien que peu abondant, frappe par sa qualité : la parure est bien représentée (fibules et bracelet), l'armement (fragment de boulerolle) et le monnayage sont présents et la découverte d'objets plus rares, comme un probable style ou un cure-oreille, ajoute à la singularité du site.

Ce sont surtout les quantités d'amphores vinaires (gréco-italiques et Dressel 1A) qui retiennent l'attention : leur nombre, qui dépas-

se de très loin la centaine d'individus, monopolise près de la moitié de l'effectif céramique découvert. Leurs débris ont été soumis, après consommation, à diverses manipulations : sélection volontaire des parties remarquables et notamment, des cols et des anses, déposés sur les talus de l'enclos principal, destruction systématique des panses à l'aide d'outils, soumission par endroits à une très forte crémation et regroupées dans certains bâtiments de l'enclos. Ces comportements semblent directement inspirés de ceux en vigueur sur les sanctuaires : ce glissement de l'amphore, bien de consommation de luxe, à l'objet rituel, est illustré par la découverte inespérée, sur le talus jouxtant l'entrée, d'un segment d'anse servant de support à une représentation anthropomorphe masculine (divinité ?).

### Conclusion

La juxtaposition de ces différents ensembles permet de définir un faciès de consommation relativement cohérent, fondé sur l'analyse des sanctuaires, des habitats, des établissements ruraux et des ensembles funéraires.

La présence parfois massive du vin sur les sanctuaires, liée à des rites de banquet et de libations, s'inscrit dans un phénomène désormais bien attesté dans d'autres régions de la Gaule. Des données concrètes concernant le rituel peuvent être obtenues à travers l'analyse des dépôts d'amphores, marqués par des associations d'objets récurrentes (amphores, vaiselles métalliques, restes animaux ou meules à grain) et intégrés, après consommation, dans le cycle sacrificiel des autres offrandes (bris rituel, crémation, exposition et enfouissement). Ces pratiques observées à plusieurs centaines de kilomètres de distance, du Midi à la Gaule Belgique et de la Bretagne au Rhin (voir par exemple la contribution de P. Jud, dans ce volume) témoignent de l'importance du festin indigène, comme élément structurant de la vie religieuse et politique des sociétés celtiques aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

La mise en évidence de faits analogues sur certains établissements " ruraux " au statut

\*Matthieu Poux : matthieu.poux@wanadoo.fr

\*\*Thierry Comec, Olivier Nillesse, Nicolas Pétorain  
AFAN.LONGEVES@wanadoo.fr

bien particulier, constitue une nouvelle donnée à prendre en compte. L'ampleur et la complexité des structures, comme la présence de divers biens de prestige (armement, monnayages précieux, vaisselle métallique importée ou locale, petit matériel d'écriture ou de toilette), sont le reflet d'un certain raffinement et d'un niveau économique élevé, qui nous éloignent de la vision d'une simple exploitation agricole. Le concept de " ferme indigène " ne s'applique que très partiellement à ce type d'établissements, où la fonction agro-pastorale apparaît en net retrait par rapport à d'autres pratiques plus difficiles à cerner.

Ce contexte éclaire, *a posteriori*, la présence massive d'amphores sur ces mêmes sites, qui dépasse de très loin les quelques tessons signalés sur les autres gisements. Leur étude laisse penser qu'elle n'y représentaient pas un bien de consommation courant, puisqu'elles témoignent des mêmes pratiques de consommation collective, de sélection, de bris volontaire ou de crémation, et les mêmes associations récurrentes (meules, dépôts de faune, vaisselle métallique) que sur les sanctuaires. Ce phénomène a été observé sur d'autres sites, comme Montmartin (Oise), Braine (Aisne) ou Paule (Côtes-d'Armor), interprétés comme le siège de pratiques religieuses exercées dans le cadre de la famille, du clan ou de la communauté agraire.

L'hypothèse de cultes domestiques pratiqués par des élites rurales, reproduisant fidèlement les rites de consommation collective et de sacrifice en vigueur à l'échelle du *pagus* ou de la Cité, peut être avancée (Poux 2000). La mise en scène ostentatoire des reliefs consommés, amassés ou dispersés dans les fossés d'enclos, visait à signifier au visiteur et aux populations environnantes l'aptitude du maître des lieux à organiser des festivités dignes de son rang, propres à assurer la cohésion sociale et politique de la communauté concernée. Elle repose sur une symbolique d'opulence que l'on retrouve, dans cette région comme ailleurs, au cœur des sépultures de ces mêmes élites (Tesson, Antran...). Il devient dès lors évident que le vin importé

participait, au même titre que d'autres activités comme la guerre ou de la chasse, d'une forme de valorisation sociale qui laissait vraisemblablement peu de place à d'autres modes de consommation.

### Bibliographie :

CORNEC (Th.), Le Chemin Chevaleret. L'Archéologue - Archéologie nouvelle n°45, décembre-1999-janvier 2000, 75-76.

NILLESSE (O.), GUILLAUMET (J.-P.), Les petits objets de quelques fermes gauloises: approche méthodologique. In : MARION (S.),

BLANCQUAERT (G.), Les installations Agricoles de l'Âge du fer en France septentrionale. Actes du colloque de Paris (1999). Études d'Histoire et d'Archéologie 8, ENS-Paris 2000, 251-276.

NILLESSE (O.) (avec la collaboration de A. BERGA, V. DELOZE, J. HIERNARD, M.-P. HORARD-HERBIN, F. LAUBENHEIMER, P. MÉNIEL, L. SIMON et L. VISETT), L'établissement rural des Genêts - Fontenay-le-Comte (Vendée). D.F.S. de sauvetage urgent (1994-1995), Nantes - SRA Pays de Loire, 1997.

PÉTORIN (N.), Découverte d'une sépulture privilégiée de la Tène finale en Poitou, à Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). Bulletin de l'AFEAF n°17, 1999, 61-63.

POUX (M.), Les amphores de Bâle-Gasfabrik : approche taphonomique. Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte - Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 80, 1997, 147-172.

POUX (M.), Espaces votifs - Espaces festifs. Banquets et libations en contexte de sanctuaires et d'enclos. In : BRUNAU (J.-L.), " Des enclos, pour quoi faire ? ". Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre. Revue Archéologique de Picardie, 2000 (sous presse).

**BÂLE-GASFABRIK, FOUILLES 1999 :  
FOSSÉS, RITES ET OBJETS**

**Peter JUD\***

Cette intervention, conduite d'avril à décembre 1999, a été motivée par l'aménagement d'une nouvelle voie ferrée passant au centre du site laténien de Bâle-Gasfabrik, à environ 100 m des rives du Rhin<sup>1</sup>. La fouille de cette surface (65 m sur 7 m) sera étendue cette année.

Le secteur septentrional de la fouille a été fortement perturbé par les constructions industrielles. Des vestiges relativement bien conservés, en revanche, ont été dégagés sur environ 25 m de longueur au sud de l'excavation. Cette portion recelait, hormis quelques traces de bâtiments en bois, pas moins de 14 fosses de forme et de taille variées, mesurant de moins d'1 m à 2,5 m de diamètre, pour une profondeur oscillant entre 0,5 et 2,4 m. Ce résumé se borne à une courte description des découvertes les plus remarquables :

**Fosses à boisage interne**

La fosse B, environnée de trois autres cavités, appartient à un type de grande fosse cylindrique à paroi verticales, fréquent à Bâle-Gasfabrik. Son diamètre s'élève à 2,5 m, sa profondeur maximale à 1,8 m, pour un volume d'environ 10 m<sup>3</sup>.

Sa fouille a révélé la trace d'un boisage interne de forme polygonale, bien conservé par endroits, revêtu d'une épaisse couche d'argile. La qualité de cet aménagement permet de supposer qu'il s'agit d'un silo permanent, utilisé pendant plusieurs années. Le grand nombre de fosses identiques découvertes à Bâle-Gasfabrik, dont la capacité excède de loin les besoins d'un seul foyer, plaide en faveur d'un commerce à plus grande échelle, favorisé par la situation du site au bord du Rhin.

\*PeterJud Archäologische Bodenforschung  
Postfach  
4001Basel  
peterjud@hotmail.com

Traduction : M. Poux

1 : N° d'opération : 1999/12.

2 : M. Poux, Les amphores de Bâle-Gasfabrik : approche taphonomique. *In* : Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte - Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 80, 1997, 147-17.

3: renseignement H. Brem, Frauenfeld.

**Dépôts rituels : restes humains, amphores et objets particuliers**

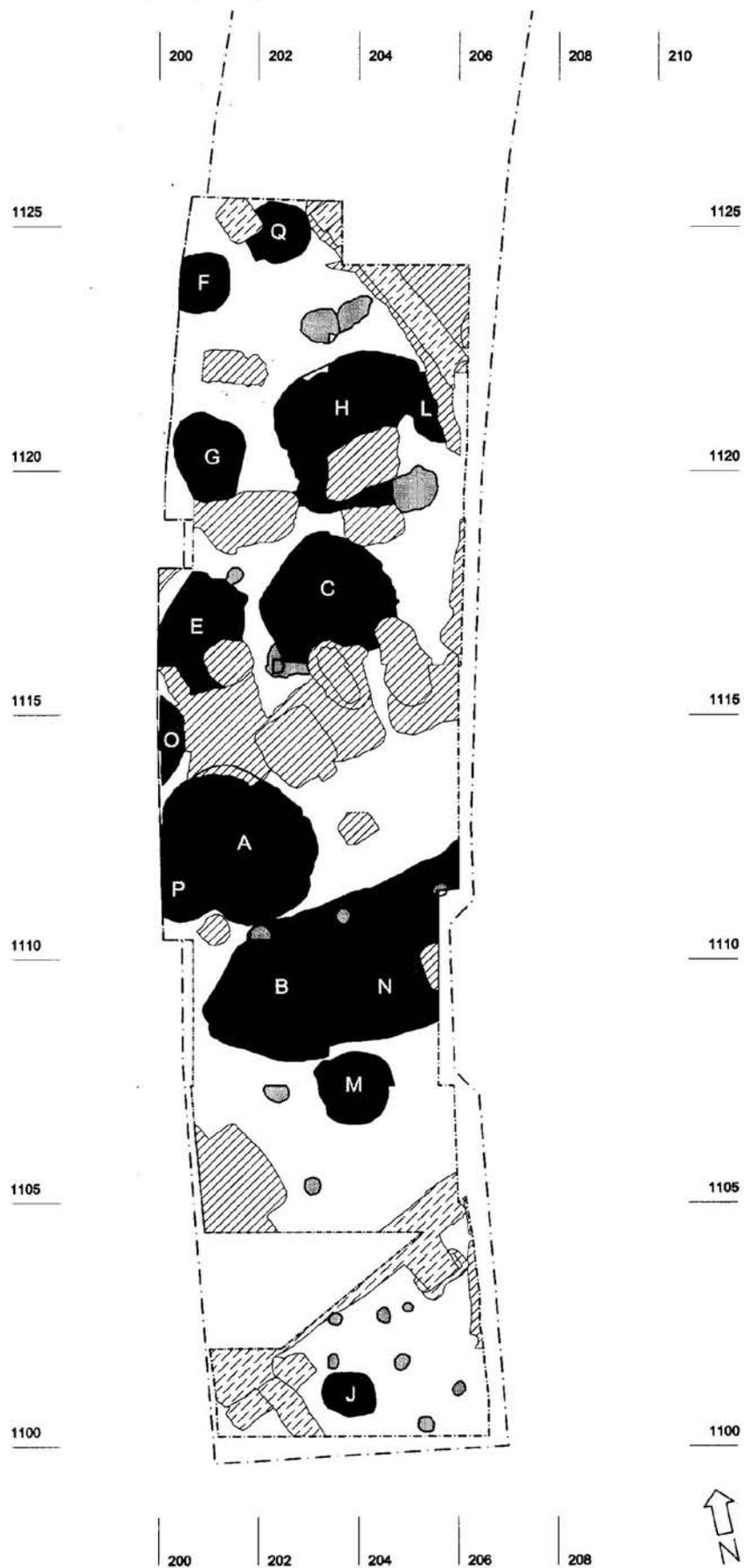
La fosse J mesure à peine 1 mètre de largeur, pour une profondeur de 50 cm. Son remplissage renfermait les fragments d'un ou plusieurs crânes humains disposés de manière intentionnelle, face convexe vers le haut. Ce dépôt était environné de nombreux tessons d'amphores vinaires Dressel 1.

La fosse C mesure près de 2,5 m de diamètre, pour une profondeur inférieure à 70 cm. Un très gros fragment d'amphore et un fémur humain étaient fichés verticalement dans son remplissage. D'autres os humains mêlés à un abondant mobilier faunique ont été identifiés lors de la fouille, notamment, une mâchoire inférieure et un fragment de calotte crânienne.

Le dépôt combiné de crânes humains et de tessons d'amphores, récurrent dans les fosses de Bâle-Gasfabrik, relève d'une association consciente, mise en évidence par M. Poux à travers l'exemple de la fosse 145/230<sup>2</sup>. Il s'agit selon toute vraisemblance de dépôts à vocation rituelle ou funéraire.

Le remplissage de la fosse G, de forme comparable à celle de la fosse C, recelait également des quantités remarquables d'amphores italiques. L'analyse des ossements en cours déterminera si elle contenait également des ossements humains. Une concentration de cornes et d'autres fragments de crânes de bovidés, appartenant à un minimum d'environ 12 individus, était épandue à quelques centimètres de la base de la fosse. Au fond de la cavité gisaient quatre appliques en fer, ornant les bords d'un grand récipient en bois entièrement décomposé. La combinaison de ces différentes catégories d'objets trahit également un dépôt structuré, à caractère votif.

Toutes ces fosses ont bien entendu livré, en dehors des dépôts décrits plus haut, un mobilier très abondant, que l'on peut qualifier de " détritique ". Certains objets ne sont



Bâle-gasfabrik. fouille 1999/12, secteur sud : plan provisoire des vestiges.  
 dessin Peter von Holzen, Archäologische Bodenforschung Basel-Stadt. Échelle 1: 125

pas, pour autant, dénués d'intérêt : la fosse B, par exemple, a livré un petit fragment de plaque en argent pesant environ 2,17 g, obtenue par martelage grossier. L'une de ses faces a néanmoins conservé la trace d'une légende monétaire, identique à celle des fameux quinaires dits " de Kalétédou " (LT 8178).

Sa forme irrégulière s'oppose à une interprétation comme raté de frappe. S'agit-il d'un simple " essai ", pratiqué à l'aide d'un flan monétaire fabriqué sur place ? Il pourrait également s'agir d'un étalon, utilisé pour vérifier le poids des monnaies après la frappe<sup>3</sup>

Renseignement H. Brem, Frauenfeld. : en effet, son poids est identique à celui des quinaires les plus massifs retrouvés sur le site. Quelle que soit son interprétation, cette découverte établit incontestablement l'existence, à Bâle-Gasfabrik, d'une production de quinaires de type Kalétédou, traditionnellement attribués aux Séquanes.

**VERDUN-SUR-LE-DOUBS " LE PETIT  
CHAUVORT " (S.-ET-L.)  
RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 1999**

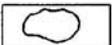
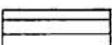
**Philippe BARRAL\***

L'objectif en 1999 était d'obtenir des données sur la chronologie et la trame de l'occupation dans la partie sud-est du gisement (secteur dit du " Haut des Montots "), zone inexplorée jusqu'à présent en dehors d'une petite fouille de sauvetage de 1974, qui avait livré des témoins

d'activités artisanales liés à une occupation de La Tène C2-D1.

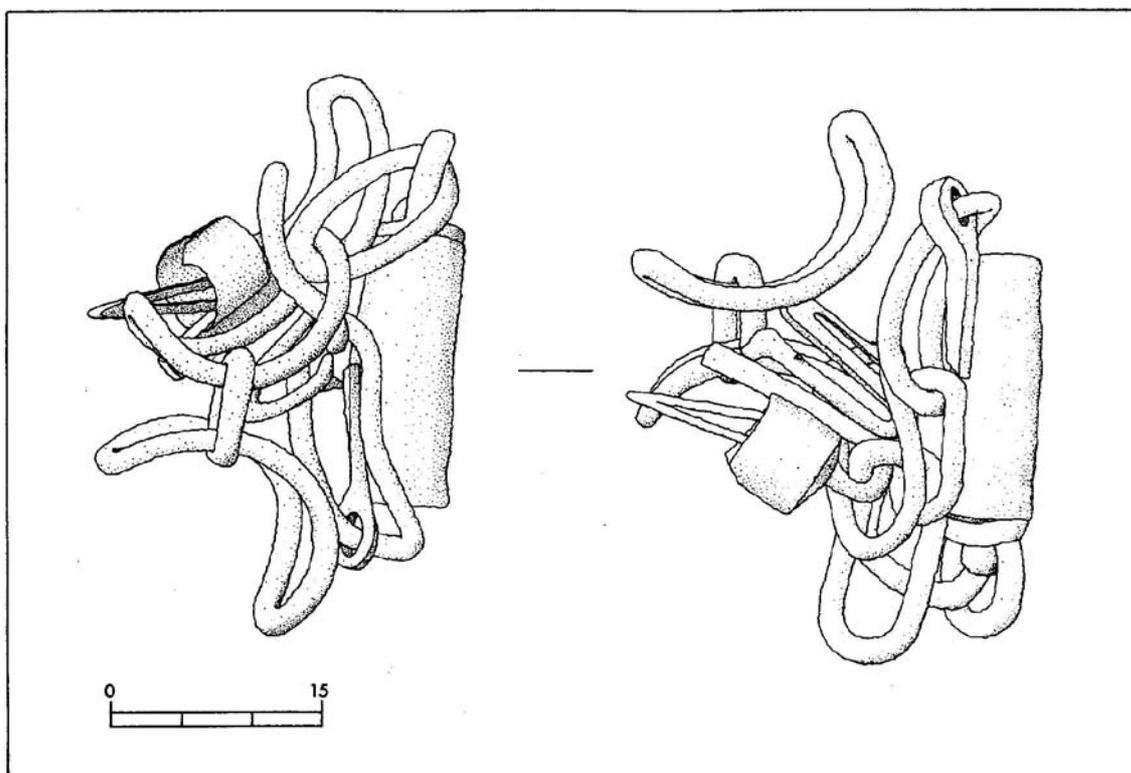
Le décapage extensif réalisé a mis au jour un tronçon de voie dont l'assise est constituée de fragments de faune et d'amphores presque exclusivement. Le tracé et l'orientation de cette voie ont pu être restitués sur une longueur d'environ 200 m, à partir de différents indices (matériel en surface, prospection magnétique de 1998 ...). La reconnaissance de cette voie, dont l'existence avait été postulée par notre prédécesseur A. Guillot, constitue l'information principale de cette campagne.



-  fossés de l'époque médiévale
-  trous de poteaux, sablière, fantômes de murs de l'époque antique
-  structures excavées datées de la transition LT C2/D1 et de LT D1
-  partie centrale de la voie (remblai dense en matériel) ; LT D1
-  bordures de la voie (remblai moins dense en matériel) ; LT D1

**Plan de phasage des structures mises au jour en 1999 ; 1/200ème.**

\*Laboratoire de Chrono-écologie, UMR 6565 CNRS/Université de Franche-Comté, Besançon



**L'entrave de Verdun vue sous deux angles différents, avant restauration  
éch. 1/2 ; dessin S. Bernez.**

Dans la partie fouillée, l'occupation, de part et d'autre de la voie, apparaît assez lâche, datable pour l'essentiel de La Tène D1. La densité des structures d'habitat (fosses) paraît moins forte que dans la zone plus au nord fouillée de 1969 à 1998, avec même des vides importants. Il semblerait ainsi que l'on se trouve en bordure méridionale de la partie la plus densément occupée du site, à La Tène D1. Des vestiges matériels d'occupation dès la transition LT C2-D1 sont bien attestés, une seule structure pouvant être identifiée avec cette phase en toute certitude.

Trois nouveaux secteurs d'occupation ont été identifiés cette année à partir de découvertes au sol. Ils occupent une position excentrée par rapport au site principal et livrent, outre des éléments de La Tène finale, des témoins d'occupation antique ou médiévale, voire moderne. Il semble ainsi que des secteurs à occupation longue puissent être discernés, liés de façon évidente à de faibles élévations. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle des sites de rive gauche de la Saône dans la Verdunois (sites de Verjux «Es Chezeau» et «Mare Grillot» notamment). Les deux principaux secteurs reconnus, situés au sud-est de la fouille 1999 et assez rapprochés, semblent des-

servis par la voie mise en évidence cette année, dont le tracé se devine au sol en plusieurs endroits. L'un livre en majorité du matériel de l'époque gallo-romaine (Ier-IVème s. au moins), l'occupation de La Tène finale paraissant assez faible. L'autre correspond à une faible éminence d'environ 50 m de diamètre marquée par une assez forte concentration de fragments d'amphores et de céramique. Chronologiquement, le matériel récolté forme un ensemble très cohérent datable de La Tène D2b et de l'époque augustéenne<sup>2</sup>.

On peut déduire de ces données que la voie dont le tracé a été partiellement reconnu en 1999 a fonctionné pendant l'antiquité, voire au-delà. Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'un axe très ancien, comme semble l'indiquer la présence sur son tracé ou à proximité immédiate de différents objets dont la chronologie s'étend du Hallstatt D à La Tène finale. On aurait là une voie de rive gauche longeant le cours de la Saône, issue du sud-est, dont le tracé s'infléchirait vers le nord au niveau du méandre du Petit Chauvort pour permettre d'accéder à un gué situé dans la partie la plus resserrée du méandre, gué attesté par des documents du siècle dernier.

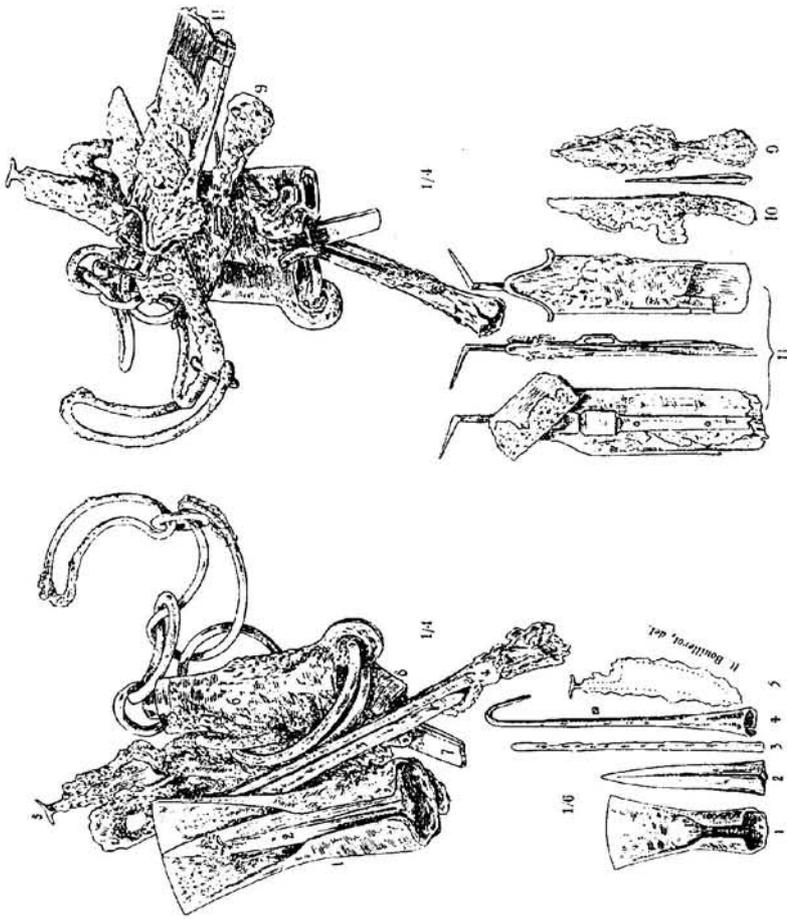


Fig. 30. — Conglomérat d'objets de fer (face antérieure). Entraves, hache, couteau, etc.

Fig. 31. — Face postérieure du même conglomérat. Entraves, fragment d'épée, couteau, pointe de javelot.

Lit de la Saône, à Chalons.  
(Collection Millon).

fig. : entraves de Chalons-sur-Saône "Benne Lafaux" ; extrait de Déchelette 1913, fig. 30-31.

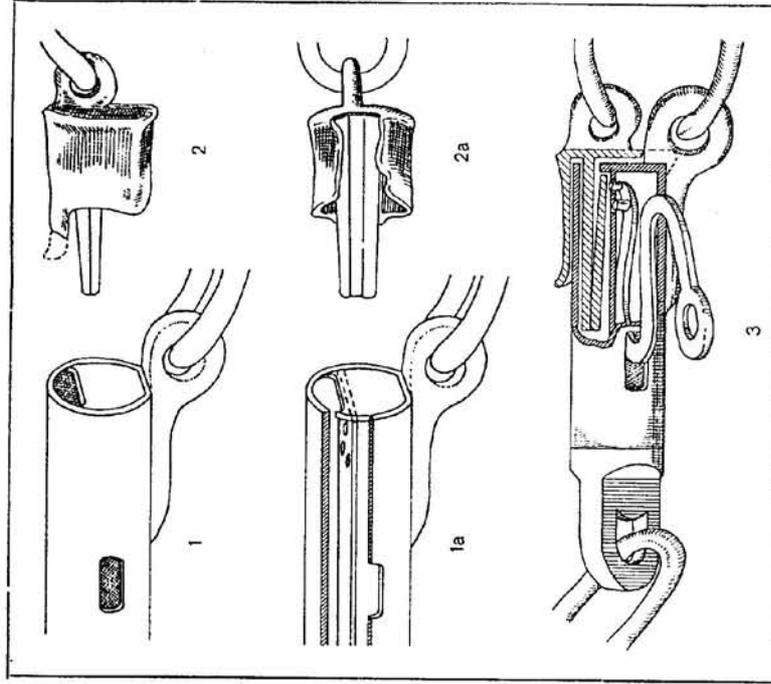


Abb. 42. Eisernes Federschloß mit s-förmigem Schlüssel aus Chalons-sur-Saône.

1.1a.2.2a Zylinderteile in Ansicht und Schnitt.  
3 Verriegeltes Schloß im Schnitt. M. 1:3.

fig. : fonctionnement du cadenas tubulaire des entraves type Chalons-Glanon-Verdun ; extrait de Jacobi 1974, fig. 42.

Le matériel encore très abondant et varié cette année, comprend plusieurs pièces de grand intérêt, dont une entrave de prisonnier, en contexte bien daté, et une série de petits objets liés à la métallurgie du bronze, qui se trouvaient concentrés dans le remblai de la voie, sur une surface de quelques m<sup>2</sup>. Les structures d'atelier correspondantes, situées probablement dans un environnement proche, restent à découvrir. Il n'est cependant pas certain qu'elles aient été conservées, l'érosion ancienne du site paraissant importante. La fouille de 1999 apporte donc des compléments d'information importants en ce qui concerne l'extension, l'organisation et l'évolution de l'habitat.

### Une entrave de prisonnier en fer, en contexte daté

L'entrave a été trouvée dans le remblai de la voie dégagé dans la partie sud-est du sondage. Cette entrave était " en paquet ", et le dessin qui en a été fait avant restauration montre qu'elle est complète et dispose même de sa clé (fig., vue de droite). Elle était prise dans la couche de remblai, dans une partie très dense en fragments d'amphores et de faune. On peut songer à un objet perdu, isolé, mais il se trouve que cette pièce volumineuse voisine une pelle à feu et toute une série de petits objets de bronze, clairement identifiables comme des résidus de métallurgie du bronze. Il vaut donc mieux envisager que tous ces objets métalliques forment un ensemble cohérent.

Du point de vue chronologique, cette entrave peut être datée au plus tard de la fin de La Tène D1, en fonction du faciès du matériel contenu dans la couche de remblai. Une datation plus fine pourra être proposée, une fois l'analyse détaillée du matériel terminée.

Du point de vue typologique, l'entrave de Verdun vient rejoindre les trois exemplaires de Chalon (S.-et-L.) " Benne Lafaux ", découverts en 1869<sup>3</sup> (fig. ) et l'exemplaire de Glanon (C.-d'O.), découvert en 1981<sup>4</sup>, qui tous proviennent de la Saône. Un exemplaire de même type a été trouvé récemment dans un fossé de " ferme indigène ", à Herblay (V. d'O.)<sup>5</sup>.

Ces entraves se composent de deux segments de chaîne à maillons cintrés et " d'une serrure constituée d'un bloc-cadenas et d'un

bloc-ressort " <sup>6</sup>. Le fonctionnement de ce type de serrure a été décrit par G. Jacobi<sup>7</sup>. Ces entraves diffèrent par certains points. Si les exemplaires de la Saône paraissent strictement identiques (il faudrait cependant vérifier que les dimensions sont les mêmes, notamment en ce qui concerne le diamètre d'enserrement des segments de chaîne), celui d'Herblay se distingue par la forme de sa clé (clé coudée et non en S ou de type " homme ") et par le diamètre resserré des chaînons (passage de 8/9 cm), qui exclut une utilisation comme entrave de cou.

L'entrave d'Herblay avait été datée au moment de sa découverte de la première moitié du Ier s. av. n. è., datation considérée comme une hypothèse basse par S. Marion (rens. oral.), après étude du matériel de la ferme, qui ressortit clairement de la phase LT D1, pour l'essentiel.

L'entrave de Verdun constitue donc le deuxième exemplaire issu d'un contexte chronologique fiable, daté de la fin de La Tène D1 au plus tard (vers 90-80 av. n. è.), ce qui réduit définitivement à néant les réticences de certains auteurs<sup>8</sup> à dater ce type d'objet de la période gauloise. On notera cependant que si l'entrave de Glanon, sans contexte archéologique, ne pouvait être datée, il n'en allait pas de même des entraves de Chalon, retrouvées dans un conglomérat chronologiquement très homogène, puisque composé d'objets tous datables de La Tène C2-D1 (fig. ). Pour Chalon et Glanon (et pour d'autres découvertes, par exemple celle de Llyn Cerrig Bach<sup>9</sup>), le contexte de trouvaille et les associations disponibles vont clairement dans le sens de dépôts votifs, ce qui confère à ce type d'objet un statut particulier. L'hypothèse qu'elles aient été destinées à des prisonniers de haut rang (et non à des esclaves), paraît très vraisemblable<sup>10</sup>. Ce dossier mériterait d'être repris, à la lumière des découvertes récentes.

2 On note en particulier un faciès numismatique bien différent de celui de l'horizon LT D1 du Petit-Chauvort.

3 J. Déchelette, *La collection Millon, antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, Paris : Geuthner, 1913 (p. 184-188 et pl. 38-40)

<sup>4</sup> A. Daubigney, J.-P. Guillaumet, L'entrave de Glanon (C.-d'O.). Les Eduens et l'esclavage, in *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère)*, actes du 7<sup>ème</sup> colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Rully en 1983, R.A.E., 6<sup>ème</sup>. sup., C.N.R.S., 1985, p. 171-177.

<sup>5</sup>A. Valais, La ferme des Fontaines à Herblay (Val d'Oise), in O. Buchsenschutz, P. Méniel éd. *Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France*, Paris, Presses de l'ENS, 1994, p. 113-123 (Etudes d'Hist. et d'Arch. vol. 4) ; A. Valais, Culture matérielle et activités, in *Le passé à la loupe. Enquête sur 50 siècles d'habitat à Herblay, en bord de Seine*, éd. du Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, p. 100-117.

<sup>6</sup>Description reprise de Valais 1994, p. 113.

<sup>7</sup> G. Jacobi, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabung in Manching, vol. 5, Wiesbaden : Steiner, 1974 (abb. 42).

<sup>8</sup> Cl. Rolley, Les bronzes grecs et romains : recherches récentes, *RA*, 2, 1994, p. 323-345.

<sup>9</sup> S. Green, Le dépôt votif de Llyn Cerrig Bach, in *Les Celtes*, catal. expo. Palazzo Grassi, Venise, 1991, p. 609.

<sup>10</sup> Daubigney, Guillaumet 1985, *op. cit.*

**LA REPRISE DE L'ÉTUDE DU TUMULUS  
À TOMBE À CHAR  
DE " LA BUTTE " À SAINTE-COLOMBE-  
SUR-SEINE (CÔTE-D'OR)**

**Laurent OLIVIER\***

Ouvert en 1863 sous la direction d'Eugène Stoffel, le tumulus à tombe à char de " *La Butte* " à Sainte-Colombe-sur-Seine (Côte-d'Or) constitue le premier tertre monumental du Hallstatt récent qui ait fait l'objet de fouilles officielles en Europe. Les fouilles, réalisées par le service de voirie de la sous-préfecture de Châtillon-sur-Seine, devaient mettre au jour une sépulture à char de la seconde moitié du 6<sup>ème</sup> siècle avant notre ère : les recherches permirent notamment d'observer une inhumation déposée sur la caisse d'un char à revêtement de plaques de tôle de fer. La tombe était associée à un riche parure composée d'une paire de bracelet et de boucles d'oreille en or. Le mobilier d'accompagnement de la sépulture paraît avoir comporté également de l'outillage – comme deux haches à douille carrée, en fer – tandis que des éléments de harnachement de cheval (mors, phalères et boutons en fer) avaient été placés à l'extrémité du timon du char. La plus grande part du mobilier a été déposée au 19<sup>ème</sup> siècle au Musée des Antiquités nationales, à la suite d'un don de l'Empereur Napoléon III.

Cet important ensemble funéraire, conventionnellement rattaché à la " résidence princière " du " *Mont Lassois* " de Vix (Côte-d'Or), fait actuellement l'objet d'un programme de documentation scientifique, coordonné par le Musée des Antiquités nationales, en collaboration avec l'Institut d'Archéologie de l'Université de Londres et le Musée archéologique du Châtillonnais. L'objectif de ce projet est de rétablir – dans la mesure du possible - le contexte archéologique de l'ensemble de mobilier recueilli en 1863. Une première tranche d'étude, préalable à une intervention d'évaluation archéologique prévue à l'été 2000, a été effectuée en 1999. Les travaux ont consisté en le récolement et l'étude préliminaire

de des archives et des collections conservées au Musée des Antiquités nationales et au Musée archéologique du Châtillonnais de Châtillon-sur-Seine.

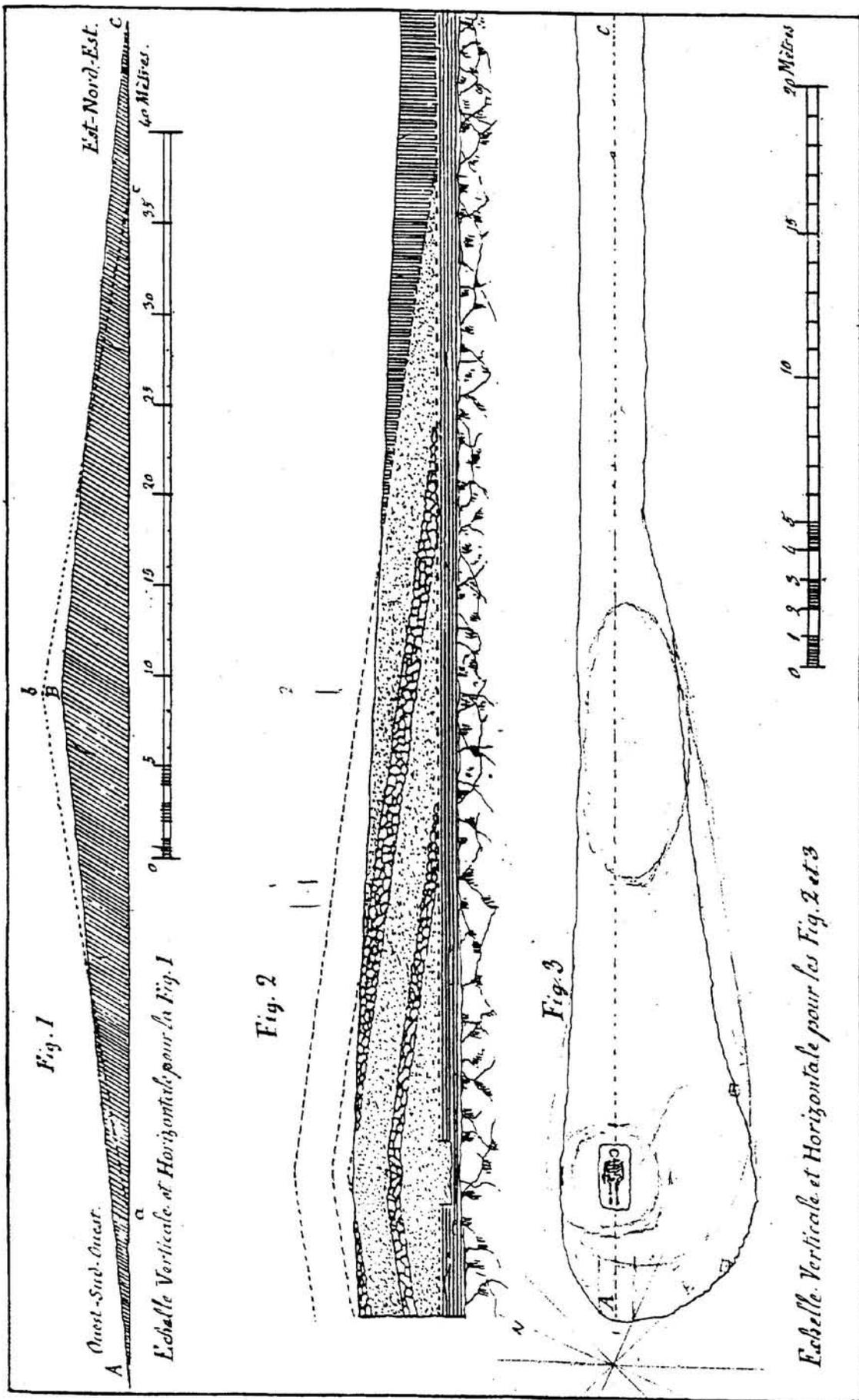
**L'apport des études d'archives :**

L'étude des archives conservées au Musée des Antiquités nationales a permis de découvrir une série de documents inédits, parmi lesquels les notes de terrain de Jules Baudouin prises lors de la fouille de 1863, ainsi que le rapport originel de la fouille, rédigé par l'agent voyer Salmon. Un autre document du M.A.N., pour l'essentiel inédit, est constitué par un projet de publication inachevé des fouilles des tumulus de " *La Garenne* " et de " *La Butte* ", rédigé vers 1877 par Baudouin. Au Musée du Châtillonnais, est conservé par ailleurs un recueil de planches figurant la stratigraphie et le dessin du mobilier des tumulus de Sainte-Colombe, réalisé par Baudouin. Les esquisses de la plupart de ces figures sont conservées au Musée des Antiquités nationales, avec les notes de Jules Baudouin.

Cette documentation montre que les recherches de 1863 se sont limitées à la réalisation d'une tranchée de 2,00 m de largeur, ouverte depuis la périphérie est du tumulus et arrêtée vers le centre du tertre. Après la découverte de la tombe à char, l'excavation devait être élargie en direction du sud au centre du tumulus, pour former un cratère d'environ 6,00 m de diamètre. Une autre extension devait également être pratiquée à l'emplacement d'un élément archéologique décrit comme un " *bûcher* ", qui avait été recoupé par la tranchée à un dizaine de mètres à l'est de la tombe centrale et qui paraît avoir été situé au niveau du sol ancien du tumulus.

Les relevés de stratigraphie réalisés par Baudouin montrent que la masse du tumulus avait connu au moins deux états successifs. Un premier tumulus, qui paraît avoir été édifié pour la sépulture à char découverte en 1863, était constitué d'une masse d'apports de sédiments argilo-calcaires, recouverte d'une chape de dalles de calcaire d'origine locale. Ce

\*Musée des Antiquités Nationales. Château, BP 3030 78103 Saint-Germain-en-Laye.  
e-mail : laurent.olivier@culture.gouv.fr



Profil stratigraphique du tumulus de "La butte" à sainte-Colombe-sur-Seine (Côte-d'Or) et plan schématique de la fouille de 1863, d'après J. Baudoin (1877).

monument funéraire initial paraît avoir été agrandi dans une seconde phase par un second apport de sédiments argilo-calcaires, également recouverts d'une chape de pierres. Ces deux séquences stratigraphiques principales paraissent avoir scellé un vieux sol développé au-dessus du substrat calcaire local. D'après les relevés de Baudouin, ce niveau avait été recoupé pour l'implantation de la tombe à char centrale.

On dispose encore de peu de précisions sur le contexte de la sépulture à char elle-même, qui était scellée sous un paquet de pierres de plusieurs mètres de côté. Le char avait été déposé avec son timon en position fonctionnelle et le véhicule devait se situer le long d'un des côtés d'une chambre funéraire en matériaux organiques qui n'a pas été observée à la fouille : les dimensions de cette construction pourraient avoir atteint, en l'occurrence, environ quatre mètres de côté. D'après les relevés de Baudouin, la stratigraphie d'effondrement de la chambre n'a affecté que la première série d'apports qui pourrait identifier le premier état du tumulus.

#### **L'étude des collections anciennes :**

L'essentiel du mobilier de la fouille de 1863 est conservé au Musée des Antiquités nationales. La plupart des fragments recueillis appartiennent aux éléments d'un char de type Pare 7 : les boîtiers de moyeu, en tôle de fer moulurée, sont de type Cannstatt et sont terminés par des chapeaux d'essieu également en fer, de type Wellenburg. Les rayons, au nombre de huit par roue, étaient revêtus de chemises cylindriques en fer. Les bandages de roues, à clous à tête circulaire plate espacés sur la bande de roulement (type Pare D), appartiennent au type VII de la typologie de Pare. La caisse était équipée de plaques de revêtement d'angle de caisse ainsi vraisemblablement que de clous à tête à renflement hémisphérique en fer. Des vestiges minéralisés de feuilles de cuir à décor géométrique estampé pourraient appartenir à un décor de caisse. L'étude des vestiges de bois minéralisé, conservés à l'intérieur des pièces en fer du char, a été réalisée par Willie Tegel (*Labor für Holzanalyse* de Singen-Bohlingen, R.F.A.) : elle a montré que l'essentiel des pièces en bois du char avait été

réalisé en frêne, tandis que l'axe de la charnière du timon avait fabriqué en cornouiller, un bois particulièrement dur et résistant. On notera que les éléments de roues du char présentent par ailleurs des traces de tissus minéralisés, qui semblent bien provenir d'un emballage du véhicule dans la tombe.

Le mobilier conservé au Musée archéologique du Châtillonnais complète celui du Musée des Antiquités nationales et comprend notamment de nombreux fragments de clayonnage. Ces vestiges d'habitat sont associés à une série de fragments de céramique, comportant des formes à décor de cannelures, qui paraissent devoir être attribuées au début du Bronze final. Cet ensemble, qui n'appartient manifestement pas au mobilier du monument funéraire du premier âge du Fer, pourrait provenir d'une formation stratigraphique conservée sous la masse du tumulus, qu'indiquent parallèlement les profils stratigraphiques de Baudouin.

#### **Perspectives :**

La reprise des collections et des données anciennes permet de consolider notablement les connaissances sur le contexte chrono-stratigraphique de l'assemblage de mobilier funéraire déposé au Musée des Antiquités nationales. Ces travaux soulèvent parallèlement de nouvelles questions, en montrant notamment que le tertre monumental de " *La Butte* " a manifestement connu plusieurs états d'édification, dont la tombe de 1863 ne constituerait apparemment que l'un des épisodes. Les recherches d'archives et l'analyse des collections s'accordent par ailleurs à souligner l'existence d'au moins une phase d'occupation antérieure à l'édification du monument funéraire qui paraît appartenir, dans l'état actuel des données, à l'âge du Bronze. Il reste maintenant à éprouver ces hypothèses sur le terrain, en déterminant en particulier la stratigraphie générale du monument funéraire et sa chronologie.

#### **Remerciements :**

Tous nos remerciements vont à Jean-Louis Coudrot, Conservateur du Musée

archéologique du Châtillonnais, qui nous a donné accès à la documentation et aux collections archéologiques du musée. Nous remercions également Monsieur Jean-Michel Maréchal, exploitant agricole de la Ferme de la Grange-Emery à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), qui nous a accordé l'autorisation d'examiner sur place les vestiges actuels du tumulus de " La Butte ".

### **Bibliographie :**

Duval, A. 1987 : Sainte-Colombe. Dans : Mohen, J.P., Duval, A. et Eluère, C. (dir.) : *Trésors des Princes Celtes*. Paris, Réunion des Musées Nationaux : 69-71, fig. 83-86.

Flouest, E. 1876 : Les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). *Bulletin de la Société des Sciences de Semur* : 1-88.

Henry, F. 1933 : *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*. Paris, E. Leroux : 170-171.

Joffroy, R. 1957 : Les sépultures à char du Premier âge du Fer en France. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, VIII, 1-2 : 64-73, fig. 16-17 et pl. II.

Pare, C.F.E. 1992 : *Wagons and Wagon-graves of the Early Iron Age in Central Europe*. Oxford, Oxford Committee for Archaeology, Monographie 35.

## LA PARURE CELTIQUE EN VERRE AU DEUXIÈME AGE DU FER DANS L'EST DE LA GAULE

Anne-Sophie BRIDE\*

Au cours d'une maîtrise, soutenue il y a tout juste un an, le problème du verre celtique en Gaule de l'Est et de ses échanges avait été soulevé, à travers un sujet qui portait sur ce type particulier de parure dans la vallée de la Saône, livré par les sites de Mirebeau-sur-Bèze (Côte d'Or) et Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire). L'étude de ces deux corpus avait permis de mettre en évidence une chrono-typologie de cette parure dans cette aire géographique précise, et l'existence de courants commerciaux avait été effleurée.

Nous sommes donc repartis sur ces bases, enrichies par un mobilier plus dense et un cadre géographique plus vaste, ne se limitant plus à la vallée de la Saône, mais regroupant les territoires présumés de plusieurs tribus gauloises et leurs marges, dans une zone que nous pourrions nommer " Grand-Est ", dont les contours, encore flous, se dessinent peu à peu au cours de notre étude, grâce à des données tant bibliographiques que de terrain. Elle recoupe les régions actuelles de la Bourgogne, Franche-Comté, Alsace-Lorraine, ainsi qu'une partie de la Champagne.

### Le verre celtique dans l'Est de la Gaule : une première approche

Cette première approche comprend des habitats ouverts (Verdun-sur-le-Doubs/ Le Petit Chauvort, Saône-et-Loire), des habitats fortifiés (Bibracte, mobilier des fouilles anciennes, Nièvre) ou des sanctuaires (La Villeneuve-au-Châtelot, en Champagne, Mirebeau-sur-Bèze en Côte d'Or), totalisant 25 sites, pour un corpus d'ensemble s'élevant à 850 pièces, dont trois blocs de verre brut.

**Plusieurs caractéristiques régionales sont apparues au cours de cette étude. Hormis le fait que de nombreuses grandes séries de**

**bracelets, attestées dans l'ensemble du monde celtique occidental, comme les bracelets à tige simple à section triangulaire ou en D, prédominent ici, il apparaît que certaines combinaisons forme/couleur sont prisées dans certains lieux plus qu'à d'autres. Ainsi, les bracelets à tige simple, qui appartiennent à la série 37, sont les plus fréquents dans la vallée de la Saône, puisqu'ils sont les plus largement représentés à Verdun et Mirebeau et se retrouvent à Verjux, Saint-Symphorien et Varennes (Saône-et-Loire). Ce n'est pas le cas à Bibracte, où la série 38 prédomine.**

D'autre part, les perles et bracelets présents dans notre aire géographique d'étude comportent des variantes peu répandues en Gaule, quand il ne s'agit pas simplement d'*unicum*. Certaines pièces n'apparaissent en effet qu'ici. C'est le cas par exemple des deux fragments de bracelets à tige simple, à section en D, réalisés en verre translucide incolore, décorés de fines lignes parallèles jaunes opaques, que nous ne retrouvons que sur les sites de Mirebeau-sur-Bèze et Besançon. De même, ce type présente une deuxième variante, réalisée en verre bleu cobalt, à fils rapportés jaune opaque, attestée sur les sites de Besançon et Verdun-sur-le-Doubs. Ce dernier site a également livré l'année passée un fragment de bracelet à décor plastique ondoyant, en verre brun miellé, pourvu de fils parallèles jaune opaque, combinaison semblant inconnue à l'heure actuelle.

### Problèmes de datation et présence de contextes fiables

Les découvertes effectuées depuis deux ans montrent donc la nécessité de compléter la typologie de R. Gebhard établie grâce à l'impressionnante collection d'objets en verre issue des fouilles de l'oppidum de Manching, qui est aujourd'hui d'un usage courant mais a ses limites. Toutes les couleurs n'y sont pas comptabilisées. Il convient de créer de nouvelles séries pour les objets en verre réalisés dans des teintes inhabituelles. Car peut-on ranger des objets bleu turquoise dans le même registre que les bracelets bleu cobalt ? De même, les bracelets à tige simple à section triangulaire à

\*Anne-Sophie Bride  
1, rue des Ecoles  
39000 Lons-le-Saunier  
E.Mail : [a.s-bride@wanadoo.fr](mailto:a.s-bride@wanadoo.fr)

verre de base brun ou vert translucide ou les bracelets à tige simple à section en D, à décors de fils parallèles, qui sont présents ici au titre de plusieurs exemplaires, et qui n'y apparaissent pas. Ces manques ont donc entraîné des difficultés de datation par simples recoupements typo-chronologiques, datations rendues nécessaires par l'absence fréquente, lors de notre étude, de contextes fiables, plusieurs corpus provenant exclusivement de fouilles anciennes ou de contextes mélangés ou remaniés.

En ce sens, le site d'habitat de Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), fouillé depuis 1996 par Ph. Barral s'avère riche d'enseignements, car il reste à l'heure actuelle un des rares sites ayant livré un riche mobilier en verre (99 pièces, dont un bloc de verre brut), issu de contextes clos fiables, permettant de nuancer les datations. Ce fut le cas notamment pour des bracelets en verre à tige simple, à section en D, réalisés, avec une grande maîtrise des couleurs et de la matière vitreuse, en verre brun miellé ou vert olive translucide, attribuables à la phase de transition C2/D1. Le corpus en verre de Verdun/ Le Petit Chauvort apparaît donc comme le plus important, tant au niveau quantitatif que qualitatif, découvert à ce jour dans cette partie de la Gaule, exception faite du dépôt votif de Mandeuve, qui ne présente pas de possibilités de recoupements contextuels.

### **L'artisanat verrier gaulois : de nouvelles preuves indirectes**

Par ailleurs, certaines preuves indirectes telles que des blocs de verre brut sont venues s'ajouter à celles mises en évidence l'année précédente sur les sites de Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) et Verjux (Saône-et-Loire), puisque le site de Bibracte a livré un bloc de verre brut bleu cuivre, ainsi que plusieurs perles ayant manifestement fait l'objet de réutilisations. L'artisanat du verre gaulois, bien que présentant encore de nombreuses zones d'ombres, devrait donc s'éclairer rapidement grâce à ces nouvelles découvertes. D'autre part des expérimentations en vue de retrouver les gestes et le savoir-faire des artisans seront menées et devraient permettre une meilleure compréhension de l'objet.

### **Bibliographie**

Barral 1994 : BARRAL (Ph.), *Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône*, Thèse de Doctorat de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 3 vol., 1994.

Bride 1998 : BRIDE (A.S.), *La parure celtique en verre au deuxième Age du Fer dans la vallée de la Saône, Etude du mobilier de Mirebeau-sur-Bèze (Côte d'Or) et Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire)*, Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Université de Franche-Comté, Besançon, 1998, 2 vol.

Bride 1999 : BRIDE (A.S.), *La parure celtique en verre au deuxième Age du Fer dans l'Est de la Gaule, Première approche*, DEA d'Archéologie, Université de Franche-Comté, Besançon, 1999.

Gebhard 1989 : GEBHARD (R.), *Der Glassmuck aus dem oppidum von Manching*, Stuttgart, 1989.

Goudineau et Peyre 1993 : GOUDINEAU (C.), PEYRE (C.), *Bibracte et les Eduens, A la découverte d'un peuple gaulois*,. Coll. Hauts lieux de l'Histoire, Errance, Paris.

Guillaumet, Barral 1991 : GUILLAUMET (J.P.), BARRAL (Ph.), *Le sanctuaire celtique de Mirebeau-sur-Bèze, Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen, Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990)*, *Dossiers de Protohistoire n°3*, Errance, p193-195.

Guillaumet 1996 : GUILLAUMET (J.P.), *L'Artisanat chez les Gaulois*, Coll. des Hespérides, Errance, Paris.

## UNE DÉCOUVERTE ANTHROPOLOGIQUE EXCEPTIONNELLE : LE CRÂNE DE ROISSY-CHÂTEAU.

Bruno BOULESTIN\* et Jean-Marc  
SEGUIER\*\*

Menacé par un aménagement hôtelier, le Château de Roissy-en-France (figure 1, n° 1) a fait l'objet en 1999 d'une opération préventive par une équipe de l'AFAN dirigée par J.-Y. Dufour. C'est à l'occasion de cette opération, portant initialement sur des vestiges médiévaux et modernes, que furent découvertes quelques structures protohistoriques dont l'une devait livrer, lors d'un diagnostic, les fragments d'un crâne humain aux particularités remarquables, associés à quelques pièces d'armement métallique et à de la céramique. La fouille spécifique de ce secteur, qui fut confiée à l'un de nous (JMS), a révélé une petite partie d'un établissement dont ne subsistent que cinq silos datés de La Tène ancienne, groupés sur environ 1000 mètres carrés (figure 1, n° 2), et un petit enclos circulaire isolé et non daté.

### 1. Contexte architectural et matériel des restes humains

La structure F1498, qui a livré les restes humains, est une fosse tronconique creusée dans le loess, large de 3,20 m à la base et de 1,50 m à l'ouverture, conservée sur 2,20 m de hauteur (figure 1, n° 3). Son remplissage comporte quatre séquences relativement classiques dans ce type de structure (" silo "). Le premier dépôt, à la base, consiste en un niveau de piétinement localisé au centre ; il est surmonté par un dépôt massif en dôme, constitué de remblai de substrat imprégné de tanins et de phosphates infiltrés des niveaux supérieurs. Le troisième dépôt, qui comble le goulot jusqu'à mi-hauteur, est un remblai détritique très organique contenant des dépôts cendreaux et charbonneux et une couche de bois mélanisé. Enfin, le niveau de condamnation de la structure est constitué de remblais et colluvions de limon gris.

Un silo contigu (F184) présente une séquence

tout à fait comparable ; il pourrait avoir précédé le silo 1498 et avoir été en grande partie comblé par les déblais issus du creusement de ce dernier ; divers remontages de tessons démontrent en outre la simultanéité des comblements terminaux de ces deux fosses.

C'est à la limite des deux derniers ensembles stratigraphiques de F1498 qu'auraient été recueillis les fragments crâniens présentés ici (figure 1, n° 3). Dans ce même secteur ont été trouvés quatre dents humaines et un assemblage d'objets métalliques qui évoque une panoplie de guerrier, à laquelle se rapportent un fer de javelot replié (figure 2, n° 1), des éléments de bouclier (orle et demi-valve d'umbo) et un fragment d'anneau bivalve en bronze. Ces éléments figuraient parmi des déchets domestiques et des résidus d'activité artisanale (travail des alliages cuivreux).

Ce silo a livré en outre plus de 46 kg de mobilier, dont de nombreux fragments de terre cuite et pierres brûlées. Le cortège de céramique associé comporte des situliformes, des pots à col haut ou sans col, des ovoïdes, des jattes à épaulement ou carénées ou arrondies. Les décors couvrants (impressions, motifs plastiques) et géométriques (motifs imprimés, épis en bandes verticales, incisions) coexistent (figure 2, n° 1). Parmi les objets divers figurent de petits galets polis étrangers au contexte, un polissoir en calcaire et un objet conique en calcaire façonné et gravé.

Le remplissage supérieur du silo F184 voisin, constitué en même temps que le précédent, n'a pas livré de restes humains, mais contenait un rasoir en fer, des rivets protégés par une feuille de bronze et un possible fragment d'anneau bivalve, associés à un lot de vaisselle comparable à celui de F1498.

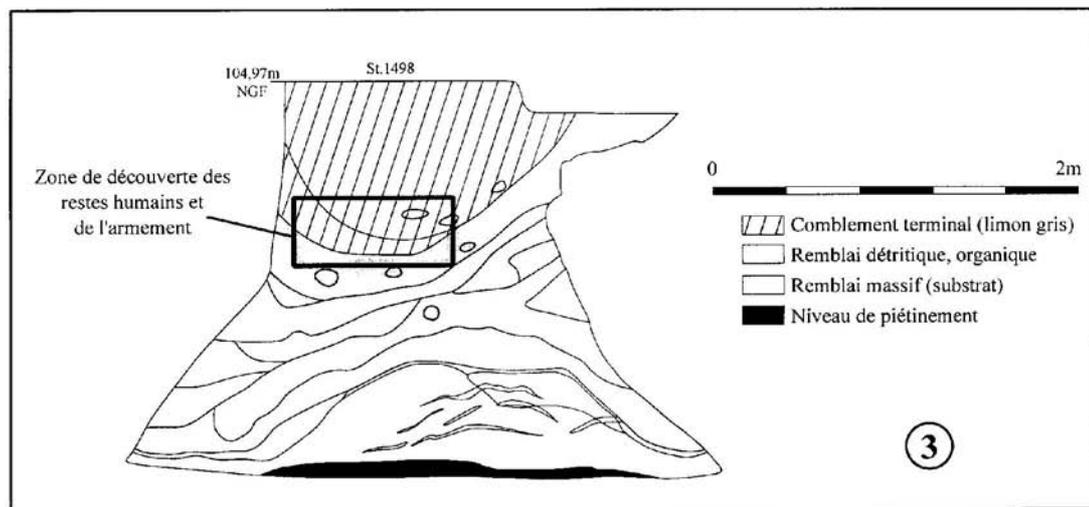
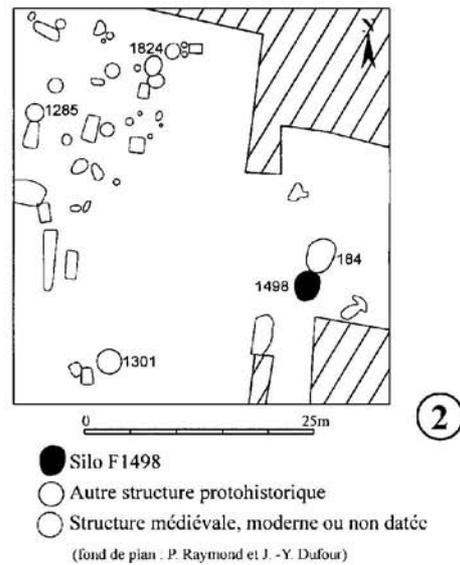
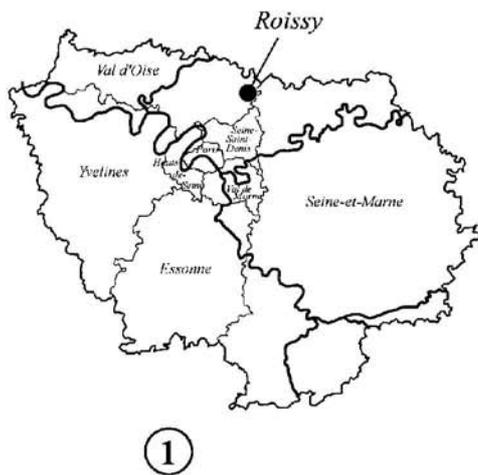
Les caractères du mobilier métallique (javelot court, umbo bivalve, anneaux de ceinture) et céramique (répertoire typologique et décoratif) associé aux restes humains semblent concorder pour permettre de proposer de placer ces derniers dans un contexte du courant du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### 2. description du fragment de calvaria

Le fragment de calvaria se compose de

\*Laboratoire d'anthropologie -UMR 5809 du CNRS, Université de Bordeaux 1 et UMR 6566 du CNRS, Université de Rennes I.

\*\*AFAN et équipe "Archéologie de la Gaule. Structures économiques et sociales", UMR Sciences de l'Antiquité-EP 1730.



1 : Situation géographique du site de Roissy  
 2: Plan d'ensemble des vestiges protohistoriques  
 3 : Coupe stratigraphique de la structure 1498

deux pièces jointives cassées anciennement et correspond à la portion postérieure du crâne. Il comprend la majeure partie de l'écaïlle de l'os occipital ainsi qu'un peu moins de la moitié postérieure de chacun des deux os pariétaux (figure 2, n° 2 et photo 1).

Ces restes appartiennent à un sujet décédé à l'âge adulte et la synostose endocrânienne des portions de sutures sagittale et lambdoïde représentées étant totale (stade 4 de P. Broca), l'âge au décès est probablement supérieur à 40 ans, sans que nous puissions le certifier compte tenu de l'imprécision du paramètre utilisé. La diagnose du sexe n'est pas possible.

Plusieurs modifications d'origine

humaine sont observables sur ce fragment.

Tout d'abord, ce sont ses contours eux-mêmes qui appellent quelques commentaires. En arrière, sur l'occipital, le fragment est en effet limité par une fracturation située immédiatement au-dessous de la ligne nucale inférieure et sensiblement parallèle à elle (photo 1). Par sa topographie, cette fracturation se distingue déjà tout à fait de celles habituellement rencontrées sur os sec. En outre, malgré un polissage naturel assez marqué des bords de la fracture, il peut être noté quelques petites esquilles adhérentes sur la berge exocrânienne et, sur la face endocrânienne, des arrachements de la table interne ainsi que quelques zones de des-

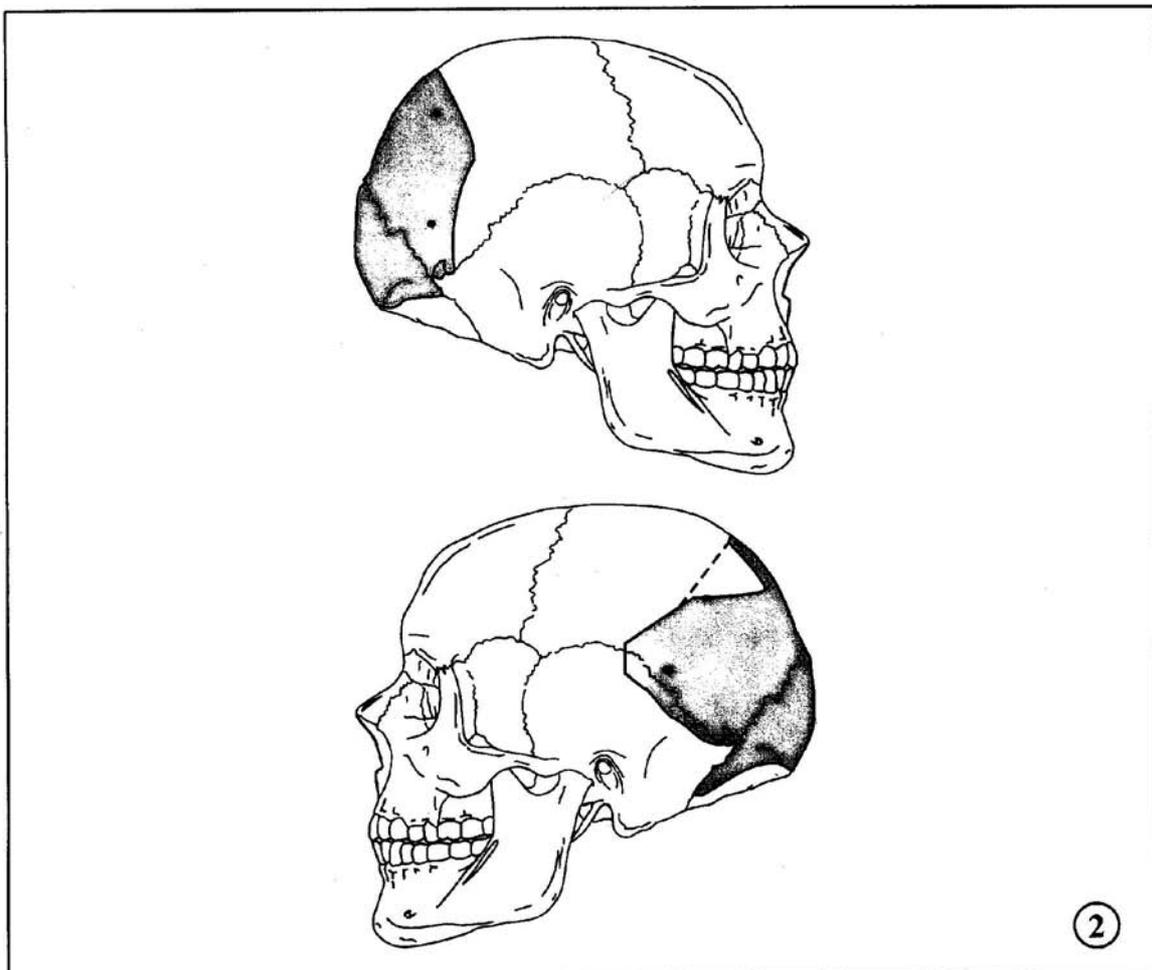
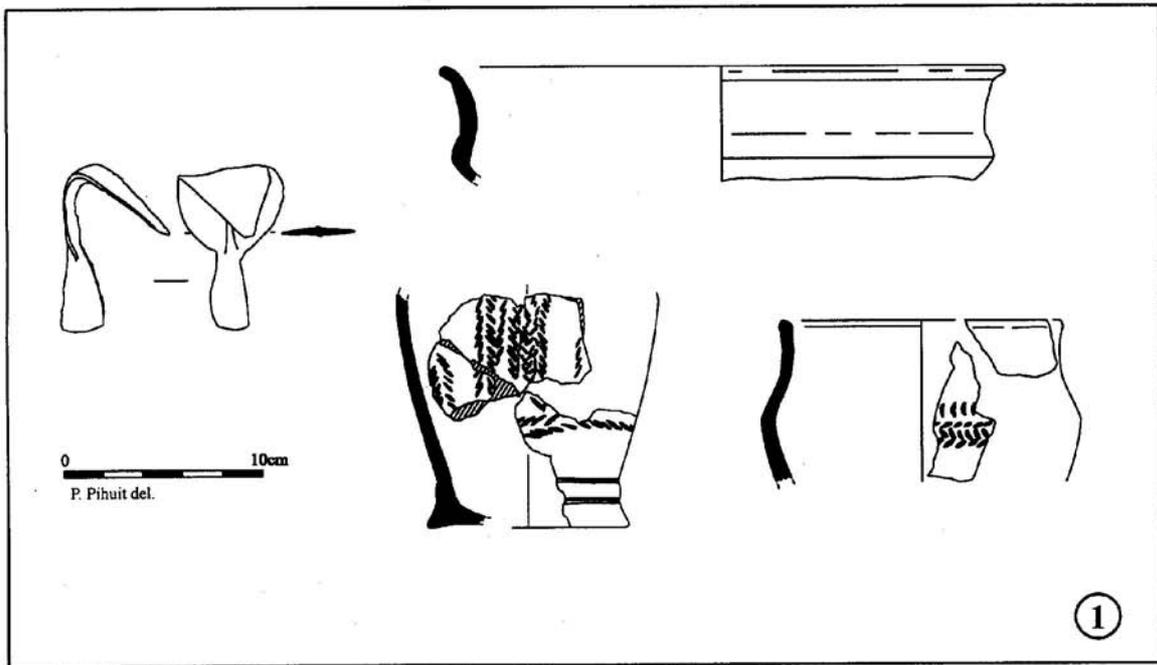


Figure 2 : 1-Mobilier de la structure 1498

2-Localisation anatomique du fragment de calvaria et des marques de perçages

quamation de cette dernière. L'ensemble de ces caractéristiques témoignent d'une opération d'agrandissement du foramen magnum pratiquée sur os encore frais.

Sur sa partie latérale gauche, le fragment est limité par le bord mastoïdien de l'occipital en arrière et par le bord squameux du pariétal en avant. Sur la partie latérale droite, la portion la plus postérieure de l'os est également limitée par le segment mastoïdien de la suture lambdoïde. Sur le reste de son pourtour, hormis dans la région antéro-latérale gauche qui paraît avoir été cassée secondairement, le fragment présente des bords tout à fait rectilignes et réguliers (photo 1), notamment sur les sections de la table interne ; ce dernier aspect est particulièrement notable sur la portion antérieure de la pièce droite. Bien que ces bords présentent une usure due au séjour dans le sol avec un polissage diffus des sections d'os qui ne permettent pas d'en faire directement la démonstration, nous pouvons penser que le fragment a été en partie découpé, car les aspects précédemment décrits ne sont guère plus compatibles avec une fracturation sur os sec (régularité trop importante), qu'avec une fracturation sur os frais (absence d'arrachement des tables).

La deuxième modification osseuse remarquable est une lacune située dans la région sus-iniaque de l'occipital, de forme sensiblement carrée, mesurant seize millimètres de côté environ. Elle est bordée en bas et à gauche par un impact récent survenu lors de la mise au jour, mais les trois autres limites sont anciennes. Elles sont nettes sur la face exocrânienne, quoique très discrètement irrégulières. Par contre, sur la face endocrânienne il existe en arrière et en avant de l'orifice des arrachements nets de la table interne, qui se prolongent sur une longueur supérieure au centimètre (photo 1). Ces aspects sont en faveur d'une embarrure due à un coup contondant porté sur l'extérieur du crâne alors qu'il était frais.

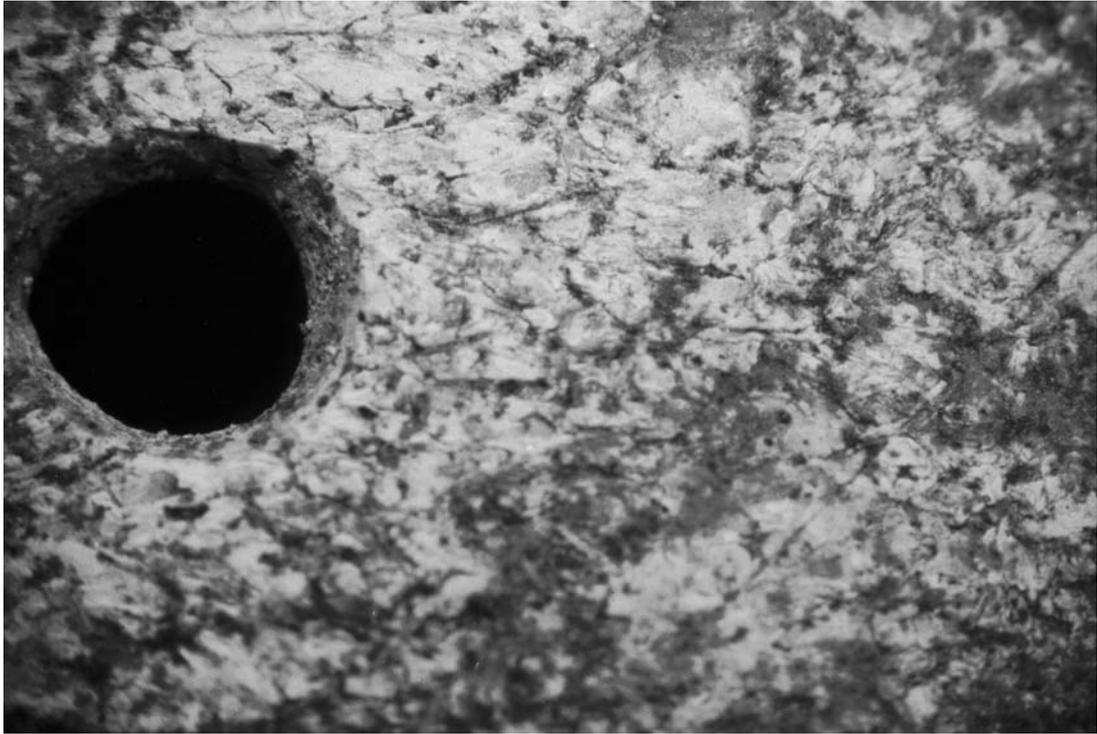
La troisième série de modifications consiste en deux traces de découpe situées sur la surface exocrânienne du fragment. La première, ne mesurant que trois millimètres de longueur, mais indubitable, se trouve à proximité du bord antérieur de la pièce, à 32 millimètres de l'astérion droit. Sa direction est oblique en bas et en avant. Cette strie est très probablement antérieure à la découpe supposée de la calvaria dans la mesure où elle

semble avoir été interrompue par la solution de continuité de l'os. La seconde trace est située dans la région de l'angle occipital du pariétal droit, à environ 40 millimètres en avant et en dehors du lambda, immédiatement en arrière du trou médial droit (*cf. infra*). Elle est oblique en avant et en dedans. Quoiqu'étant érodée, sa nature est également certaine et elle est visible sur une longueur de dix millimètres (photo 2). Aucune marque particulière n'a été observée sur la face endocrânienne de l'os.

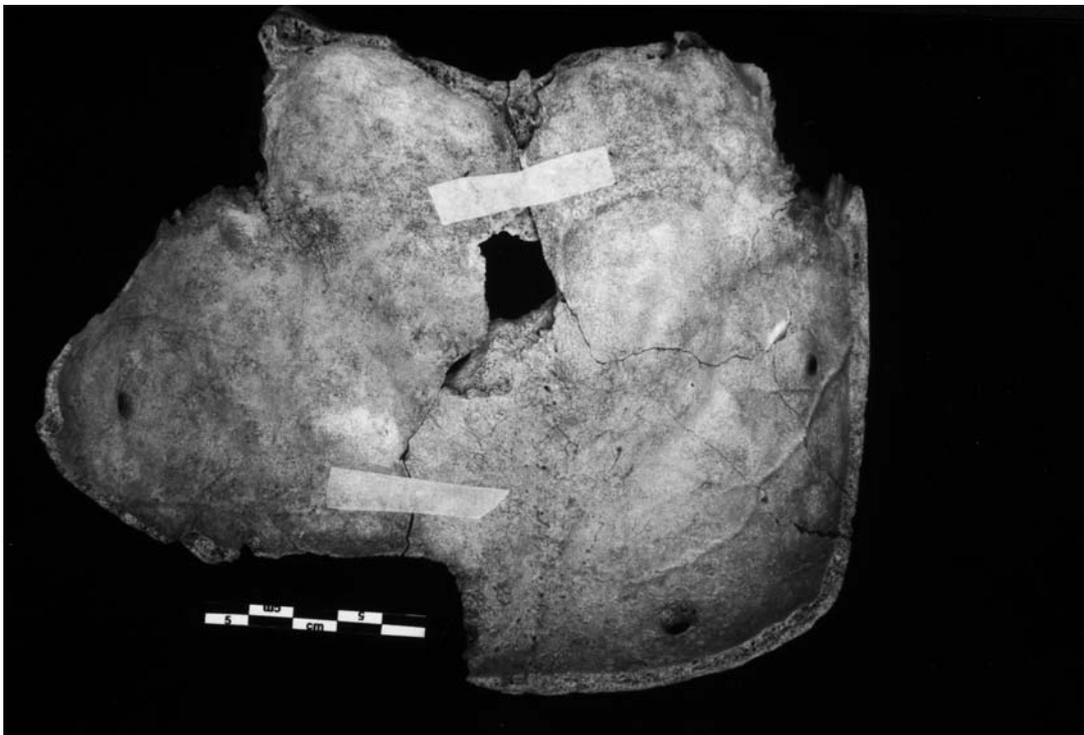
La quatrième et dernière série de modifications, lesquelles sont à la fois les plus inattendues et les plus exceptionnelles, est constituée par quatre marques de perçage apparaissant sous la forme de trous disposés en couronne bordant la partie antérieure du fragment (figure 2, n° 2 et photo 1). Deux de ces trous sont situés sur le pariétal gauche, les deux autres sur le pariétal droit. Les deux premiers et le plus médial des précédents se trouvent à peu près dans un même plan, incliné d'environ 25° en haut et en arrière par rapport au plan frontal. Le dernier, latéral droit, se situe un peu en arrière de ce plan, sans doute en raison de l'échancrure postérieure que réalise le bord de l'os à ce niveau.

Les quatre pertuis ont pour caractéristiques communes d'être parfaitement circulaires et réguliers. Leur percement n'a pas été réalisé en une seule action, mais à chaque fois un outil à l'extrémité conique a été utilisé pour forer une moitié de l'orifice à partir d'une des faces de l'os, puis le transperçement a été terminé à partir de l'autre face. Il en résulte que les trous ont un aspect en diabolo au lieu que d'avoir un diamètre constant (photo 2).

Il est en partie possible de déterminer la chronologie relative de ces quatre séries de modifications. En effet, il est difficile de concevoir que les perçages aient pu être réalisés avant découpe de la calvaria, tout au moins de sa partie antérieure, dans la mesure où ils bordent cette dernière. La découpe est elle-même postérieure aux stries de coupe, comme en témoigne l'interruption de l'une d'entre elles (*cf. supra*). Il est d'ailleurs probable que ces stries correspondent à l'écorchement du crâne, opération qui en toute logique a dû s'effectuer la première. Par contre, nous ne saurions déterminer à quels moments ont eu lieu l'agrandissement du foramen magnum et l'embarrure de l'occipital.



Vue endocrânienne du fragment de calvaria



Détails d'une des lésions de perçage et d'une strie de coupe

### 3. Discussion

Avec le fragment de calvaria de Roissy-Château, nous sommes en présence de plus que de simples restes humains : nous avons ici véritablement affaire à un " objet ", au sens d'une chose répondant à une certaine destination. En effet, l'agrandissement du foramen magnum, le découpage de la pièce, mais surtout les perçages, témoignent bien que cette portion de crâne a été préparée aux fins d'une utilisation particulière.

Quant à savoir quelle était la nature exacte de cette utilisation, pratique ou bien exclusivement symbolique, évidemment nous n'en savons rien. Nous pouvons simplement supposer que quelle qu'ait été la fonction de cet objet, étant donné la valeur universellement surdéterminée du crâne dans la symbolique des ossements, fait particulièrement vrai chez les Gaulois, cette fonction a dû être sous-tendue par des considérations magiques ou religieuses.

Une telle supposition est évidemment corroborée par l'association aux restes humains de pièces d'armement, dont une mutilée, d'éléments de chaîne de ceinture et d'objets tels qu'un rasoir, association qui renvoie à la sphère religieuse. Une telle réunion d'artefacts n'est en effet pas sans rappeler, à une moindre échelle, l'image que nous offrent les sanctuaires ou les ensembles culturels apparentés (e. g. BRUNAUX *et al.* 1985 ; BRUNAUX, MENIEL 1997 ; LEJARS 1998). Cependant, nous ne pouvons faire abstraction du fait que tous ces éléments ont été retrouvés associés en position secondaire, dans une structure à vocation domestique et en compagnie de déchets culinaires et artisanaux. Ceci brouille un peu plus la lecture que l'on peut être tenté d'en proposer, car le contexte originel exact des restes crâniens, comme celui des mobiliers métalliques, est de fait inconnu et il n'est même pas possible de certifier que ce contexte ait été le même pour tous les éléments.

Quant aux modifications osseuses observées, elles ne nous apportent guère d'information quant à ce qu'aurait pu être la fonction de la pièce. Si les traces de découpe doivent sans doute être rapportées à l'écorchement du crâne et la découpe de ce dernier à l'obtention de l'objet, l'embarrure, dont la position chronologique par rapport aux autres modifications n'est, nous l'avons vu, pas connue, peut avoir des origines diverses. Il peut en effet autant s'agir d'un coup porté sur le crâne entier, voire

sur le vivant, que d'un coup assené sur l'objet fini, volontairement ou accidentellement, ou du stigmate de sa fixation éventuelle (enclouage ?). Quant aux perçages, leur rôle ne peut également être que supposé. Bien sûr, ils évoquent en premier lieu des orifices destinés au passage de moyens d'union et donc, là encore, une fonction de fixation. Mais il n'y a là rien de certain et nous ne savons de toute façon pas si cette possible fixation consistait à accrocher l'objet à quelque chose (support) ou, à l'inverse, à attacher d'autres éléments (parures) à l'objet.

En définitive, toutes les hypothèses sont donc permises. Nous pouvons en effet aussi bien évoquer la possibilité d'un crâne-matière première, au sens de L.-V. Thomas (1980, p. 100), ayant servi à fabriquer un objet à vocation utilitaire ou décorative, que celle d'une pièce idéalisée, relique ou trophée, sans qu'aucun argument ne nous permette de marquer une préférence vis-à-vis de l'une ou de l'autre de ces possibilités. Ce fragment de calvaria, s'il apporte une illustration nouvelle et originale des traitements et pratiques complexes qui touchaient les restes humains à l'Age du Fer, soulève donc également de nombreuses questions auxquelles nous ne pouvons aujourd'hui répondre. Il ne nous reste qu'à souhaiter que cette pièce, à ce jour sans équivalent, ne soit pas unique et à espérer la découverte future d'un objet comparable dans son contexte originel.

**Brunaux, Méniel 1997** : BRUNAUX (J.-L.) et MENIEL (P.).— *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.* Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme (DAF ; 64), 1997.

**Brunaux *et al.* 1985** : BRUNAUX (J.-L.), MENIEL (P.) et POPLIN (F.).— *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. Numéro spécial de la Revue archéologique de Picardie, 1985.

**Lejars 1998** : LEJARS (T.).— Des armes celtiques dans un contexte culturel particulier : le " charnier " de Ribemont-sur-Ancre (Somme). *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, 1998, p. 233-244.

**Thomas 1980** : THOMAS (L.-V.).— *Le cadavre. De la biologie à l'anthropologie*. Bruxelles : Editions Complexe, 1980.

## L'ARMEMENT AU DÉBUT DE L'ÂGE DU FER DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

Laurent DHENNEQUIN\*

Le travail que nous présentons ici a été effectué lors d'une maîtrise d'archéologie, réalisée sous la direction de P. Brun et soutenue à l'Université Paris I en 1999.

Nous nous sommes proposés d'étudier l'armement du Sud-Ouest de la France au début de l'Âge du Fer. Pour ce faire, nous avons choisi comme aire d'étude l'ensemble des deux régions administratives Aquitaine et Midi-Pyrénées, et, comme point de départ, le mobilier des tumulus pyrénéens dont une grande partie est conservée au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Nous tenons d'ailleurs à remercier Laurent Olivier, Conservateur du département des Âges du Fer de ce musée ainsi que les deux S.R.A. de notre zone d'étude qui ont bien voulu attirer notre attention sur les découvertes récentes.

Nos objectifs consistaient en l'élaboration d'une typologie simple et efficace de l'ensemble des pièces d'armement (l'étude des épées avait été commencée, mais les armes d'hast n'avaient pas, jusqu'ici, été analysées), en y intégrant notamment les critères technologiques, critères qui se révélèrent fondamentaux dans la distinction des groupes. Au-delà de cette analyse typologique, nous nous sommes attachés à affiner la chronologie de ces artefacts, en nous aidant des avancées récentes, notamment en ce qui concerne les épées hallstattiennes<sup>1</sup>, mais aussi en reclassant des armes dont l'attribution au Premier Âge du Fer n'était pas toujours reconnue. Enfin, la troisième étape de notre travail a consisté en l'étude des ensembles clos bien définis et bien datés pour mettre en évidence des panoplies et des rites funéraires spécifiques, et les comparer avec les régions environnantes (Languedoc, Centre de la France, Péninsule Ibérique). Nous avons pu mettre en évidence certaines récurrences au niveau régional, mais aussi une variabilité depuis ce niveau régional jusqu'au niveau du dépôt dans la tombe, ce qui nous a permis d'approcher au plus près

des gestes funéraires individuels. Rappelons que nous nous devons, en tant qu'archéologues, de chercher à mieux appréhender, dans la mesure de nos moyens, les sociétés du passé et donc de chercher à dépasser le simple aspect descriptif de leurs cultures matérielles.

Notre but n'est pas ici de développer l'ensemble des études que nous avons réalisées mais plutôt de présenter l'intérêt de la compréhension technologique de l'objet dans les recherches sur l'armement. Ces analyses ont constitué le fil conducteur de notre travail et nous allons montrer pourquoi.

L'étude technologique a constitué une part importante de notre travail puisqu'elle a été à l'origine de la division des groupes typologiques des épées. Mais nous avons aussi pu nous intéresser aux modes de fabrication des différentes pièces d'armement, c'est-à-dire les épées, les lances et les soliferrea (longs javelots à hampe en fer). Nous avons aussi pu mettre en évidence des caractéristiques technologiques spécifiques aux fourreaux d'épées de la fin du Premier Âge du Fer. Les découvertes récentes de Cayrac ont d'ailleurs été déterminantes pour valider nos hypothèses<sup>2</sup>. L'étude technologique nous a aussi permis de nous pencher sur les capacités fonctionnelles de ces armes et sur le traitement funéraire qu'elles ont subi (la mutilation des armes est très fréquente sur l'ensemble du Sud-Ouest de la France, et constitue pratiquement la règle dans les tombes pyrénéennes). Enfin, à partir de notre corpus, nous nous sommes intéressés à la compréhension de la chaîne opératoire de montage des différents types d'épées à antennes, ce qui a montré une nette partition culturelle.

Comme nous venons de le présenter, l'analyse technologique de l'armement est déjà très riche d'informations. Il nous paraît pourtant possible d'aller encore plus loin. En affinant les chaînes opératoires à partir d'un corpus plus conséquent, nous espérons pouvoir mettre en évidence des variabilités intra-culturelles mettant en jeu une gradation du temps de travail et qui pourrait caractériser différents niveaux hiérarchiques.

Ces recherches sur le Sud-Ouest ont constitué un terrain d'étude intéressant pour l'analyse de l'armement du Premier Âge du Fer. Nous

essayant, dans un DEA, de mettre au point une grille de description et une grille d'analyse de ces artefacts, afin, à l'occasion de prochains travaux, d'étudier l'ensemble du corpus européen pour voir s'il existe ou non une certaine unité dans les panoplies militaires, dans les techniques de combat et dans le mode de dépôt de ces armes.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

DHENNEQUIN, L. 1999

*L'armement dans le Sud-Ouest de la France au début de l'Age du Fer*, Maîtrise de l'Université Paris I.

LLECH, L. 1997

*La nécropole des Plaines, commune de Cayrac (82), D.F.S. du site n° 82 039 105 AH du S.R.A. de Midi-Pyrénées.*

MILCENT, P.-Y. 1999

*Recherches sur l'Age du Fer en France Centrale*, Thèse de doctorat de l'Université Paris I.

MOHEN, J.-P. 1980

*L'Age du Fer en Aquitaine, Mémoire de la S.P.F., n° 14*, Paris.

<sup>1</sup> Pour ces études, voir Milcent, 1999.

<sup>2</sup> Nous remercions ici Laurent LLECH de nous avoir autorisé à publier les dessins de cette fouille qui a livré un mobilier exceptionnellement riche.

\*Laurent DHENNEQUIN

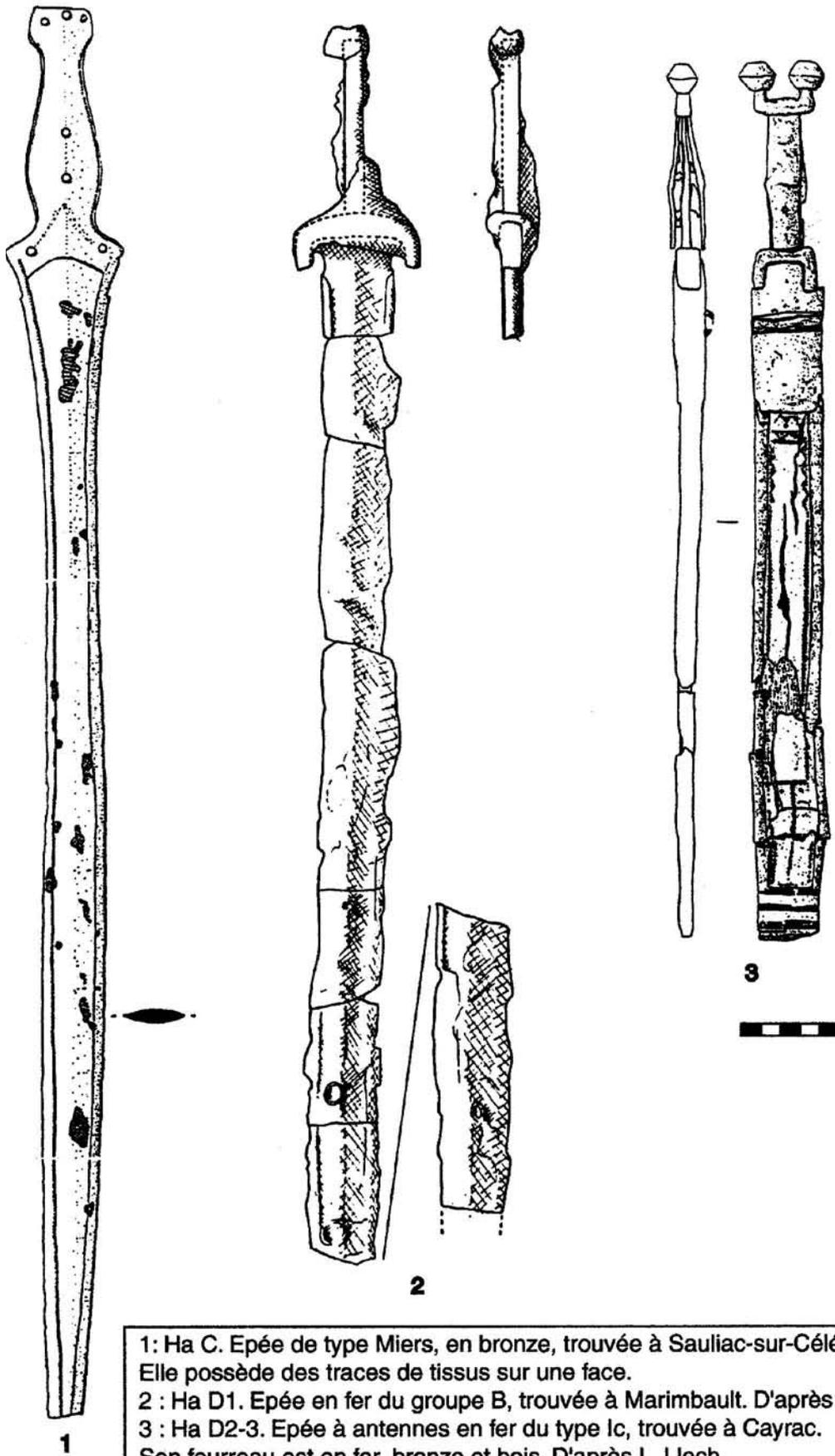
Étudiant en DEA à l'Université Paris I

18, avenue de la Motte-Picquet

75007 PARIS

tel.: 01-44-18-03-26

e-mail : laurent.dhennequin@free.fr



1: Ha C. Epée de type Miers, en bronze, trouvée à Sauliac-sur-Célé.  
 Elle possède des traces de tissus sur une face.  
 2 : Ha D1. Epée en fer du groupe B, trouvée à Marimbault. D'après J.-P. Mohen.  
 3 : Ha D2-3. Epée à antennes en fer du type Ic, trouvée à Cayrac.  
 Son fourreau est en fer, bronze et bois. D'après L. Llech.

**TROIS ANNÉES DE RECHERCHES SUR  
LE SITE DE HAUTEUR D'ESBÉROUS  
(EAUZE, GERS)**

**1996-1998**

**Philippe GARDES**

Le site d'Esbérous se situe à trois kilomètres au nord-ouest d'Eauze et correspond à un éperon double, divisé transversalement par le ruisseau de Higat, s'avancant au-dessus d'un coude de la Gélise. Au sud, le plateau de Higat couvre une surface de 12 ha ; au nord, celui d'Esbérous s'étend sur 6 ha.

Au centre d'une polémique sur l'emplacement de l'«oppidum des Elusates», le site d'Esbérous est plusieurs fois mentionné à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> s. Ed. Piette cite un certain nombre de découvertes réalisées à l'occasion de travaux agricoles, et en particulier des monnaies «gauloises». Quelques années plus tard, Camille Jullian nous apprend que des fouilles ont été entreprises par le propriétaire des lieux, sans plus de détails. L'étude scientifique du site n'a en fait débuter qu'à partir des années 70 avec M. Larrieu-Duler qui se rend sur les lieux en 1974 et donne un premier aperçu chronologique de l'occupation. Les prospections de Pierre Sillières (1992-1993) ont confirmé et amplifié le diagnostic (SILLIERES et ALII, 1994). Enfin, depuis ces dernières années, le site fait l'objet d'un programme de recherche spécifique, sous l'égide du Service Régional de l'Archéologie (GARDES, 1999).

Les recherches menées entre 1996 et 1998 visaient à évaluer l'état de conservation des niveaux archéologiques, établir une séquence d'occupation et commencer l'étude des structures défensives et de l'habitat. Ces problèmes ont pu être abordés grâce à des prospections fines, à des sondages et à une fouille de sauvetage.

**Le système défensif**

Les deux éperons géminés formant le site conservent aujourd'hui des traces de fortifications plus ou moins bien conservées.

Le plateau de Higat est fermé à l'ouest par un puissant talus (25 m de large à la base et de 6 à 7 m de haut) précédé d'un fossé à fond plat (3,40 m de profondeur pour 16 à 20 m de large) et d'une levée à la contre-escarpe. Le matériel récupéré dans la tranchée SH03 permet de dater au plus tôt l'édification du rempart de la fin du II<sup>ème</sup> ou du début du I<sup>er</sup> s. av. J.C.

Des incertitudes subsistaient quant à la défense du plateau d'Esbérous, l'hypothèse d'un site ouvert ne pouvant *a priori* être écartée. Un examen attentif des matrices cadastrales et des vestiges sur le terrain a permis de lever les derniers doutes. En réalité, l'éperon est protégé par le versant, en grande partie retaillé, de la vallée de la Gélise au nord et à l'est et par celui du vallon du ruisseau de Higat au sud. A l'ouest, une dépression artificielle isole l'éperon du plateau de Larouzotte. Elle ne peut, comme l'hypothèse en a été faite, se confondre avec la tranchée de chemin de fer, aménagée au début du siècle. Il s'agit plus probablement d'un fossé creusé dans le prolongement du vallon séparant les deux éperons. Cette structure est accostée de deux levées de terre à l'escarpe et à la contre-escarpe.

Le système défensif du site apparaît beaucoup plus complexe que ne le laissait entrevoir les descriptions anciennes. Il ne fait aujourd'hui plus guère de doute que les deux éperons faisaient partie d'un même ensemble protégé par des structures défensives, raccordées ou non, les isolant du plateau principal.

**Phase 1 (milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.C.)**

Excepté quelques éléments appartenant au Néolithique final ou au début de l'âge du Bronze, l'occupation ne semble débuter qu'au I<sup>er</sup> Age du Fer. Cet horizon n'a pour l'instant été identifié qu'à travers des indices ramassés en prospection (fragments de vases à panse piriforme, décors imprimés et incisés). Les niveaux les plus anciens découverts en contexte remontent quant à eux à la fin de l'Age du Fer.

Les sondages réalisés sur la bordure sud du plateau d'Esbérous permettent d'attribuer l'occupation à un habitat, relativement dense. Les aménagements attachés à la première phase correspondent à destros

de poteaux et à des aires de circulation. A ces structures sont associés des blocs et des nodules de torchis. Ces caractéristiques évoquent des constructions sur poteaux porteurs et parois de torchis. Il nous est pour l'instant impossible de pousser plus loin l'analyse.

Sur le plateau de Higat, plusieurs structures d'habitats ont été révélées depuis 1997. Ainsi dans le secteur central (Z.H01), au moins trois constructions ont partiellement été dégagées. La disparition d'une grande partie des sols a rendu délicate l'interprétation des unités constructives. L'analyse spatiale des trous de poteaux a tout de même permis d'identifier une partie d'un bâtiment rectangulaire d'au moins 4 x 3 m. Seule, une structure, mise en évidence au cours d'un sondage réalisé en 1997 (H02), pourrait correspondre à un sol d'habitat. Il s'agit d'un niveau à plat constitué d'un assemblage de galets, quelquefois rubéfiés, de fragments de terre cuite, et surtout de plusieurs centaines de tessons d'amphores. Ceux-ci étaient posés à plat sur au moins deux niveaux. La céramique est apparue très fragmentée et les tessons d'amphore souvent très usés. De nombreux os de faune, en très mauvais état, ont également été récupérés.

La chronologie d'occupation peut être fixée dans ses grandes lignes. Le matériel céramique comprend des fragments d'amphores italiques, Dressel 1A et surtout 1B (une centaine pour l'instant en NMI), quelques tessons de campanienne B et secondairement A et de la vaisselle commune, majoritairement tournée, avec un répertoire de formes représentant de la fin de l'Age du Fer régional : écuelles à bord rentrant, couvercles, urnes, vases balustres... A cet horizon sont également associés quatre fragments de fibules, dont deux de type Feugère 1b1 et une de Nauheim, ainsi qu'un bracelet en pâte de verre bleu foncé. Cette phase peut donc être placée dans une fourchette comprise entre 80/70 et 30/20 av. J.C.

La prospection systématique couplée aux sondages a permis d'aborder la question de l'organisation spatiale de l'occupation. Le plan de répartition des vestiges en surface fait apparaître deux zones de concentration : la partie centrale du plateau d'Esbérous,

sur 3 ha et la moitié est de celui de Higat, sur une surface d'environ 4 ha. A l'intérieur de ces zones, une répartition préférentielle en bordure de plateau a pu être observée. Le matériel récupéré permet d'évoquer une organisation élémentaire de l'espace avec des zones semble-t-il dédiées aux activités artisanales (travail du fer, du bronze et peut-être du verre) situées en limite de plateau (Z.E03 et Z.H04), en périphérie de l'habitat.

### **Phases 2 et 3 (dernier tiers du Ier s. av.-début du Ier s. ap. J.C.)**

Les niveaux d'occupation supérieurs ont été fortement remaniés ou entièrement détruits par les labours. Sur le plateau de Higat, les rares structures observées dans la zone centrale (Z.H01) trahissent le maintien, au moins dans un premier temps, des traditions architecturales locales. Ainsi le sol d'amphores H02, aménagé durant la phase antérieure, semble avoir été rehaussé et rechapé. Deux autres structures méritent une mention particulière. Il s'agit d'un chemin empierré qui semble desservir cette zone et d'un fossé (5 à 6 m de large et 1,60-70 m de profondeur), suivi sur quelques mètres, qui pourrait appartenir à un enclos palissadé. Les bâtiments en dur identifiés, en différents points des deux plateaux, au cours de la prospection (éléments de construction et *tegulae*) pourraient appartenir à une phase plus tardive.

L'abondant matériel recueilli jusqu'à présent appartient à deux grandes périodes. Une première série, provenant de niveaux en place, est caractérisée par de grandes quantités d'amphore surtout Léétanienne 1 et Dressel 1B, secondairement de Pascual 1. La céramique fine apparaît encore anecdotique avec de la paroi fine et un fragment de campanienne C. La céramique commune enregistre des changements importants avec une diversification des formes et des modifications morphologiques de détail. La céramique commune à cuisson oxydante fait une timide apparition. Des zones bien délimitées dans l'espace ont livré un matériel plus récent. Il se compose de fragments d'amphore surtout de type Pascual 1 mais aussi Dr 2-4 et Dr 7-11, de sigillée italique et de sigillée sud-gauloise (Dr 15/17, Dr 24-

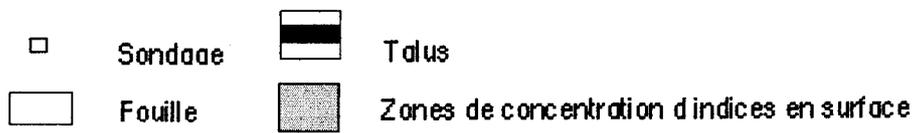
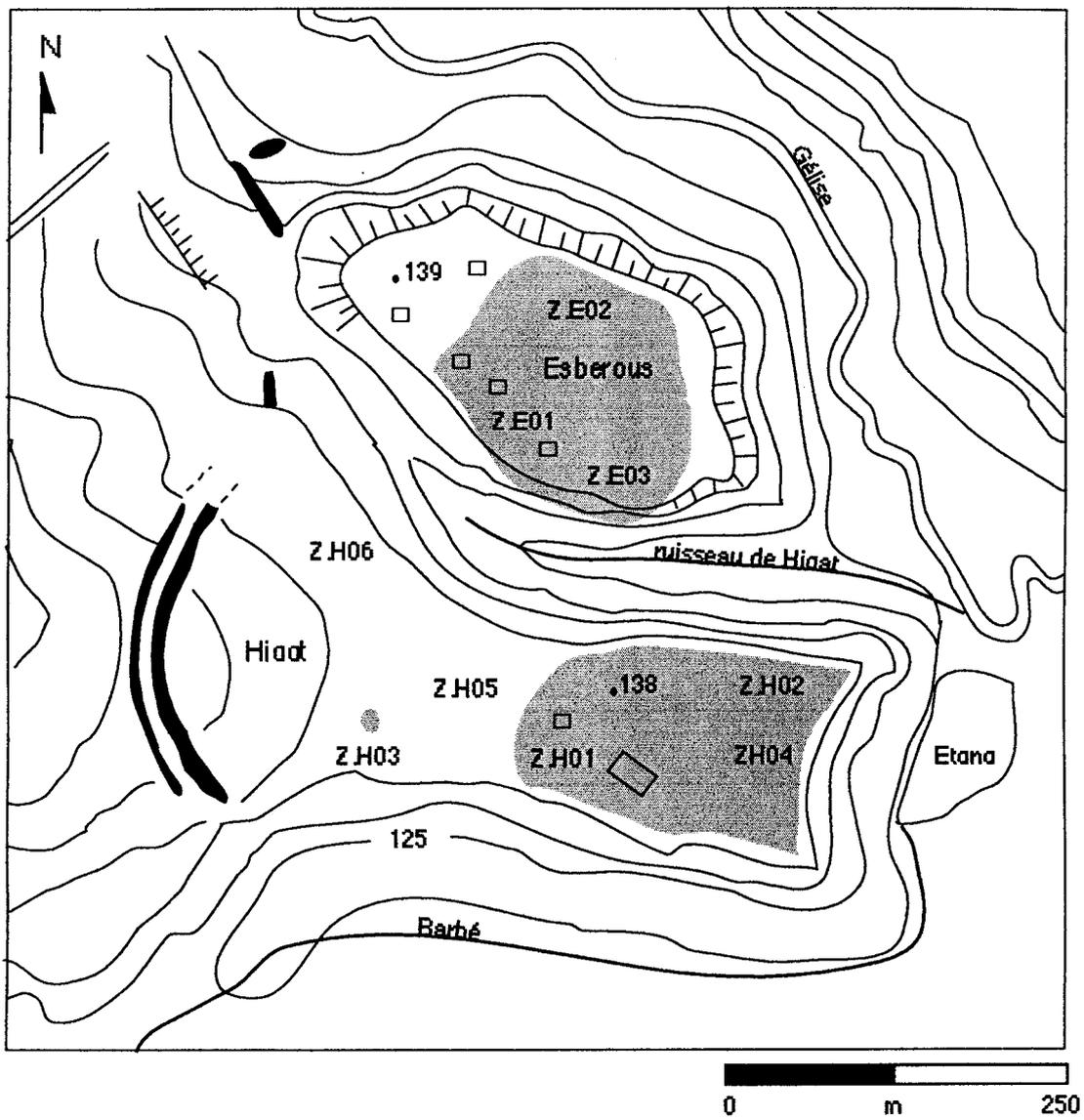


Fig. 1 : Le site d'Estérous. à Eauze (Gers)

25a...). Les deux phases se succèdent dans le temps et peuvent être rapportées respectivement à la fourchette 30/20 av.-0 et 40/50 ap . J.C.

Les vestiges gallo-romains se répartissent assez uniformément sur les deux plateaux et sensiblement dans les mêmes zones que durant la phase antérieure. Trois concentrations importantes correspondent semble-t-il à des bâtiments en dur (fig.1 : Z.E02, Z.H02, Z.H05), Une zone d'activité artisanale a également été repérée au nord-ouest du plateau de Higat (Z.H06). Enfin, des dépôts se situent en périphérie des zones résidentielles.

## Conclusion

Les recherches menées depuis 1996 sur le site d'Esbérous ont apporté une importante moisson d'informations. Celles-ci concernent autant la chronologie que les modalités d'occupation et les conceptions architecturales. Mis en perspective, ces résultats permettent de mieux comprendre la destination du site. Ainsi, sommes-nous désormais en condition de reprendre le problème de l'emplacement du chef-lieu des Elusates sur des bases plus solides. En dehors d'Esbérous-Higat, différents autres sites potentiels ont été proposés par le passé : le mamelon sur lequel s'est développée la ville médiévale et actuelle, le plateau de Cieutat, le promontoire de Bétoulin et le plateau de Broustet. Certaines localisations se disqualifient d'elles-mêmes étant donné leur faible potentialités défensives et surtout l'absence de restes archéologiques compatibles avec l'hypothèse (Broustet, Cieutat). Aujourd'hui, les arguments en faveur du site d'Esbérous sont suffisants pour écarter toute autre localisation :

1. Le système défensif a été mis en place aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.C. Il protège un espace de plus de 20 ha, ce qui en fait la fortification protohistorique la plus vaste connue, à ce jour, au sud de la Garonne.
2. Le site témoigne d'une occupation stable, dense et relativement étendue sur au moins 5 ha. En outre, des signes d'organisation interne ressortent des recherches réalisées depuis 1996 avec un noyau habité probablement entouré de zones d'activité artisanale

(travail du fer, du bronze et du verre).

3. Prospections et fouilles récentes ont livré de grandes quantités de fragments d'amphores Dr 1 sur les deux plateaux, dénotant ce faisant un intense commerce du vin italien aux deux derniers siècles avant notre Ere.

On retrouve ici une série de caractéristiques présentes sur d'autres sites importants, tant dans la région qu'en domaine celtique. Tout porte donc à croire que nous avons affaire à un véritable *oppidum*, au sens archéologique et non historique du terme, qui associe des fonctions politiques, économiques et probablement religieuses.

Il est plus difficile d'appréhender les modalités de l'occupation durant la phase postérieure. Deux hypothèses restent en lice, les vestiges pouvant être attribués :

- soit à plusieurs *villae* et à leurs dépendances,
- soit à une petite agglomération

La première proposition est certes séduisante mais ne s'appuie pour l'instant que sur la présence de bâtiments en dur sur les deux plateaux. Les faibles potentialités agricoles du site et son accès malaisé vont pourtant à l'encontre de cette attribution. En revanche, un certain nombre d'arguments font actuellement plutôt pencher la balance vers la seconde proposition. D'abord, l'espace occupé couvre une surface très importante, au moins égale à 5-6 ha, plateaux d'Esbérous et d'Higat confondus. Il faut également observer que cet établissement gallo-romain s'inscrit dans la continuité avec la période antérieure. Au-delà, il fait le lien avec la ville antique d'*Elusa*, qui ne semble émerger véritablement qu'au début, voire seulement au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.C. (SCHAAD et VIDAL, 1992). De là à envisager une situation similaire à celle observée sur d'autres *oppida*, dotés d'une «parure de pierre» après la conquête, il n'y a qu'un pas que, faute de données assez solides, nous ne pouvons franchir pour l'instant.

Bibliographie :

GARDES, 1998 : Gardes Ph., Habitat, territoires et mutation sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire av. J.C., dans L. Berrocal et Ph. Gardes (Dir.), *Entre Celtes et Ibères : phénomènes démographiques et processus d'urbanisation en Europe occidentale du VIIIème au Ier s. av. J.C.*, Madrid, 1998, 2000, p. 16-38.

GARDES, 1999 : Gardes Ph., *L'oppidum d'Esbérous à Eauze (Gers). Bilan des recherches 1996-1997*, XIXème journées des Archéologues Gersois, Gimont (1998), 1999, p. 35-70.

JULLIAN, 1915 : Jullian C., *L'oppidum d'Esbérous et la vieille cité des Elusates*,

CRAI, 1915, p. 522-523

LAUZUN, 1915 : Lauzun Ph., A propos de l'oppidum d'Esbérous, *BSAG*, XVIème année, 3ème et 4ème trimestres, 1915, p. 207-213

SCHAAD et VIDAL, 1992 : Schaad D. et Vidal M., Origines et développement des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze, *Villes et agglomérations antiques dans le sud-ouest de la Gaule*, Actes du colloque de Bordeaux (1990), 1992, p. 211-221.

SILLIERES, BURNOUF et PETIT, 1994 : Sillières P., Burnouf J. et Petit C., Eauze, prospection-inventaire, *Bilan Scientifique 1993*, SRA Midi-Pyrénées, 1994, p. 111.

## LES OBJETS EN BONZE EN COURS DE FABRICATION À BIBRACTE\*

Gilles HAMM

### Introduction :

Le Mont Beuvray est réputé pour être un des hauts lieux de l'artisanat celtique, notamment en ce qui concerne l'artisanat du bronze. Mais cette réputation vient surtout des publications de Bulliot de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Tous les éléments décrits par Bulliot évoquent l'artisanat des métaux dans des quartiers spécialisés. Il évoque la présence de plusieurs ateliers mais, malheureusement, il ne fait aucune mention de leurs productions respectives.

Il faut aussi mentionner l'atelier de bronzier découvert à la Porte du Rebut en 1986 par Pernot et Duval, qui est une structure unique en son genre. L'étude de cet atelier et des objets trouvés en contexte a servi de base pour l'expérimentation archéologique visant à reproduire des fibules du même type que celle fabriquées à LT D2 dans cet atelier.

### Méthodologie :

Pour mettre à jour les données concernant l'artisanat du bronze au Mont Beuvray, il a donc fallu repartir des données issues des fouilles du 19<sup>ème</sup>, c'est-à-dire les collections anciennes du M.A.N. et du musée Rolin d'Autun, en laissant de côté les publications de Bulliot pour garder un œil critique.

**L'étude de ces collections anciennes a permis un comptage définitif: 935 objets en bronze ont été comptabilisés pour les fouilles anciennes. Sur ces 935 objets, 13% sont des objets en cours de fabrication, ce qui n'est pas négligeable. Seuls 204 objets en bronze sur 935 sont localisés précisément sur le site, soit 21,6 % . On remarque en outre que 26 % des objets localisés sont des objets en cours de fabrication. Le fait que plus de 90% des objets en bronze en cours de fabrication et localisés proviennent de ces mêmes quartiers justifient l'appellation de " quartiers artisanaux " pour le Champlain et la Côte Chaudron.**

### Cartographie :

Tous les objets ainsi localisés ont été déterminés, puis cartographiés suivant leur état : en effet, une distinction a été faite entre les fabricats et les demi-produits. La notion de fabricat correspond aux objets qui ne portent aucune trace d'un quelconque travail : ce sont les objets bruts de fonte, pour les objets réalisés avec la technique de la cire perdue. La notion de demi-produit implique déjà un travail sur l'objet, que ce soit un étamage de l'objet, un polissage ou encore un ébarbage. Ce sont aussi des objets où l'on constate une phase de la fabrication, tel que l'enroulement du ressort autour de l'axe d'une fibule.

Cette différenciation parmi les objets en cours de fabrication permet de vérifier si les différentes étapes de la chaîne opératoire - fabricat, demi-produit, produit fini - s'effectuent dans le même atelier, ou s'il existe des ateliers spécialisés pour chacune de ces étapes.

### Localisation des ateliers :

La présence d'un objet en cours de fabrication dans une structure ne signifie pas pour autant que cette structure est un atelier : une première carte, confrontant des vestiges significatifs de l'artisanat permet d'avoir une première idée quant à la localisation des ateliers dans les secteurs artisanaux de Bibracte. Il s'agit de la carte de répartition des cônes de coulée, des fabricats, et des ratés de fabrication.

Il en ressort que cinq structures réunissent au moins deux de ces éléments : la CC13, la CP11, la CC18, la CP20, et le ravin CC42. Parmi ces structures, seules la CC13 et la CC18 ont des fourneaux attestés, deux pour la CC18, et trois pour la CC13 : ce sont probablement des structures où du bronze est fondu. Bulliot ne signale pas de fourneaux pour la CP11 ni la CP20, mais on y retrouve des cônes de coulée et des fabricats.

Une autre méthode de localisation des ateliers a été de cartographier chaque type d'objet en cours de fabrication, pour vérifier s'il est possible de déterminer des productions spécifiques d'ateliers.

### CC13 :

\*Gilles Hamm 51 bvd d'Anvers 67 000 Strasbourg

Les fibules de type 9 sont une production spécialisée de l'atelier CC13, où il y a fonte et finition des objets. La chronologie des fibules de type 9 s'étend de LT D2 au début du Haut-Empire. Cependant, étant donnée la chronologie du site de Bibracte, on estime que cet atelier a fonctionné durant LT D2, et a été détruit par un incendie.

#### CC18:

Cet atelier, divisé en deux compartiments par Bulliot, renferme différents type d'objets, dont certains ne sont pas localisés dans un de ces deux compartiments.

Il apparaît donc que les pièces de harnachement sont une production spécialisée de la CC18. Il faut noter qu'aucune de ces pièces n'est identique à une autre. La chronologie des pièces de harnachement se situe à LT D1.

Les clous-rivets sont un autre type de produit qui ne se retrouve que dans la CC18, à l'état de demi-produits dans le compartiment B (3 exemplaires, plus 1 exemplaire non localisé précisément), et à l'état fini dans le compartiment A (4 exemplaires). Ces clou-rivets sont tous différents, et il se pourrait que l'opération effectuée sur ceux-ci soit plutôt un re-émaillage d'objets usés. Leur chronologie s'étend de LT D1 au début de LT D2. Ces clous-rivets sont aussi une production spécialisée de l'atelier CC18.

Les trois ferrets bruts de fonte proviennent tous trois du compartiment A, et ne se retrouvent nulle part ailleurs : il s'agit là encore d'une production spécialisée de l'atelier CC18, sans que l'on puisse dire s'il y ont été fondus, ou s'il ils y ont été apportés dans un but de finition. Leur chronologie s'étend de LT D1 à la période gallo-romaine.

La présence d'un demi-produit de fibule de type 8 (LT D2) et de trois exemplaires finis, n'implique pas forcément la coulée de ce type de fibules, mais au moins la pratique de la finition de ces fibules.

Enfin, le fait qu'un pied de cruche Kelheim portant une trace de coup, ainsi que deux attaches d'anses finies mais brisées se trouvent dans la CC18, pourrait indiquer une activité de refonte dans cette structure, de même que la présence de 6 cônes de coulée, qui indiqueraient une activité de coulée, ou de refonte. La présence d'une barre-lingot en cours de martelage

indique qu'on y fabrique des objets non coulés.

La présence d'un coin monétaire dans cet atelier n'est pas surprenante dans un atelier de bronzier, la connexion entre les ateliers de bronzier et les frappes monétaires est attesté à Szalacska et à Villeneuve-Saint-Germain. Ce coin monétaire correspond à une frappe du 2<sup>ème</sup> quart du -1<sup>er</sup> s.

Pour la datation de cet atelier, on distingue deux phases de production : tout d'abord, les pièces de harnachement, et les clous-rivets indiquent une production datée de la fin de LT D1 et du début de LT D2. La frappe de la monnaie, si elle a eu lieu, s'inscrit dans cette phase. Les fibules de type 8, quant à elles, sont une production augustéenne.

Pour ce qui concerne et les ferrets, leur chronologie étendue ne permet pas de les situer dans une phase ou dans l'autre. D'après les indications de Bulliot, il est impossible de savoir s'il y a continuité, remaniements, ou destruction de la première phase à la seconde. La destruction de la structure CC18 est due à un incendie, signalé par une couche de destruction épaisse de 1 mètre.

#### CP11 :

Cet atelier contient deux fabricats et un demi-produit de fibules de type 10. Une anse en cours de fabrication a aussi été retrouvée dans cet atelier. La présence d'un cône de coulée et d'une barre-lingot en cours de martelage, ainsi que l'absence de four, tend à suggérer que cet atelier est destiné à la finition, notamment des fibules de type 10, qui doivent y parvenir en grappes de fabricats. La datation des fibules de type 10 est controversée, ce qui rend difficile une datation de l'atelier. Si on suit le point de vue de J.-P. Guillaumet, la datation de l'atelier pourrait être augustéenne, et dans ce cas là, serait contemporain de la deuxième phase de la CC18.

#### CP20 :

Cet atelier a livré trois fabricats de fibules de type 8, un cône de coulée, ainsi qu'un fabricant de pied de cruche de type Kelheim. Là encore l'absence de four, la présence de fabricats et d'un cône de coulée incitent à attribuer à cet atelier la fonction d'atelier de finitions d'objets bruts de fonte, notamment les fibules de type 8. Ces fibules ont une chronologie qui s'étend sur LT D2. Les cruches de type Kelheim sont retrouvées le plus souvent en contexte LT D1,

mais il peut aussi bien s'agir ici d'une réparation d'un récipient qui a perduré un demi-siècle, ou il se peut aussi que Bulliot n'est pas vu de stratigraphie et que ces objets appartiennent à deux phases distinctes, et donc à une succession de deux ateliers de bronziers.

#### Loge C7 :

Cet atelier, situé sur le Champs de foire, à livré un demi-produit de fibule de type 7 (dont la chronologie s'étend à l'ensemble de LT D2), ainsi qu'un fabricant d'anse de gobelet de type Idria datée du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Cet atelier est le seul localisé en dehors des secteurs du Champlain et de la Côte Chaudron, et sa datation, est postérieure aux autres ateliers, dans une fourchette allant de la fin de LT D2 à la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

#### Ravin CC42 (UF 42) :

Le ravin CC42 pose évidemment un problème sérieux, car quasiment tous les types de fabricats y sont présent, et son comblement, d'après Bulliot, est homogène. Il est possible que Bulliot n'ait pas compris cette structure, et que des sols d'ateliers soient coupés par le ravin. Mais qu'il s'agisse d'ateliers éventrés par le ravin, ou qu'il s'agisse de déblais des structures alentours, ces différents objets indiquent différents types de production :

- deux demi-produits de fibules de type 8,
- un demi-produit et un raté de fabrication de fibule de type 9,
- un fabricant de fibule de type 10,
- deux demi-produits de fibules de type 11.

D'après les objets trouvés, le comblement du ravin, et peut-être son comblement, daterait de l'époque augustéenne.

#### Atelier de bronzier :

Il faut ajouter à la liste des ateliers découverts lors des fouilles du 19<sup>ème</sup>, l'atelier mis au jour lors des fouilles de 1986 où les fouilles et l'archéologie expérimentale ont permis de démontrer que des fibules à ressort caché de type 6 et à cache-ressort de type 10 y étaient coulées et aussi travaillées. Cet atelier semble avoir fonctionné durant la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. , et se trouve bâti sur un atelier de fabrication de fibule en fer dont la datation va de 80 à 40 av. J.-C.

Un point important concernant tous les ateliers, hormis celui de la Loge C7, est le fait qu'ils puissent avoir tous été détruits par incendie au tournant de notre ère. Un incendie général de ce secteur nord-est de l'*oppidum* expliquerait l'abandon tout d'abord des quartiers artisanaux, et ensuite l'abandon de l'*oppidum* lui-même au profit de Augustodunum.

#### **Répartitions des ateliers dans leurs différents phases :**

	Atelier de bronzier		CC18
	CP11	CC13	Loge
CP20			
C7			
LT D1	x	x	
LT D2			
x		x	x
1 ap. J.-C.	x	x	
GR		x	
		x	

**Tableau 3 : Chronologie des ateliers de bronzier de Bibracte**

Le tableau 3 est une synthèse des durées de fonctionnement des ateliers déterminés. En pointillés se trouvent les périodes où il n'est pas certains que les ateliers aient fonctionné. Dans une première phase, à LT D1, les ateliers de la CC18 et l'atelier *extra muros* ont fonctionné ensemble, peut-être avec l'atelier CP20. La production se compose de fibules de types 6, 8 et 10, de pièces de harnachement, et de clous-rivets. Dans une seconde phase, seul l'atelier de bronzier de la Porte du Rebut n'est plus en activité. La production des ateliers se compose presque exclusivement de fibules de types 7, 9, 10, 11 et 12.

#### **Conclusion**

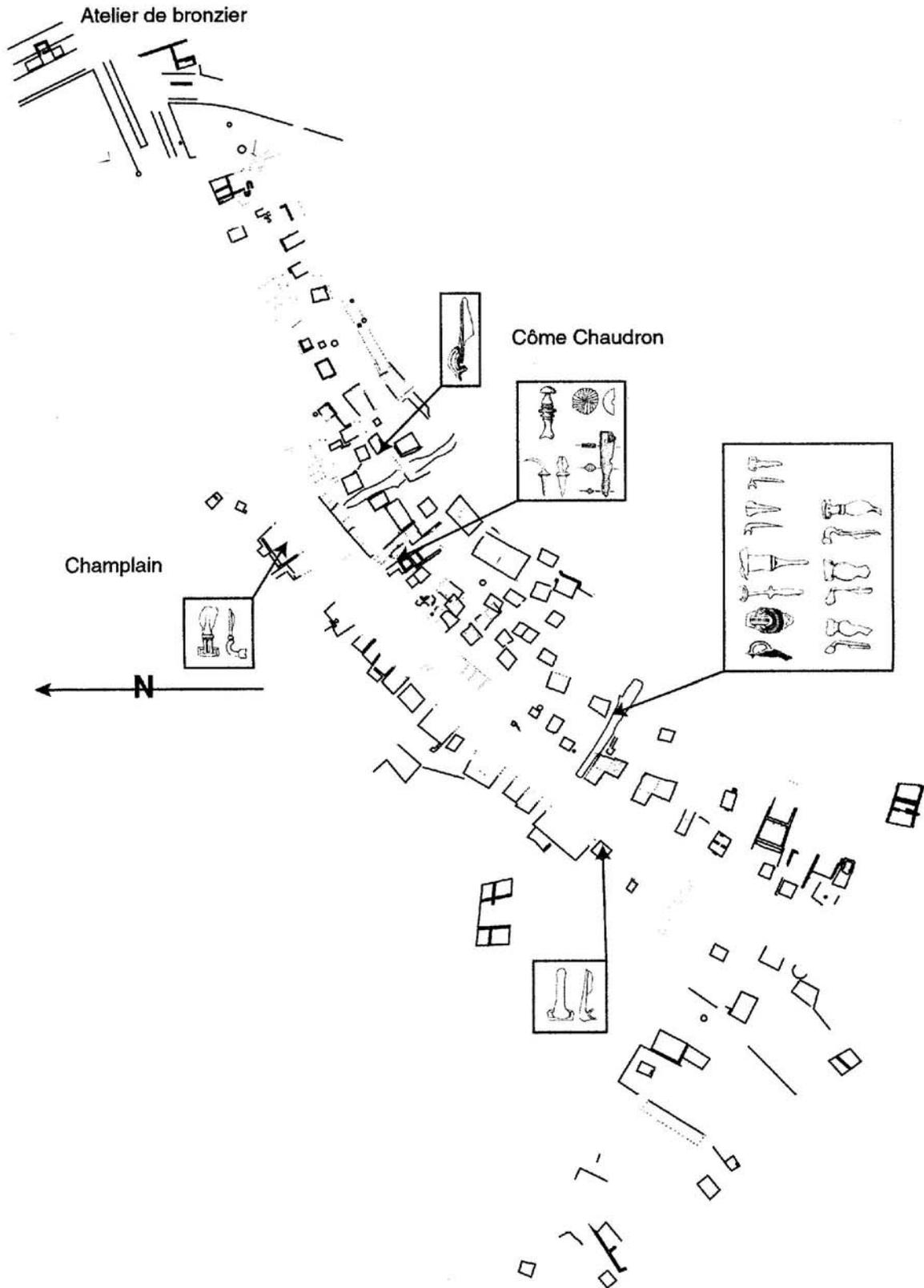
Le fait qu'un quartier spécialisé dans l'industrie métallurgique et dans l'artisanat se trouve à proximité de la porte d'un *oppidum* est attesté dans de nombreux oppida, comme c'est le cas à Závist, où encore à Stradonice, où tous les types de métallurgie et plusieurs types d'artisanat (comme l'ambre) sont situés juste à l'arrière de la porte, voire devant la porte. Il s'agit là d'une volonté de faciliter les approvisionnements, ainsi que de baisser les

contraintes liées aux structures voisines. Bibracte n'est donc pas une exception avec ses quartiers artisanaux, et le fait que deux ateliers soient attestés à l'extérieur du premier rempart n'implique pas qu'il ne puisse y en avoir d'autre.

Ensuite, la présence d'ateliers d'artisanat du bronze au milieu d'autres structures, dont certaines sont interprétées par Bulliot comme étant des structures d'industrie du fer, est comparable en tous points avec la situation dans d'autres oppida, comme à Villeneuve-Saint-Germain, où les ateliers de bronziers côtoient le travail de l'os et les activités de pelleterie, ou encore Stradonice, où les ateliers de bronzier côtoient l'artisanat de l'ambre.

Enfin, le point le plus important qui ressort de cette étude est le fait que les ateliers déterminés sont tous des ateliers spécialisés dans une ou plusieurs productions : l'atelier CP20 est le seul à fabriquer des fibules de type 8 (typologie Guillaumet), et il en est de même pour les autres type d'objets. Cependant, un atelier donné peut avoir plusieurs productions spécifiques, comme c'est le cas pour la CC18 qui produit quatre types d'objets.

Cette répartition des ateliers reste sujette à caution, étant donné le type de matériel étudié, et l'ancienneté des fouilles. En effet, le nombre d'objets localisés reste faible, les structures pas forcément bien comprises, et les plans dressés au 19<sup>ème</sup> peu fiables. Malgré tout, l'étude du mobilier ancien en cours de fabrication permet de cibler les structures qui peuvent être assimilées à des ateliers, et donner une vision contemporaine de la répartition spatiale de ces ateliers que l'on ne connaissait que par des textes du 19<sup>ème</sup>.



## LES ENCLOS GAULOIS DE VERBERIE " LA PLAINE D'HERNEUSE " (Oise).

François MALRAIN\*

Le site est implanté sur la commune de Verberie au lieu-dit «la Plaine d'Herneuse». Deux états distincts de l'établissement ont été directement perceptibles lors du décapage. La stratigraphie horizontale offrait, en effet, une lecture aisée des recoupements. L'assemblage des plans des différentes parcelles ouvertes a permis la reconnaissance de deux enclos (Fig. 1).

Les fossés qui ont permis de délimiter le premier enclos sont peu larges et peu profonds (st. 400). La largeur oscille entre 0,50 m et 1 m selon la position topographique et la profondeur, très variable également entre 0,10 m et 0,60 m. La forme du creusement est régulière, le plus souvent en forme de U aux parois peu évasées. Le remplissage est défini par, au maximum, trois couches.

Il y a un changement radical dans l'orientation du deuxième enclos. Il n'est plus localisé sur la partie la plus élevée mais en contre bas, parallèlement à un chenal. Il y a donc une " rotation " de 90° par rapport à l'enclos précédent. Il est orienté Nord-Est/Sud-Ouest. La surface enclose est de 4012 m<sup>2</sup> (97 x 41 m) ; soit presque la moitié inférieure à la précédente.

Il est singulier que pour ce second état dont l'ensemble a pu être appréhendé, aucune interruption de fossé ne soit observable. La localisation de l'entrée ou des entrées n'est donc pas identifiée. La possibilité d'un ponton comme cela a pu être observé sur le site de Verberie " la Plaine de Saint-Germain " a été envisagée, mais aucune coupe significative ne permet de la créditer.

Les creusements des fossés ne s'apparentent pas à ceux du premier enclos. Les segments qui ont permis de le délimiter sont très différents d'un tronçon à l'autre. Il affecte parfois la forme d'un U aux parois très évasées, ou un faible creusement avec un fond plat, ou encore une largeur et profondeur parfois du double de celles des autres linéaments.

\*AFAN/CRAVO base archéologique 526 rue des Lombards 60680 Le Fayel  
Archeo.MVO@vanadoo.fr

Les premiers résultats obtenus sur la ferme de Verberie " la Plaine d'Herneuse " sont prometteurs. Il est toutefois prématuré, tant que l'ensemble des contributions n'est pas achevé de proposer une synthèse du fonctionnement de cet établissement. Toutefois, certains acquis méritent d'être soulignés. Tout d'abord, il faut signaler la bonne conservation de ce gisement et sa fouille, en grande partie manuelle, qui permettent de mieux appréhender la gestion de l'enclos. À partir des études de la distribution des mobiliers, des modes architecturaux et des mobiliers, il a été possible d'interpréter la fonction des différentes constructions. Ainsi, l'établissement serait doté de cinq unités domestiques, de trois " greniers ", d'un silo et d'une annexe. Si chacune de ces constructions sont élaborées avec les mêmes matériaux, il semble qu'elles affectent des plans différents. L'analyse de la distribution des " batteries de cuisine " en face de chaque bâtiment considéré comme une maison a montré que si toutes possèdent les mêmes types de vases dans des proportions proches, les ensembles montrent des décalages d'une unité à l'autre. Certains apparaissent en effet plus " sophistiqués " que d'autres, ils sont de plus associés à de la parure. De mêmes observations ont été perçues sur d'autres sites de nature similaire que nous étudions (Malrain, thèse en cours). Ils pourraient signifier des différences hiérarchiques au sein des habitants. On serait donc en présence d'un enclos que l'on peut qualifier d'" espace collectif " dans lequel sont regroupés plusieurs espaces privés : les maisons. Les clés sont peut-être un indice supplémentaire à mettre au compte de cette hypothèse. La bonne conservation de la faune du site permettra peut-être également de distinguer des différences dans ce qui est consommé d'une maison à l'autre comme cela a pu être mis en évidence par P. Méniel sur le site d'Acy-Romance. Le statut des structures de stockage reste plus aléatoire. Elles sont au nombre de quatre et chacune d'un plan différent (pour celles en élévation). Si une fonction de stockage leur est attribuée, la nature des produits stockés est encore bien peu documentée. Dans ce domaine, il existe des possibilités variées : séchoir à viande, à fromages, stockage de céréales, produits conservés à différents stades de la chaînes opé-

ratoires etc.). Les investigations doivent être poursuivies pour tenter de mieux les définir. Les prélèvements systématiques des remplissages des poteaux permettent (mais restent à poursuivre) d'identifier les constructions qui servent de greniers à grains.

Leur faible nombre sur cette occupation ouvre sur des hypothèses de produits à destination du groupe utilisateur, mais il est possible que les maisons soient aussi pourvu de grenier. Nos connaissances sont encore balbutiantes sur le terroir, le mode de production et les récoltes d'une unité agricole pour entériner ces hypothèses, d'autant qu'une diversité dans les fermes est observée.

La présence des os humains dans les fossés suggère des pratiques qu'il est encore difficile d'identifier. Sur ce site, ils sont particulièrement nombreux et leur localisation (en majorité à proximité d'un bâtiment interprété comme une maison) n'est pas sans soulever des interrogations. Les travaux de Hill (Hill, 1995) vont dans le sens de dépôt rituel mais il pourrait également s'agir d'une différence de statut.

Il est aussi probable qu'un espace funéraire est lié à la ferme car les fouilles de l'année passée avaient livrées une structure interprétable comme une tombe et un petit enclos. La datation de la fosse 3018 est légèrement antérieure à celle du mobilier provenant des enclos, mais un tel décalage a déjà été noté entre le mobilier des tombes et l'habitat sur le site de Jaux " le Camp du Roi " (Malrain *et alii*, 1996).

Malgré les décapages extensifs, l'espace agropastorale reste difficile à cerner. Il n'y a pas de véritables enclos qui seraient dévolus à ces activités. Les parties au Sud et au Nord-Est n'ont pas encore été décapées. Aussi, il est possible que nous puissions compléter l'organisation de cette ferme au cours de l'année 2000, malheureusement une partie se trouvant sous l'actuelle forêt domaniale ne pourra pas être investiguées. Il faut toutefois noter la position de la ferme qui est installée sur une frange qui sépare deux zones différentes. Celle au Nord correspond à un espace humide qui serait plus adapté à des pâtures tandis que celui au Sud correspond à un terrain plus sec qui correspondrait mieux à la mise en culture.

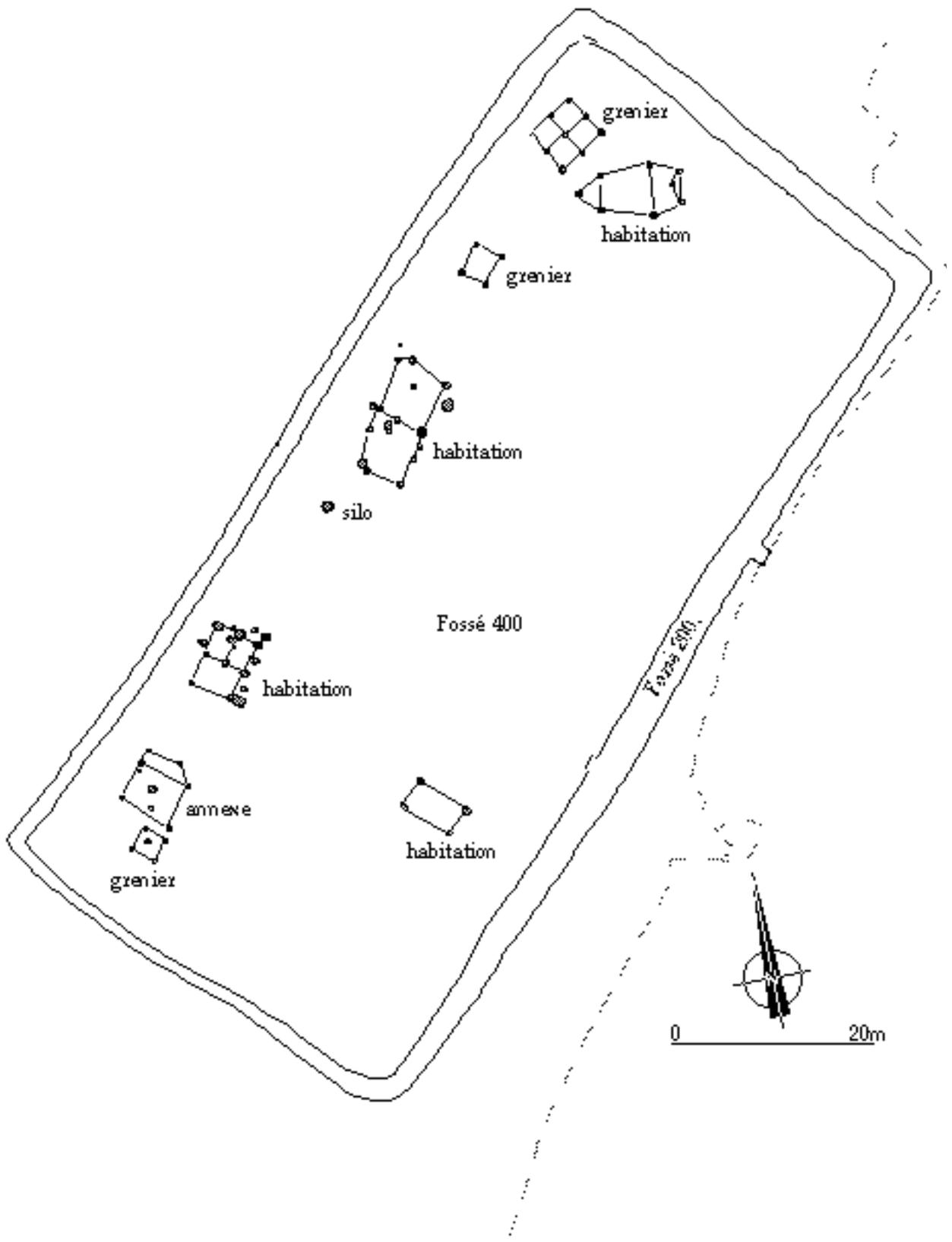
Au delà de l'analyse intra-site, cette ferme participe à la trame des occupations gauloises découvertes dans le secteur géographique de la moyenne vallée de l'Oise. Dans le seul méandre de Verberie et à proximité de cette ferme, un autre enclos s'apparentant à une ferme a été fouillé il y a quelques années. Sa contemporanéité avec ceux de cette année ne peut être affirmé du fait d'une absence de mobilier, mais sa forme (rectilinéaire) peut être mise en parallèle. Enfin, on signalera à environ 500 m la maison de Verberie " le Buisson Campin " datée par les auteurs de La Tène moyenne dont le mobilier montre des affinités avec celui des enclos fouillés cette année.

Enfin, il semble que dans cette micro-aire géographique, les occupations gauloises soient installées dans un réseau " orthonormé " que l'on ne peut pas encore qualifier de parcellaire (cela sera peut-être effectivement le cas une fois les études achevées).

Les perspectives d'approfondissement conduisant à la synthèse sont encore nombreuses. Elles concernent les résultats sur la faune, sur les macrorestes végétaux et les charbons de bois. Leur croisement avec ceux en partie acquis devrait permettre d'affiner nos connaissances sur le fonctionnement interne des bâtiments de la ferme, sur la gestion des structures de stockage et de la place de cette exploitation dans son environnement. Sa place hiérarchique pourra également être abordée et dans une moindre mesure, des hypothèses pourront être émises sur les relations qu'elle pouvait entretenir avec les autres sites de ce petit espace géographique.

**Hill 1995 :** HILL (J.D.)- Ritual and rubbish in the Iron Age of Wessex : a study in the formation of a specific archaeological record, *British Archaeological Reports*, Oxford, 1995.

**Malrain et al. 1996 :** MALRAIN (F.), GRAN-SAR (F.), MATTERNE (V.), LE GOFF (I.) - Une ferme gauloise de La Tène finale et sa nécropole : Jaux " Le Camp du Roi " (Oise). In : Actes de la Table-Ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 21 et 22 oct. 1994, *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1996, p. 245-306.



**UNE FERME DE LA TÈNE D1 A RUE  
(SOMME) : UN SITE CÔTIER  
À VOCATION AGRICOLE  
ET ARTISANALE**

**Richard ROUGIER\***

L'ouverture d'une carrière à Rue (Somme) a entraîné la découverte et la fouille d'un établissement agricole gaulois au cours du printemps 1999. Cette carrière est implantée sur un cordon littoral fossile (dénommé foraine ou pruyière dans la toponymie locale), constitué de sable et de galets sur au moins une vingtaine de mètres d'épaisseur ; la baie de Somme abrite une série de cordons identiques situés au coeur de la région des Bas-Champs, à quelques kilomètres au nord de l'embouchure de la Somme.

La topographie de la région est importante pour comprendre les installations humaines dans ce milieu naturel instable où l'eau, salée ou douce, tient une place très importante. En partant du littoral vers l'intérieur, trois ensembles géographiques se succèdent en quelques kilomètres :

- en bordure du rivage actuel, les dunes sableuses culminent à plus de 30 m d'altitude. Ces accumulations sableuses caractérisent une phase de sédimentation historique encore active.

- la «plaine maritime» de la baie de Somme ou Marquenterre est une région basse (4 à 5 m d'altitude) et humide, d'orientation méridienne, de 5 à 10 kilomètres de large. Le paysage est marqué par l'omni-présence de l'eau. Les interventions humaines ont largement contribué au comblement de cette baie, en favorisant les amas sur le rivage par le biais de «renclôtures», zones de polders transformées en parcelles agricoles. Ce mouvement de gain a commencé au XIIIe siècle et s'est poursuivi ardemment jusque dans la première moitié du XXe siècle, avec la canalisation de la Somme entre Abbeville et la mer qui forme un point important dans cette évolution.

- dans la plaine maritime, des bancs de galets dominant de quelques mètres les parties basses. Datés d'une période antérieure au dernier stade glaciaire, ils sont constitués d'une

épaisseur variable de galets noyés dans une matrice sableuse plus ou moins abondante. L'intervention du gel a affecté la surface des cordons, créant des alternances de poches sableuses et de pointements de galets. Leur surface a subi des phénomènes de cryoturbation comme le montrent les nombreux galets géli fractés découverts en surface.

**L'établissement : organisation et évolution au cours de La Tène D1**

Un ensemble de fossés imposants définit plusieurs enclos imbriqués qui sont en fait des extensions progressives de la même entité. Cette vaste occupation semble de ce fait s'articuler autour d'un enclos central de grande ampleur, mouvant et sujet à des extensions, mais aussi autour de périphéries à vocation agro-pastorale. Ces dernières dépassent largement le cadre territorial offert par les emprises de la carrière et montrent des installations vastes, complexes et soumises à des remaniements incessants (voir figure). A partir d'un enclos quadrangulaire primitif se bâtit progressivement, en quelques décennies, une vaste unité agricole qui regroupe également des activités artisanales, production de sel et forge, à une échelle dépassant le seul cadre domestique.

La base de l'établissement est donc cet enclos rectangulaire de 180 m de long sur 100 m de large, orienté dans sa plus grande longueur selon un axe nord-est/sud-ouest. Sa forme n'est pas exactement régulière ; dans sa forme générale, on peut distinguer une partie nord rectangulaire et une partie sud trapézoïdale ; ces deux parties adossées sont séparées par un petit fossé interne. Deux entrées sont placées sur les côtés nord-ouest et sud-est de l'établissement, dans des positions diamétralement opposées. Elles sont définies par de simples interruptions du fossé, sans aménagement particulier, au moins dans un premier temps. Les deux entrées ont pu fonctionner simultanément dans l'enclos primitif mais, au cours des phases suivantes, elles se sont succédées, l'obstruction de l'une reportant le passage sur l'autre.

\*Richard Rougier AFAN Nord-Picardie, 518 rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens



RUE Le Chemin des Morts/La Garenne de Moncourt (Somme)  
Plan simplifié de l'enclos et de ses extensions

Un second état est marqué par des extensions de l'occupation centrale sur les bords nord-ouest et sud-est. Dans tous les cas, l'un des fossés vient se greffer sur le précédent, soit en le prolongeant, soit en recoupant des remplissages antérieurs. Le premier enclos est ainsi prolongé vers l'est par une parcelle quadrangulaire d'environ 4000 m<sup>2</sup>. L'entrée n'est pas condamnée mais elle permet le simple passage de l'enclos central vers l'ajout. Cette parcelle ajoutée renferme très peu de structures, uniquement de petites fosses circulaires sans signification particulière. Sa vocation semble donc avant tout agricole et/ou pastorale.

Le troisième état constitue une sorte d'apogée de l'établissement, avec une nouvelle extension, sur le flanc est de l'enclos, mais surtout avec l'aménagement d'une entrée monumentale sur ce même côté, alors que l'entrée précédente est obstruée par un petit fossé et par la construction d'un bâtiment. L'entrée adopte une forme typique dite en « touches de palmer », elle est soulignée par des fossés de forte ampleur, larges et profonds, bordés de talus. La monumentalité de l'ensemble fossoyé est renforcée par l'érection d'un porche supporté par trois gros poteaux de 1 m de diamètre. Ce nouvel agrandissement accroît la surface de l'établissement de plusieurs milliers de m<sup>2</sup> et le voit pourvu d'une entrée symboliquement magnifiée.

L'aire d'occupation est restée la même au cours des trois états reconnus, l'enclos originel a gardé ses prérogatives, abritant toutes les structures associées d'habitat et d'activités. Cette aire est fortement structurée, d'une part par un petit fossé qui la divise inégalement en deux cours, d'autre part par la concentration relative de structures et de bâtiments le long des fossés d'enceinte. A l'exception d'une construction, ce schéma est strictement respecté, libérant un vaste espace central totalement vide. Il paraît important, pour la compréhension du site, d'appréhender séparément les deux unités adossées, respectant ainsi les divisions de l'espace enclos :

- d'une part, une petite cour au sud-ouest de l'enclos (surface : 4000 m<sup>2</sup>) qui renferme deux gros bâtiments reposant sur des poteaux de forte section, deux petits édifices interprétés comme des greniers et un puits.
- d'autre part, une grande cour de 1,4 ha qui

occupe le reste de l'enclos. Elle sert d'avant-cour dans la mesure où les accès à l'enclos y atterrissent ; elle contient huit bâtiments, de nombreuses fosses sans fonction déterminée, un silo, un four et d'autres traces de rejets, en particulier liées aux activités métallurgiques, du fer et du bronze.

L'enclos central voit donc une nette séparation entre un espace plus confiné avec de gros bâtiments et un espace peu dense mais avec une multiplicité de vestiges.

La zone d'habitat est située au sud-ouest de l'établissement, elle occupe la plus petite des deux cours, environ un quart de la surface inscrite dans l'enclos originel. Quatre bâtiments sur poteaux se dispersent dans cette cour. L'un des bâtiments est disposé face à l'entrée de la cour, dans une position perpendiculaire à l'axe de symétrie de l'enclos. L'hypothèse admise est que ce bâtiment constitue la maison du « maître du domaine ». Il occupe une place privilégiée dans cette zone présumée d'habitat et dans l'organisation interne de l'enclos ; plusieurs arguments permettent d'y voir l'habitation principale de l'établissement malgré son caractère assez fruste et sans appareil. D'autres constructions prennent place dans cette cour, dont une autre habitation présumée (bâtiment B) et deux greniers sur poteaux, accompagnés par un puits.

### Les activités

La seconde cour, « avant-cour » ou « basse-cour », longue de 140 m pour une largeur de 100 m, est séparée de la précédente par un petit fossé, interrompu en son milieu par une entrée de 4 m de large. De forme rectangulaire, sa surface de 1,4 ha regroupe des structures variées, représentatives des activités exercées dans l'établissement. En plus des traces d'activités, cette cour rassemble une fonction affirmée de passage, vers l'habitat et vers l'extérieur de l'enclos primitif. Aucun accès direct n'a été détecté vers les parcelles ajoutées, à priori destinées aux activités agricoles et pastorales.

Les structures rencontrées dans cette cour peuvent être divisées en plusieurs groupes fonctionnels, des bâtiments, un four destiné à la production du sel, des rejets de métallurgie dans une partie du fossé d'enclos et une fosse ayant livré un peson.

Le four à sel est une fosse oblongue de 4 m de long pour une largeur de 1,30 m apparue très haut lors du décapage. De fait, malgré un décapage limité à l'horizon humique au sens strict du terme, la structure est apparue érodée, conservée sur une trentaine de centimètres de profondeur. La forme en cloche et la présence de nombreux fragments de «pillettes» dans le comblement de la structure laissent peu de doutes sur la fonction exacte de ce four. Le four est muni d'ouvertures à ses deux extrémités, ouvertures vers des foyers diamétralement opposés dont le fonctionnement demande des apports constants en oxygène. La fosse est conservée sur une profondeur de 0,30 m, sa surface interne utile mesure 2,70 m sur 1 m soit 2,70 m<sup>2</sup>. Une paroi d'argile d'environ 0,10 m d'épaisseur tapisse les bords et les extrémités du four, y compris les couloirs qui le relient aux foyers latéraux. Cette argile a été plaquée pour former une paroi réfractaire contenant bien la chaleur dans le four ; le substrat sableux ne comportait, sur les bords, aucune trace apparente de chauffe. Dans le fond, nul aménagement de ce genre n'avait été prévu, le sable et les galets encaissants sont vitrifiés sur quelques centimètres et surtout rubéfiés sur près de 0,25 m de profondeur, démontrant l'intensité de la chaleur.

Près de 29 kg de débris divers ont été extraits lors de la fouille du four, menée par secteurs d'un quart de m<sup>2</sup>, permettant ainsi de relever des concentrations particulières. Une grande partie de ces rejets sont des fragments d'argile durcie et extrêmement cuite, qui deviennent pulvérulants en séchant. Il est parfois difficile d'isoler dans ce magma les fragments de briquetages mais ils représentent toutefois au moins le quart du poids total. Les morceaux de parois vitrifiées sont surtout abondants au centre du four.

Par rapport aux sites de production attestée dans la région, Vignacourt et Pont-Rémy (80), Conchil-le-Temple et Sorrus (62), la principale différence réside dans la position du site de production ; en effet, ceux-ci sont situés sur le plateau dominant les vallées, à proximité ou dans les estuaires de la Somme, de l'Authie et de la Canche, en retrait du rivage, alors que le site de Rue occupe une position beaucoup plus proche du littoral. Les fouilleurs des gisements précédemment cités s'étaient interrogés sur «l'éloignement entre les lieux de production de sel et les zones d'ap-

visionnement en matière première saumurée», probablement une eau de mer ayant transité par des bassins d'évaporation proches des marais salants. Dans l'état actuel de la recherche, il nous est impossible de dire si l'exploitation saunière du site de Rue a suivi les mêmes modes opératoires ou si la proximité du rivage a entraîné une certaine facilité dans l'approvisionnement et a induit d'autres façons de produire.

Le travail des métaux est attesté sur le site de Rue par la découverte d'une douzaine de kilos de scories ferreuses et de parois de four, de petits creusets dans les fonds desquels étaient incrustées des gouttelettes de bronze et de nombreux petits objets en fer, des clous et surtout des fragments de lames ou de lingots. Aucune structure de combustion liée à ce travail métallurgique n'a été isolée sur le site et pourtant les parois de four et les creusets attestent de la fonte du métal.

Seuls les rejets nous sont parvenus mais plusieurs indices, comme les culots de fond de four, les traces de tuyères sur certaines scories et les scories coulées certifient l'existence d'une activité de coulée et de forge.

A l'instar de l'activité saunière, le site de Rue pose plus de questions qu'il n'en résout :

- quelle était la place et l'importance de cette activité au sein de l'établissement ?
- quelle était la place de cet atelier dans un environnement archéologique riche ? Production d'objets finis ou de produits semi-finis (lingots, ... ) destinés à la revente ?
- quelles pouvaient être les sources d'approvisionnement en matière première (minerai, lingots de fer réduit, ... ) ?

## Conclusion

Le site de Rue le *Chemin des Morts/la Garenne de Moncourt* présente un palette d'activités dont les plus significatives semblent être les activités agricoles, même si ces dernières laissent souvent des traces plus fugaces. Elles sont essentiellement représentées par des structures de stockage, un silo et deux ou trois bâtiments assimilables à des édifices de stockage ou d'abris pour les bêtes. L'existence de parcelles attenantes à l'enclos principal, totalement vides de structures, laisse envisager une fonction pour le pacage dans l'environnement proche. Si les activités agricoles ont pu prési-

der à la fondation de cet établissement, elles ont, semble-t-il, perduré en même temps que l'habitat, mais il faut se demander si elles ont par la suite gardé la même importance, ou si cet établissement s'est orienté vers des productions artisanales spécialisées, en délaissant sa vocation première.

Deux types d'activités artisanales ont été entrevues sur le site, des activités de production de sel et une métallurgie du fer et du bronze ; elles demandent un certain niveau de spécialisation ou le recours à une main-d'oeuvre non agricole. Il est possible que cette diversification ait amené une certaine prospérité pour les propriétaires, ce qui expliquerait alors les agrandissements successifs et l'embellissement de l'entrée par l'érection d'un porche en bois monumental et le creusement de fossés.

Sur le site de Rue, il est difficile de jauger la place respective des activités agricoles et des activités artisanales dans l'organisation générale de l'établissement ; les premières paraissent s'effacer progressivement, sans disparaître toutefois, au profit d'activités artisanales. La position littorale, sur un îlot préservé des invasions marines, ne devient pas un élément contraignant ; la relative proximité d'axes de communication a pu favoriser l'éclosion d'activités à but commercial.

## BIBLIOGRAPHIE

P. Antoine dir. 1998, Le Quaternaire de la vallée de la Somme et du littoral picard, Livret-guide de l'excursion de l'AFEQ, 1998, 162 p..

F. Lemaire et P. Rossignol 1996, Un exemple exceptionnel d'établissement agricole romain précoce à Conchil-le-Temple «le Fond de la Commanderie» (Pas-de-Calais) : résultats préliminaires. In : D.

Bayard et J.-L. Collart dir., De la ferme indigène à la villa romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule. Actes du deuxième colloque de l'AGER (Amiens 1993), Revue archéologique de Picardie, n° spécial 11, Amiens, 1996, p. 185-202.

O. Weller 1999, L'exploitation du sel dans la France protohistorique et ses marges. Une mise à jour des techniques de briquetages,

Compte-rendu de la table ronde du Comité des Salines de France (Paris, 18 mai 1998), Bull. de la Soc. Préh. Franç., tome 96, n°1, 1999, p. 88-89.

## MISE AU POINT SUR LES TYPES DE TRESSAGES EMPLOYÉS DANS LA FABRICATION DE LA NASSE DE PÊCHE LATÈNIENNE DE MELZ-SUR-SEINE (SEINE-ET-MARNE) ET PROCESSUS DE RECONSTITUTION

Raymond TOMASSON\* et Robert BALLY\*\*

Il ne suffit pas de dire : je me suis trompé, il faut dire comment on s'est trompé, et c'est là précisément ce qui est important.

Claude Bernard (1813-1878). Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, 3<sup>e</sup> partie, chap. 2, 1.

### Introduction

L'étude ethnoarchéologique de cette nasse a été publiée dans les Actes du XIII<sup>e</sup> Colloque de Guéret (Tomasson. 1992). Mais une erreur d'interprétation du type de vannerie nous oblige à rétablir ici la classification des structures primitives.

D'autre part, en fonction de divers critères consignés au moment de sa mise au jour, il est retracé de quelle manière s'est effectuée sa reconstitution destinée à sa présentation dans plusieurs Musées archéologiques.

### Les nouveaux types de clôture de la nasse

Originellement, son étude nous avait amené à conclure que le tressage de ce piège à anguilles avait été exécuté dans sa totalité en " super " ou en plein, c'est-à-dire techniquement parlant avec deux brins se croisant entre les montants et passant chacun leur tour alternativement tantôt devant, tantôt derrière ces derniers et se superposant, ne laissant aucun espace vide.

De grands agrandissements photographiques réalisés postérieurement à son étude et à sa publication ont révélé un autre point de vannerie dont les entrelacements des brins de saule se distinguaient beaucoup mieux, malgré les petites zones sableuses masquant plus ou moins la croisée des brins.

Comme nous l'avons précisé (Tomasson. 1992, 79-82), sa fabrication commence par un

grand cône où entrent les poissons, avant de pénétrer dans la chambre de la nasse, où ils se trouvent prisonniers.

Jusqu'à l'entrée du goulet, rien de changé : le travail de la clôture est en " super ".

**Mais après le retournement des montants pour constituer le corps de la nasse, l'artisan a employé dans tout le reste de l'ouvrage un tout autre point de tressage, celui dit en " torche ".**

Ce type de vannerie est constitué de trois brins : la pointe du premier est placée entre deux montants, le deuxième entre les deux suivants, à droite, le troisième entre les deux qui suivent. On passe ensuite chaque brin dans l'ordre qu'il a été placé devant deux montants et derrière le suivant (Duchesne R. et *alii*, 1981). On obtient donc une clôture en plein très serrée qui renforcera la rigidité et augmentera la solidité de la nasse. Pour une meilleure compréhension visuelle de ces deux points de vannerie, on se reportera aux photos 1, 2 et 3.

Sa mise en œuvre a déjà été évoquée (Tomasson. 1992) et nous ne reviendrons pas sur ce sujet, sauf pour souligner que certains détails d'exécution donnent à penser que l'antique artisan vannier ou le pêcheur (Mingaud. 1992) possédait une excellente technique et que ce genre de fabrication lui était familier. On y trouve la maîtrise des formes et des volumes, ainsi qu'un nombre judicieux des montants, calculés au plus juste, car plus nombreux ou plus clairsemés, la forme eut été plus difficile à obtenir.

Le retournement des montants après avoir tressé le cône d'entrée est une technique relativement compliquée et peu usitée de nos jours. Le plus souvent, le cône d'entrée est fabriqué séparément et fixé après le corps de la nasse.

Quant à l'utilisation de deux points de vannerie, cela nous semble pour l'époque d'une technique très évoluée et à notre connaissance, nous ne lui connaissons pas de précédent.

\*R. Tomasson 8 rue du Jarron 10390 Clerey

\*\*R. Bally 52 400-Varenes-sur-Amance

## Reconstitutions de la nasse

Trois exemplaires de celle-ci ont été réalisés en 1992 et 1993 par Robert Bally, professeur à l'École Nationale d'Osiéiculture et de Vannerie de Fayl-Billot (Haute Marne). L'un a été remis au Musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours, l'autre au Musée archéologique de Nogent-sur-Seine et le troisième au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes (photo 4).

Leurs reproductions ont été réalisées scrupuleusement à l'aide des relevés dimensionnels, des photographies et avec une matière, l'osier, se rapprochant de celle utilisée initialement, le saule. La variété retenue est le *Salix Triandra*, dénommé communément la "grissette" par les vanniers. De couleur gris verdâtre plus ou moins foncé, c'est un osier d'excellente qualité vannière, mais son choix n'a aucune incidence sur le travail, il n'a été dicté que par sa disponibilité. Il est très employé en Champagne, en Lorraine, en Touraine...

L'osier brut, non écorcé et sec a été immergé dans l'eau froide pendant quinze jours, afin de retrouver toute sa souplesse et sa malléabilité.

La main étant "l'instrument des instruments" selon Aristote, ce qui est toujours d'actualité et en particulier dans les métiers manuels tel que celui du vannier, l'utilisation des outils traditionnels: serpette, batte, épluchoir... a été réduite volontairement au maximum. Le rognage des pieds de brins au moment des rajouts a été fait à l'épluchoir.

La nasse est constituée de 14 montants non écorcés et ressués groupés et enfoncés provisoirement dans un morceau de bois évidé formant un trou cylindrique de 5 cm de diamètre environ sur 15 cm de profondeur. Une corne de bovidé aurait tout aussi bien convenu ou on aurait pu fichier les montants dans le sol comme nous l'avons déjà signalé (Tomasson. 1992).

Rassemblés dans leur support, les montants ont été extérieurement rejetés en arrière et maintenus provisoirement sur un cercle aux dimensions originelles de cette partie de la nasse afin d'obtenir un cône matérialisé par une clôture en "super".

À ce stade du travail, cet ensemble a été retiré de son manchon de bois, les extrémités des montants liés côté du goulet et effilés à

bonne longueur pour faciliter l'entrée du poisson. De ce point, les montants ont été coudés et retournés - la souplesse de l'osier le permettant aisément sans aucun artifice - pour épouser presque parallèlement et à une certaine distance le premier cône. La forme du second est également elliptique, mais possède côté pointe un rétrécissement beaucoup moins prononcé que celui du goulet entre cône d'entrée et chambre du piège.

Le tressage de la clôture a été travaillé en "torche" depuis le bord extérieur de l'entrée du cône et il sera poursuivi progressivement sur les montants placés et liés sur des cercles de différents diamètres en fonction de la forme originelle de la nasse jusqu'à son extrémité, là où l'on récupère les poissons qui se sont faits piéger.

Au fur et à mesure de la conception de la clôture, les montants sont déliés des cercles et ces derniers retirés.

L'extrémité opposée au cône d'entrée des poissons a été terminée par un arrêt simple, rudimentaire même, car aucune bordure ou fragment de bordure n'a été remarquée au cours de la fouille. Enfin malgré son absence primitive, une petite poignée a été ajoutée, sensiblement au milieu de la longueur de la nasse. Elle est en osier tordu à la main et servait à son transport, sa manipulation et son amarrage.

La quatrième reconstitution a été exécutée par l'habile artisan vannier, Guy Barbier, qui travaille depuis quelques années avec plusieurs musées archéologiques dont ceux de Chalon-sur-Saône, Nemours, Augst en Suisse... et dernièrement *Argentomagus* à Saint Marcel (Indre).

Sous la direction de Gérard Coulon, ancien Conservateur de ce dernier musée, une exposition sur "La vannerie en Gaule Romaine" fut présentée du 25 juin au 28 novembre 1999. Le but était de confronter des objets variés et leurs types de vannerie, figurés ou découverts *in situ* dans des sites archéologiques et de les reproduire à l'identique.

Ces objets tressés répondant à diverses utilisations ont été réalisés avec passion et fidélité par Guy Barbier sur une quarantaine d'exemples dont le fameux fauteuil de la dame à la toilette (Rheinisches Landesmuseum de Trèves), le chariot du Musée Archéologique de Dijon, des paniers à divers usages, etc. et des



Fig. 1 : Point en "super". Les brins laissent apparaître les montants sur la face et le revers, une fois sur deux. D'après (cliché J.-M. Protte).



Fig. 2 : Point en "torche". Les brins masquent tous les montants. Ils ne sont apparents qu'au revers de la clôture. D'après (Cliché J. M. Protte).



Fig. 3 : Détails du corps de la nasse in situ de Melz-sur-Seine (77). On constate qu'elle a bien été exécutée en "torche", comme nous le démontre l'absence visuelle des montants(voir figure 2). D'après (Cliché R. Tomasson).



Fig. 4 : Reconstitution de la nasse de Melz-sur-Seine (77) pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes d'après (Cliché J.-M. Protte).



Fig. 5 : Reproduction du mois d'octobre d'après l'ouvrage de Dom Bernard de Montfaucon (1724). D'après (Cliché B.M Troyes).

nasses de pêche du Musée Denon à Chalon-sur-Saône et de Melz-sur-Seine (Barbier et alii. 1999).

Cette exposition fut couronnée de succès. Elle eut lieu dans le cadre des ruines de l'ancienne agglomération secondaire d'Argentomagus, dépendante de la *civitas* des Bituriges (Barbier et alii. 1999).

Dans le cadre des comparaisons, nous avons retrouvé dans la thèse d'Henri Stern (1953), dressant une recension critique sur les représentations gallo-romaines des mois du calendrier dit de 354, nous avons trouvé une image correspondant au mois d'octobre, qui représente, au milieu de divers attributs caractéristiques de la saison, un chasseur nu à droite, ayant piégé un lièvre qu'il retire d'une nasse avec un couvercle et dont la forme est identique à celle de Melz-sur-Seine. Ce calendrier antique est dérivé d'un archétype carolingien ayant disparu, et H. Stern fait remarquer que si les objets décoratifs de l'œuvre antique nous sont parvenus au fil des représentations à peu près intacts, les personnages ont subi des modifications stylistiques importantes au cours de l'histoire (Voir également : de Montfaucon. 1724).

#### Bibliographie :

- Barbier G., Blanc N., Coulon G., Gury F. et Pichonnet M. 1999. *La vannerie à l'époque gallo-romaine*. Catalogue d'exposition 26 juin - 28 novembre 1999. Musée d'Argentomagus. Saint Marcel. Indre. 63p. (Melz-sur-Seine: p.50-52, fig.36).

- Barbier G., Coulon G. et Pichonnet M. 1999. La vannerie à l'Époque gallo-romaine. *Archéologia*. n°359, septembre 1999, p.14-19.

- Duchesne R., Ferrand H. et Thomas J. 1981. *La vannerie, l'osier*. Paris. Ed. J-B. Baillièrre. Nouvelle édition. 1981, p.73.

- Mingaud M. 1992. Artisans et centres de production de vannerie dans l'Occident romain. *Mélanges de la Casa de Velázquez*. 1992, t. XXVIII (1), p.37-64.

- Montfaucon Dom B. de . 1724. Supplément au livre de *l'Antiquité expliquée et représentée en figures*. t. 1, Paris. 1724, p.35, pl. XIV ; images des mois du calendrier de 354 d'après l'édition

de P.Lambeck . Vienne. 1671.

- Stern H. 1953. *Le calendrier de 354. Etude sur son texte et ses illustrations*. Paris. Imprimerie Nationale. 1953. Thèse Fac. des Lettres. Univ. Paris, p.245-248, 341-348, pl.XI,1 ; XVII,1 ; XVIII,4, tabl. I à III.

- Tomasson R. 1992. Sur la rive d'un ancien méandre de la vieille Seine, une nasse de pêche en milieu celtique à Melz-sur-Seine (Seine et Marne). In *Actes du XIII<sup>e</sup> Colloque International de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer*. Guéret. 4-7 mai 1989 (Guéret. Janvier 1992), p.69-98.

## LES REPRÉSENTATIONS ZOOMORPHES EN MÉTAL AU DEUXIÈME ÂGE DU FER EN EUROPE CELTIQUE

Eloïse VIAL\*

Ce sujet a fait l'objet d'un DEA soutenu en 1998 à l'université de Franche-Comté sous la direction de M. A. Daubigny. La principale tâche de ce travail a été d'inventorier et de collecter les informations relatives aux représentations zoomorphes en métal du second Âge du Fer en France. En regard des espèces existantes, nous avons constaté un choix limité des animaux sculptés, une centaine de pièces a permis de vérifier l'hypothèse d'un bestiaire gaulois. Cet ensemble révèle des constantes figuratives : d'un côté les sangliers, les cerfs et de rares chevaux sont représentés sous forme de sculpture indépendante et de l'autre les taureaux et les oiseaux ornent des ustensiles. En France, le Centre et le Centre Est sont particulièrement concernés par le phénomène des représentations animalières. Animal sauvage caractéristique des forêts de l'Europe tempérée, le sanglier est le sujet le plus représenté, c'est pourquoi nous nous concentrerons particulièrement sur la figuration de cet animal. Il faut tout d'abord noter que beaucoup de ces petites<sup>1</sup> sculptures en métal ne proviennent pas de contextes archéologiques clairement identifiés, 11% seulement des représentations ont un contexte certain. Pour les autres pièces, l'examen des contextes qualifiés d'incertains met en évidence des situations récurrentes : ces pièces sont le plus souvent découvertes isolées ou associées à des sculptures anthropomorphes à proximité d'un oppidum ou d'un sanctuaire. A l'exception d'un ornement, un pendentif en forme de pavillon de carnix miniature (Tombe à incinération, Bouy, Marne), les nécropoles ne sont pas concernées par les représentations de sangliers. Leurs datations sont généralement situées par les auteurs à la Tène finale. La question chronologique mérite d'être à nouveau envisagée à l'aide d'une méthode qui s'attache à montrer comment ont été datés ces objets, en fonction

de quel critères<sup>2</sup>. Ces informations d'ordre strictement archéologique doivent être complétées par une analyse formelle. Conscients des limites des études stylistiques, nous privilégions plutôt une méthode descriptive qui pour être efficace doit être reproductible. Elle limite la seule mention du détail remarquable ou à priori intéressant. Les sculptures sont donc étudiées systématiquement de la tête à la queue à l'aide d'un vocabulaire approprié, celui de la vénerie. La description s'attache à mettre de côté toute considération esthétique et ne s'occupe que du point de vue signalétique. La vision que ce travail propose se veut résolument différente des témoignages plus anciens qualifiant ces représentations dans les notices les accompagnant : " *d'art frustré, naïf, maladroit, indigène ou encore gaulois* ".

Le musée archéologique de la porte du Croux à Nevers présente parmi ses collections un sanglier en bronze (Inv. D.946.1.60.), considéré dans les inventaires du musée comme provenant " des ruines de la montée du mont-Thouleur, à la limite des communes de Chiddes et de la Rochemillay " (Nièvre). Dans l'ouvrage de Morellet, Barat et Bussière (1838-1840), cette même pièce est présentée comme " trouvée sur l'oppidum du mont-Beuvray ", (Nièvre). Une vingtaine de kilomètre sépare les deux sites. Ce sanglier est une ronde bosse en bronze coulé de 225 grammes et de 9,6 centimètres de long. Sa crête sommitale est figurée hérissée et percée de quatre trous. Leur disposition irrégulière, non équidistante ainsi que le poids de la pièce rend fragile l'hypothèse communément admise d'une amulette. De conformation longue et ronde, bien campé sur ses pattes, la **tête** tendue dans l'axe du corps, ce sanglier est dans l'attitude qui précède l'attaque. **La gueule** de l'animal est fermée. Le **boutoir**\* est tendu et pointé vers le haut. Le creux naso-frontal est suivi d'une bosse, le disque terminal du groin est très marqué. Cette bête est puissamment armée de grès\* et de défenses\*. Ces deux éléments ainsi rendus procèdent d'une connaissance parfaite de l'animal. Une seule **écoute**\* est conservée, elle est ovale longue et inclinée vers l'avant afin de

\*Doctorante en archéologie à l'Université de Franche-Comté sous la direction de M.

Alain Daubigny.

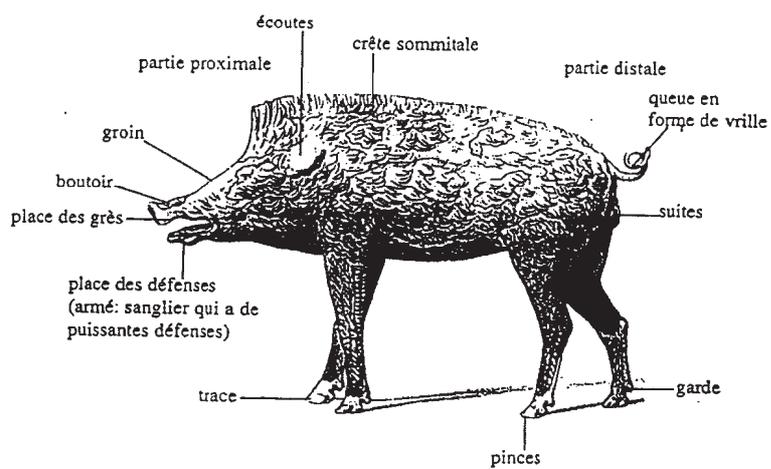
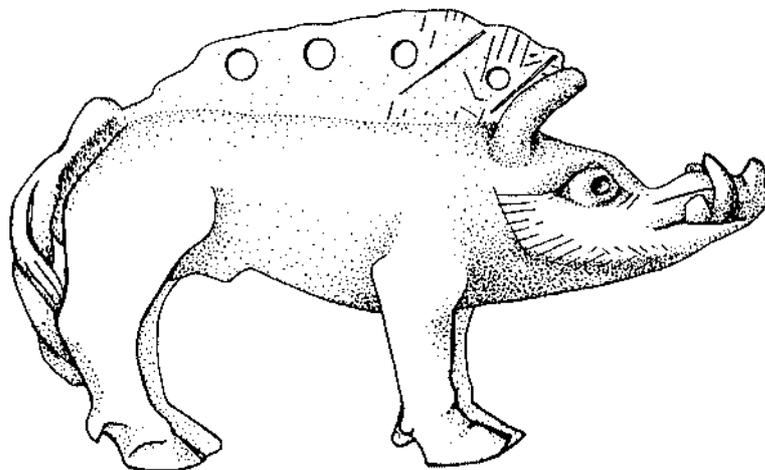
<sup>1</sup>À l'exception des enseignes, les pièces mesurent de 1,9 cm. pour la plus petite à 9,6 cm pour la plus grande.

<sup>2</sup>Guillaumet 1990 : Actes de la table ronde de Valbonne, 11-13 novembre, Gaule interne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles AV. J.-C. : confrontations chronologiques, revue archéologique de Narbonnaise, supplément 21. éditions du CNRS, Paris, 1990.

saisir le moindre son.

Un arrachement est visible à l'emplacement de l'écoute manquante. **Les yeux** en forme de cupule montrent des cavités profondes destinées à être garnies. A cet endroit, on peut observer des traces de métal blanc (argent ou étain ou plomb). **Le corps** est représenté par un volume cylindrique, les flancs sont larges et les épaules sont rondes. **Les pattes** sont robustes. Les antérieures sont tendues et placées sur une même ligne. Les postérieures également alignées présentent des articulations saillantes et des cuisses rondes. Les traces\* sont très détaillées, formées de deux pinces\* et de gardes\*. **La crête sommitale** fortement hérissée de l'écoute à l'arrière train s'amenuise en direction de la partie distale. **Le sexe** mâle de l'animal est collé au ventre. **La queue** tressée présente une boucle au départ laissant apparaître les suites\* et descend jusqu'au milieu de la jambe. Elle forme une tresse épaisse. **Un décor** de petites stries profondes et parallèles borde la mâchoire sur les deux profils, elles sont également présentes sous la gueule de l'animal. Si l'on considère que ses stries sont faites pour être vues, le sanglier a été conçu pour être placé en hauteur. Sous les pattes de l'animal, on observe un relief formé d'une ligne longitudinale Cette trace est produite par la jonction des deux parties du moule de fabrication à la cire perdue. Le fait que l'artisan ait laissé ces marques nous laisse imaginer que la pièce reposait sur un élément. De plus, ces petites boursouflures de métal confèrent à la sculpture un mauvais équilibre. Ce sanglier de bronze est rendu par des volumes géométriques simples auxquels sont adjoints des éléments anatomiques extrêmement précis : la forme particulière du boudoir, l'emplacement juste des grès en haut et des défenses en bas, les traces équipées de gardes et de pinces, la queue tressée. Ces détails correspondent à des qualités particulières propres aux sangliers. Ils sont fouisseurs et leur disque terminal pourvu de poils est extrêmement sensible, d'autre part son odorat est un des plus développé du monde animal. Les défenses sans cesse aiguisées par les grès sont connues pour être une arme redoutable, capable de pourfendre hommes ou bêtes. Les gardes et les pinces permettent d'identifier le sanglier par l'observation des traces qu'il laisse après son passage. S'il est vrai que le sanglier hérissé ses poils lorsqu'il est inquiet, la

crête de la sculpture est une interprétation géométrique du phénomène. Ainsi la figuration obtenue produit une image très éloignée de la simple copie animalière. Il s'agit d'une construction complexe réunissant une image schématique de l'animal à des détails réalistes.



**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFEAF**

**14 / 5/ 1999**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>fin de mandat</b>
DAUBIGNEY Alain	Président	2001
MILLOTTE Jacques-Pierre	Président d'Honneur	
DUVAL Alain	Président d'Honneur	
FLOUEST Jean-Loup	Vice-Président	2000
LAMBERT Marie-Jeanne	Secrétaire général	2000
OLIVIER Laurent	Secrétaire adjoint	2000
LOURDAUX Sylvie	Trésorière	2002
MENIEL Patrice	Trésorier adjoint	2000
CHAUSSERIE-LAPREE Jean		2001
COLLIS John		2002
DUNNING Cynthia		2001
GOMEZ DE SOTO José		2000
GRUAT Philippe		2002
JOUANNET Christine		2001
LAMBOT Bernard		2002
LE BIHAN Jean-Paul		2000
MALRAIN François		2002
RAPIN André		2000
SAN JUAN Guy		2002
VAGINAY Michel		2001

**PUBLICATIONS DES COLLOQUES DE L'A.F.E.A.F.**

- 1 1977 SENS **Les Sénons à la lumière des dernières découvertes.**  
Publié par la Société Archéologique de Sens, 1979.
- 2 1978 SAINT QUENTIN Non publié
- 3 1979 CLERMONT-FERRAND **Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et dans le Forez.**  
Publié par l'Université de Sheffield (J. Collis éd.), 1982.
- 4 1980 CHALONS-SUR-MARNE **L'Age du Fer en France septentrionale.**  
Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, N°2, 1981.
- 5 1981 SENLIS **Les Celtes dans le Nord du Bassin Parisien.**  
Revue Archéologique de Picardie, N°1, 1983.
- 6 1982 BAVAY et MONS (Belgique) **Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France.**  
Revue du Nord, N° spécial, 1984.
- 7 1983 RULLY (CHALON-SUR-SAONE) **Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône.**  
Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6e supplément, 1985.
- 8 1984 ANGOULEME **Actes du VIIIe colloque sur les Ages du Fer.**  
Aquitania, Supplément 1, 1986.
- 9 1985 CHATEAUDUN a) Partiede Revue Archéologique du Centre de la France, tome 28,  
1989, pp. 7-54  
b) **Les Viereckschanzen.** Archéologie Aujourd'hui. Editions Errance, 1989.
- 10 1986 CHAMBERY **Les Alpes à l'Age du Fer.**  
Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 22, 1991.
- 11 1987 SARREGUEMINES **Archéologie en Sarre, Lorraine et Luxembourg.**  
Archaeologia Mosellana, tome 2, 1993.
- 12 1988 QUIMPER **Les Gaulois d'Armorique.**  
Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément 3, 1990.
- 13 1989 GUERET **Le Berry et le Limousin à l'Age du Fer,**  
Association pour la recherche archéologique en Limousin, 1992.
- 14 1990 EVREUX **Les Celtes en Normandie.**  
Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément 6, 1993.
- 15 1991 PONTARLIER et YVERDON (Suisse) **L'Age du Fer dans le Jura.**  
Cahiers d'Archéologie Romande n°57, 1992.
- 16 1992 AGEN **L'Age du Fer en Europe sud-occidentale,**  
*Aquitania*, t12, 1994
- 17 1993 NEVERS A paraître
- 18 1994 WINCHESTER A paraître

19	1995	TROYES	A paraître
20	1996	COLMAR-MITTELWIHR	A paraître
21	1997	CONQUES-MONTROZIER	A paraître
22	1998	GERONE	A paraître
23	1999	NANTES	A paraître

#### THEMES DES COLLOQUES DE L'A.F.E.A.F.

1	1977	SENS	Le Sénonais et le Gâtinais
2	1978	SAINT QUENTIN	La Champagne occidentale
3	1979	CLERMONT-FERRAND	L'Auvergne et le Forez
4	1980	CHALONS-SUR-MARNE	Le «Marnien».
5	1981	SENLIS	L'Oise et le Nord de l'Île de France <b>Paléozoologie à l'Age du Fer</b>
6	1982	BAVAY et MONS (Belgique)	Le Nord de la France et l'Ouest de la Belgique <b>Les fortifications de l'Age du Fer</b>
7	1983	RULLY (CHALON-SUR-SAONE)	La vallée de la Saône <b>Paléoméallurgie du bronze</b>
8	1984	ANGOULEME	Le Centre-Ouest <b>L'armement</b>
9	1985	CHATEAUDUN	Le Sud de l'Île de France et l'Orléanais <b>Les enceintes quadrilatérales</b>
10	1986	CHAMBERY	Les Alpes françaises <b>L'arc alpin en Europe</b>
11	1987	SARREGUEMINES	La Lorraine et la Sarre <b>Les importations (VI- IV s. av. J.C.)</b>
12	1988	QUIMPER	L'Armorique <b>Les mutations de l'habitat (II-Ie s. av. J.C.)</b>
13	1989	GUERET	Le Limousin et ses marges <b>Archéologie du bois et des matières organiques</b>
14	1990	EVREUX	La Normandie <b>Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier s. av. J.C.)</b>
15	1991	PONTARLIER et YVERDON (Suisse)	Le Jura (français et suisse) <b>Originalité du Jura en Europe</b>
16	1992	AGEN	L'Aquitaine <b>Les Celtes dans le Sud-Ouest de l'Europe</b>
17	1993	NEVERS	Carrefour Bourgogne/Auvergne/Berry <b>Regards européens sur l'Age du Fer français</b>
18	1994	WINCHESTER (Grande-Bretagne)	L'Age du Fer dans le Wessex <b>Les questions posées par l'habitat à l'Age du Fer</b>
19	1995	TROYES	<b>Les dépôts fastueux de l'aristocratie à l'Age du Fer en Champagne méridionale et Bourgogne septentrionale du VIIIe au IIIe s. av. J.C.</b>
20	1996	COLMAR-MITTELWIHR	Le Rhin et la zone rhénane de Bâle à Karlsruhe : actualité des recherches.

**L'apport des habitats et des mobiliers domestiques à la définition des groupes régionaux de l'Age du Fer**

- 21 1997 CONQUES-MONTROZIER aspects de l'Age du Fer dans le sud du Massif Central (Ardèche, nord de l'Aude, Aveyron, nord du Gard, nord de l'Hérault, Lot, Lozère et Tarn)  
**archéologie de la mort, archéologie de la tombe au Premier Age du Fer.**
- 22 1998 GERONE (Espagne) Actualité de la recherche sur l'Age du Fer en Catalogne, Roussillon et Languedoc occidental  
**Les denrées alimentaires végétales à l'Age du Fer en Europe occidentale : de la production à la consommation**
- 23 1999 NANTES Les marges de l'Armorique à l'Age du Fer  
**Archéologie et histoire : confrontation entre culture matérielle et sources écrites**



